

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE

CHAPITRE IV.—(Suite.)

L'ÉTABLISSEMENT DE MONTRÉAL, BLAMÉ PAR LA GRANDE COMPAGNIE,
EST APPROUVÉ PAR LE ROI, ET AMÈNE LA SUPPRESSION
DU MONOPOLE DES PELLETERIES.

IX.

L'œuvre de Montréal utile, quoique passagère et quoique établie dans ce pays.

“ Vous dites que notre société, n'étant appuyée d'autre intérêt que celui de la charité, n'est pas pour durer longtemps, et vous annoncez sa rupture prochaine en ajoutant que quelques-uns se refroidissent déjà de contribuer au dessein de Montréal. Mais doutez-vous que, s'il y en a qui se retirent sans raison, la grâce que Dieu leur avait préparée pour cela ne soit donnée à d'autres ? Et pensez-vous qu'une société, appelée de Dieu à l'établissement d'un dessein particulier, ait besoin d'être perpétuelle ? Nous savons qu'elle se dissoudra un jour, et nous faisons à Dieu des vœux pour cela, afin que les Français et les sauvages qui résideront à Montréal puissent se passer de nous par leur labour et leur industrie.” Comme on prétendait que l'établissement de Villemarie était une entreprise mal concertée, inconsidérée et téméraire, les Associés répondaient ainsi à leurs censeurs : “ Vous dites que les missions dans l'Amérique méridionale sont plus avantageuses, le pays étant beau, fertile, et si tempéré qu'on n'y sent jamais de froid ; tandis qu'un établissement dans la Nouvelle-France ne peut se faire qu'avec peu de fruit. Pour le peu de fruit dont vous parlez, si vous l'entendez du temporel, nous le laissons volontiers aux autres, non seulement pour les pays méridionaux que vous aimez, mais aussi pour le Canada, qui vous rebute. Vous préférez un pays beau, riche, fertile, tempéré ? Le Canada ne vous agrée pas, parce qu'il n'y a rien à y gagner que croix, fatigues, maladies, pauvreté et rigueur excessive du froid ; mais ce sont là nos délices, et nous vous certifions que c'est ce qui nous fait préférer ce pays.”

X.

Le voisinage des Iroquois n'est pas un motif pour abandonner l'œuvre de Montréal.

“ Vous assurez que l'entreprise de Montréal est téméraire ; que cette île est trop proche des Iroquois, peuple cruel et farouche ; que les Français y seront exposés, plus qu'ailleurs, aux surprises et à la boucherie de ces barbares. Nous répondons qu'avec le temps, ou nous ramènerons les Iroquois à leur devoir, en les obligeant d'avoir la paix avec nous, ou que, par la grâce de Dieu, ils se convertiront, ainsi qu'il est toujours arrivé en Europe aux nations les plus farouches, qui après toutes leurs cruautés, se sont elles-mêmes soumises au joug de la croix. Et si, par la permission de Dieu, nous ne pouvons ni l'un ni l'autre, nous leur ferons une si juste, si sainte et si bonne guerre, que, comme nous osons l'espérer, Dieu fera justice de ces petits Philistins qui troublent ses œuvres. Vous assurez, il est vrai, qu'il ne se fait plus de miracles ; mais nous n'avons pas besoin de miracle pour Montréal. Le moindre concours des grâces de Dieu est plus que suffisant pour le succès de cet ouvrage. Appuyés sur sa parole : *Allez, enseignez toutes les nations*, et croyant que cette œuvre est de lui, nous n'en recherchons d'autres signes que les desseins et les souhaits de son Eglise. Si tout cela nous manque, si les périls nous pressent, nous avons une puissante Maîtresse, et nous irons nous jeter à ses pieds, pour implorer un secours extraordinaire. Nous avons déjà si souvent ressenti sa protection dans nos extrémités, qu'au besoin vous en entendrez des nouvelles.

XI.

La destruction des colons de Villemarie n'empêcherait pas le succès de l'œuvre de Montréal.

“ Enfin, si cette faveur nous manque, et que, Dieu voulant nous accepter pour victimes, nous soyons pris et massacrés par ces barbares, nous ne serons pas trompés pour cela dans notre entreprise : notre mort sera notre véritable vie, et notre perte une victoire. Que désirons-nous en effet, que de faire, avec autant de joie, pour l'amour de Dieu, ce que nous avons commencé pour lui plaire ? Et quand nous serions massacrés, il ne nous en récompenserait pas moins. Si un prince avait commandé la construction de quelque grand et magnifique édifice, et que, à demi bâti, il ordonnât de l'abattre, à votre avis, les ouvriers qui y auraient travaillé perdraient-ils quelque chose ? Au contraire, outre qu'ils auraient toujours reçu le salaire dû à leurs travaux, il pourrait arriver que ce prince leur fît quelque largesse extraordinaire, pour les relever de cette espèce de confusion. Estimeriez-vous que Dieu fût moins libéral ? Cependant, nous nous conserverons, au nom du Seigneur des armées, le mieux que nous pourrons ; mais, si nous étions pris et massacrés, de nos cendres Dieu en susciterait d'autres, qui feraient mieux encore. Ce n'est pas chose extra-

ordinaire, que ceux qui commencent un ouvrage ne soient pas les mêmes qui l'achèvent : Notre Seigneur, pour l'avantage des uns et des autres, faisant reposer les premiers de leurs travaux, dont ils n'ont pu voir le fruit, pendant que les derniers achèvent l'œuvre, afin que, de cette sorte, l'espérance bienheureuse des premiers ne se réalise pas sans le concours des seconds. Ainsi, ce que nous ne pourrons faire en dix ans, nous le ferons en cent : terme qui peut paraître long, mais qui est peu de chose à ceux qui travaillent pour l'éternité ; et, du haut des cieux, nous nous réjouissons de voir la semence de nos labeurs fructifier au centuple.

XII.

L'œuvre de Montréal est l'ouvrage de Dieu même.

“ Vous dites que l'entreprise de Montréal est d'une dépense infinie,
 “ plus convenable à un roi qu'à quelques particuliers, trop faibles pour la
 “ soutenir ; et vous alléguez encore les périls de la navigation et les
 “ naufrages qui peuvent la ruiner. Vous avez mieux rencontré que vous
 “ ne pensiez, en disant que c'est une œuvre de roi, puisque le Roi des
 “ rois s'en mêle, lui à qui obéissent la mer et les vents. Nous ne craignons
 “ donc pas les naufrages ; il n'en suscitera que lorsque nous en aurons
 “ besoin, et qu'il sera plus expédient pour sa gloire, que nous cherchons
 “ uniquement. Comment avez-vous pu mettre dans votre esprit qu'ap-
 “ puyés de nos propres forces, nous eussions présumé de penser à un si
 “ glorieux dessein ? Si Dieu n'est point dans l'affaire de Montréal, si c'est
 “ une invention humaine, ne vous en mettez point en peine, elle ne durera
 “ guère. Ce que vous prédisez, arrivera, et quelque chose de pire encore ;
 “ mais si Dieu l'a ainsi voulu, qui êtes-vous pour lui contredire ? C'était
 “ la réflexion que le docteur Gamaliel faisait aux Juifs, en faveur des
 “ Apôtres ; pour vous, qui ne pouvez ni croire, ni faire, laissez les autres
 “ en liberté de faire ce qu'ils croient que Dieu demande d'eux. Vous
 “ assurez qu'il ne se fait plus de miracles ; mais qui vous l'a dit ? où cela
 “ est-il écrit ? Jésus-Christ assure, au contraire, *que ceux qui auront*
 “ *autant de Foi qu'un grain de senevé, feront en son nom, des miracles*
 “ *plus grands que ceux qu'il a faits lui-même.* * Depuis quand êtes-vous
 “ les directeurs des opérations divines, pour les réduire à certains temps
 “ et dans la conduite ordinaire ? Tant de saints mouvements, d'inspira-
 “ tions et de vues intérieures, qu'il lui plaît de donner à quelques âmes
 “ dont il se sert pour l'avancement de cette œuvre, sont des marques de
 “ son bon plaisir. Jusqu'ici, il a pourvu au nécessaire ; nous ne voulons
 “ point d'abondance, et nous espérons que sa Providence continuera.

(*) St. Matth. ch. 17. v. 19.

XIII.

Le début et les premiers progrès de l'œuvre montrent qu'elle est de Dieu.

“ Laissez faire à Dieu ce qu'il veut ; car, si vous saviez bien notre affaire, avec quelle froideur et quelle indifférence nous y allons, vous vous en prendriez peu à nous, qui ne sommes que des serviteurs indignes et inutiles : mais vous désireriez adorer avec nous les conseils de sa sagesse et savourer les effets de sa bonté, qui y fait, pour seconder nos désirs et procurer sa gloire, plus que nous ne méritons.

“ Au reste, ceux qui ont enfanté l'œuvre de Montréal ne savaient d'abord où elle devait aboutir ; et si, aujourd'hui ils la voient si fleurie d'espérance, si formée en toutes ses parties, ils ne cessent d'admirer la sagesse de la divine Providence. Il est arrivé à cette œuvre, dès sa naissance, ce qui arrive aux œufs de l'*autruche*, laquelle, au rapport de l'Écriture, *les abandonne dans le sable, sans se soucier de les couvrir, ni s'ils seront écrasés par les passants.* Mais Dieu suppléant à la *cruelle insensibilité de la mère*, par la chaleur du soleil, qui *échauffe le sable* et fait couvrir les œufs, les petits sortent si forts de la coque, qu'ils se moquent ensuite à la faveur de leurs ailes du cavalier qui les poursuit. Ainsi en a-t-il été de l'œuvre de Montréal : combien de fois n'avons-nous pas rejeté les bons désirs et les conceptions que Dieu en imprimait dans nos cœurs, les exposant à l'ardeur des tentations, au passage des suggestions du malin, et à la rigueur des jugements du monde ? Mais Dieu qui a refusé le sens à l'*autruche* pour apprendre aux hommes, par les soins qu'il prend de ses œufs, à se confier en sa puissance dans les choses plus désespérées encore, lui-même a échauffé de la chaleur de son Esprit ce petit corps de l'œuvre de Montréal, et l'a fait si bien éclore, qu'il pût non-seulement défier le chasseur infernal, mais encore réjouir un jour l'Église, et l'honorer de ses services.”

XIV.

Louis XIII se déclare le protecteur de l'œuvre de Montréal.

L'écrit, dont nous venons de donner la substance, était certainement très-propre à justifier l'entreprise de Montréal, et à inspirer, pour la pureté et la générosité du zèle de ses fondateurs, la plus haute estime et la plus parfaite confiance. Mais, quelque solide que fût cet écrit, il ne pouvait, par la seule force de ses raisons, dissiper les préjugés que l'envie avait fait naître ; et, pour écarter les entraves que les Associés de Montréal avaient à craindre de la part de la grande Compagnie, il était nécessaire que l'autorité royale les environnât eux-mêmes de sa protection, et que la voix du monarque se fit entendre. Ils craignaient avec raison que, leur établissement dans l'île de Montréal ayant été traité de *folle entreprise*,

À cause des dangers continuels qu'on y courait d'être massacré par les Iroquois, la grande Compagnie ne les empêchât de le fortifier et de le mettre en défense. Elle leur avait expressément interdit, dans ses lettres de concessions, de bâtir aucune forteresse ou citadelle dans l'île de Montréal, et permis *seulement de se retrancher ou munir, autant qu'il serait besoin pour se garantir des incursions des sauvages* et cette clause, sujette à être interprétée arbitrairement, pouvait donner lieu à des mésintelligences fâcheuses. De plus, ils craignaient qu'on ne respectât pas assez l'autorité de M. de Maisonneuve, qu'ils avaient institué Gouverneur, comme il était arrivé dans son séjour à Saint-Michel, l'année précédente, à l'occasion des salves de réjouissance, pour célébrer sa fête. Le roi Louis XIII, touché de la générosité et de la pureté de vues des Associés, et charmé des heureux commencements de leur œuvre, voulut bien dissiper lui-même leurs justes craintes, et prévenir des oppositions qui eussent été entièrement contraires à ses intentions et au bien général du pays. Il écrivit donc, le 21 février 1643, la lettre suivante à M. de Montmagny, son lieutenant à Québec.

XV.

Lettre de Louis XIII en faveur de l'œuvre de Montréal. Générosité de ce prince.

“ MONSIEUR DE MONTMAGNY,

“ Ayant été particulièrement informé par ceux de la Société de Montréal, en la Nouvelle-France, que leur dessein est de s'établir en la dite île, pour travailler à la conversion des sauvages, je leur ai très-volontiers accordé, sur la très-humble supplication qu'ils m'en ont faite, la permission d'achever, à leurs dépens, un petit Fort qu'ils ont commencé dans cette île, et de se munir d'artillerie et des autres choses nécessaires, tant pour leur sûreté que pour éviter la furie des sauvages. Sur quoi, j'ai bien voulu vous écrire cette lettre, pour vous dire que je désire que vous assistiez et favorisiez, en tout ce que vous pourrez, le sieur de Maisonneuve, par eux commis au Gouvernement et à la conduite d'un si bon dessein; en sorte qu'il ne leur soit apporté aucun trouble ni empêchement: à condition néanmoins que les dits sieurs de la Société de Montréal ne pourront trafiquer, traiter ou négocier de pelleteries, conformément aux conventions faites avec ceux de la grande Compagnie de la Nouvelle-France et eux pour ce sujet. A quoi m'assurant que vous tiendrez la main, je ne ferai celle-ci plus longue que pour prier Dieu qu'il vous ait, monsieur de Montmagny, en sa sainte garde. Écrit à Saint-Germain-en-Laye, le 21 février 1643.” Ce religieux prince fit plus encore au mois suivant. Voulant signaler sa piété, en contribuant de ses largesses à un dessein si désintéressé, si noble et si chrétien, il fit présent aux Associés de Montréal d'un navire, comme nous avons vu qu'il avait donné, autrefois, deux

vaisseaux à la grande Compagnie. Celui dont nous parlons, connu sous le nom de *la Notre-Dame de Montréal*, fit, à partir de ce moment, la traversée tous les ans, pour porter à Villemarie de nouveaux colons et les effets nécessaires. Il était du port de deux cent cinquante tonneaux : et, en outre, le roi donna aux Associés diverses pièces d'artillerie. Mais ce qui dut surtout causer une vive joie aux colons de Montréal, c'est que M. de Montmagny lui-même leur porta le premier ces heureuses nouvelles au mois de juillet 1643, leur annonçant que le roi leur avait donné un navire, avec de l'artillerie, et ajoutant qu'il avait pris la peine de lui écrire, pour qu'il les protégât en toute rencontre. Ce fut l'un des derniers actes que fit Louis XIII en faveur de la colonie de la Nouvelle-France, ce prince étant mort le 14 mai de la même année 1643.

XVI.

La Régente prend aussi sous sa protection l'œuvre de Montréal.

La perte de ce prince, si zélé pour l'établissement de la colonie et de la religion en Canada, et de qui on avait attendu encore de nouveaux secours, fut vivement sentie. On espérait cependant que la Reine régente, Anne d'Autriche, si pieuse et si zélée pour la religion, prendrait à cœur les intérêts de la Nouvelle-France, et la suite montra bientôt que cette confiance était bien fondée. Touchée des bénédictions extraordinaires que Dieu avait déjà répandues sur l'œuvre des Associés de Montréal, et non contente de l'approbation que Louis XIII leur avait donnée avant sa mort, elle voulut que le jeune roi Louis XIV, son fils, confirmât aussi de sa propre autorité leur dessein, et les mît à l'abri de toute vexation de la part de la grande Compagnie. Ils avaient de graves sujets de craindre qu'elle ne les empêchât d'attirer des sauvages à Villemarie, de leur fournir des vivres et des armes à feu, comme aussi de former dans leur petite colonie un corps de ville, d'y faire transporter leurs vivres et leurs munitions, qu'enfin on ne les regardât comme incapables de recevoir des legs ou des fondations, et d'appeler des prêtres séculiers pour desservir leur colonie. Quoique ces divers objets que nous énumérons ici eussent été implicitement renfermés dans les lettres de Louis XIII à M. de Montagny, ces lettres, toutefois, n'étant adressées qu'à un particulier, ne pouvaient donner aux Associés de Montréal un titre public, permanent et incontestable. Pour les délivrer donc efficacement de toute crainte, la Reine régente, de l'avis du duc d'Orléans, oncle du Roi, et du prince Henri de Condé, ancien vice-roi de la Nouvelle-France, leur fit expédier, au nom du roi lui-même, des lettres patentes, les plus avantageuses et les plus honorables qu'ils pussent désirer.

XVII.

Louis XIV prend l'œuvre de Montréal sous sa protection.

Dans ces lettres, datées du 13 février de cette année 1644, après avoir

rappelé que les Associés de Montréal avaient acquis cette île, pour faire porter plus aisément de là la lumière de l'Évangile aux nations sauvages plus éloignées, le roi ajoute : “ A quoi les exposants se sont si heureusement employés jusqu'à ce jour, avec l'assistance divine, qu'ils y ont bâti un Fort, une habitation, et un hôpital pour les pauvres sauvages qui y abordent en grand nombre, viennent y habiter, *cabaner* et se faire instruire dans la Foi chrétienne, et être aidés à défricher la terre. Il y a donc apparence que, si le Ciel continue à verser ses grâces, comme il a fait jusqu'à ce jour, par des effets d'une providence extraordinaire, ce dessein contribuera beaucoup, tant à la gloire de Dieu, de qui nous tenons notre couronne, qu'au bien, à l'avantage et à l'honneur de notre service ; et que, dans l'île de Montréal, dont les terres sont des plus fertiles et des mieux tempérées de tout le pays, il pourra s'établir quelque puissante ville ou communauté, qui servira, à l'avenir, de refuge assuré aux sauvages. La plupart sont disposés déjà à recevoir les remèdes de leur salut ; mais à présent ils n'osent plus fréquenter le fleuve, au grand dommage des marchands Français, à cause de leurs ennemis communs, les sauvages Iroquois, qui, à l'avantage des armes à feu, dont ils sont munis, courent impunément le fleuve Saint-Laurent et tout le pays, pillant et enlevant ces pauvres innocents, dépourvus de toute sorte de défense ; et enfin, après les avoir inhumainement tourmentés, les font mourir cruellement. Et parce que les exposants craignent d'être troublés dans l'exécution de leur entreprise, s'ils n'ont nos Lettres de ratification et de confirmation de leur contrat d'acquisition de la dite île ; à ces causes, étant bien instruit des bons sentiments que le roi Henri le Grand, notre aïeul, avait pour le service de Dieu en ces pays, comme il paraît par plusieurs lettres et déclarations, qu'il en a faites, et qui ont été confirmées de temps à autres par le feu roi Louis XIII, notre très-honoré père et seigneur, particulièrement au mois de Mars 1643, pour le même sujet de Montréal ; pleinement informé que le dessein de cette île doit beaucoup contribuer au bien général du pays, et étant convaincu que la puissance royale n'est établie de Dieu, en terre, que pour y procurer, avant toutes choses, l'amplification de sa gloire ; ayant donc en singulière recommandation tous les louables et magnifiques desseins de nos très-honorés seigneurs père et aïeul :

XVIII.

Privilèges accordés par Louis XIV à l'œuvre de Montréal.

“ Nous, pour donner plus de moyens aux exposants de continuer ce qu'ils ont si utilement commencé pour le bien du christianisme en ce pays, et en inspirer l'émulation à nos sujets par notre exemple, pour la bénédiction de notre règne : de l'avis de la reine régente, notre très-honorée dame et mère, du duc d'Orléans, du prince de Condé et de

plusieurs grands et notables personnages de notre Conseil, avons ratifié et approuvé les dits contrats de cession, et voulons que les Associés de Montréal jouissent de leur contenu, pleinement, paisiblement et à perpétuité. Et, pour faire vivre les habitants de Montréal en paix, police et concorde, nous permettons aux Associés d'y commettre tel capitaine ou Gouverneur particulier, qu'ils voudront nous nommer eux-mêmes; de continuer les fortifications, ainsi que les habitations, tant pour les Français que pour les sauvages chrétiens qui viendraient y demeurer: de leur donner des secours de vivres et même d'armes pour leur défense, s'il en est besoin; d'ériger un corps de ville ou communauté; de faire descendre et monter, en toute liberté, par la rivière de Saint-Laurent, leurs barques ou leurs canots, de Québec à Montréal, pour porter dans ce dernier lieu, les vivres et les munitions nécessaires aux habitants, sans qu'ils soient tenus de mouiller l'ancre dans aucun lieu, sinon pour leur commodité, et sans qu'ils puissent être troublés ni empêchés, sous quelque prétexte que ce soit; enfin de faire et de recevoir des legs pieux et des fondations, tant pour l'entretien des pauvres sauvages, que pour celui des prêtres, religieux ou séculiers qui y sont, ou qu'il conviendra d'y entretenir, à l'avenir, en plus grand nombre." Le roi ordonne à M. de Montmagny de faire publier et enregistrer ces lettres, et de procurer que les Associés et les habitants de Montréal jouissent de tous les avantages qu'il y énumère: et comme on n'osait pas en exposer l'original aux risques de la mer, il veut qu'on ajoute la même foi à toutes les copies collationnées qui en seront présentées en Canada ou ailleurs. Ces lettres furent signées par le jeune monarque, alors âgé de cinq ans et demi. Enfin, pour qu'il ne manquât rien à M. de Maisonneuve, dans le libre exercice de son autorité, les Associés de Montréal lui donnèrent le 26 mars 1644, de nouvelles lettres, par les quelles ils l'établissaient Gouverneur particulier de ce pays, avec pouvoir d'y administrer la justice et tout ce qui concernait la police et le bon ordre.

XIX.

La grande Compagnie abandonne le monopole des pelleteries en faveur des colons.

Ces lettres patentes et la publication des *Véritables Motifs* devaient naturellement inspirer à la grande Compagnie les préoccupations les plus sérieuses. Le titre seul de cet écrit semblait être une sorte de défi, qui lui était fait, de mettre elle-même au jour les véritables motifs de son entreprise en Canada; et, par ses lettres, le roi, en excitant tous ses sujets à imiter le zèle de ces généreux Associés, par une *sainte émulation*, invitait surtout, et avant tous les autres, les Cent Associés eux-mêmes. Mais, quoique ceux-ci ne fussent pas disposés à faire concurrence à ceux de Montréal par des sacrifices pécuniaires, ils ne pouvaient cependant rester

dans l'inaction sans se nuire beaucoup à eux-mêmes, ni sans passer, dans l'estime publique, pour des spéculateurs qui n'auraient eu en vue que leurs intérêts privés. D'un autre côté, les colons, résidants à Québec et ailleurs dans la Nouvelle-France, entrant pleinement dans les intentions du roi, demandaient qu'on leur fournit les moyens de contribuer, de leur part, à la conversion des sauvages et à l'augmentation de la colonie. Jusqu'alors ils n'auraient pu le faire que par des sacrifices personnels, en s'établissant dans le pays; et comme le monopole des pelleteries, dont jouissait seule la Compagnie des Cent Associés, leur ôtait tout moyen de commerce lucratif, et empêchait par là les Français d'aller s'établir en Canada, tous les colons demandèrent au roi, à cette instance, que ce privilège fût supprimé ou modifié, comme contraire à ses intentions bien connues pour la conversion des sauvages et les progrès de la colonie. Ces justes et graves considérations devaient mettre en souci les Cent Associés; et nous voyons que, le 6 décembre suivant, ils s'assemblèrent pour délibérer entre eux, et continuèrent leurs réunions jusqu'au 7 janvier de l'année suivante. Enfin, à la demande de la reine et à la sollicitation des RR. PP. Jésuites, ils firent, le 14 du même mois 1645, un traité avec les colons de la Nouvelle-France, par lequel ils leur abandonnèrent le commerce des pelleteries. *“Ils en usèrent ainsi en faveur de l'amplification de la colonie Française, dit officieusement le P. Vimont, et pour avancer de plus en plus la conversion des sauvages.”* C'est pareillement ce qu'on lit dans l'arrêt du roi, du 6 mars 1645, qui confirme ce nouvel ordre de choses: *“La Compagnie de la Nouvelle-France, dit ce prince, n'a pu donner une plus véritable marque du désir qu'elle a de l'avancement de la gloire de Dieu, dans la conversion des peuples sauvages, qu'en se privant des moyens de se rembourser à l'avenir de toutes ses dépenses, comme elle le fait, en abandonnant la traite au profit des habitants, qui l'ont désirée et demandée avec de très-grandes instances, comme le seul moyen d'accroître et d'affermir la colonie.”*

XX.

En abandonnant le monopole, la grande Compagnie impose ses propres charges aux colons.

Le P. de Charlevoix attribue cependant cette cession à un motif moins désintéressé; il suppose que la Compagnie des Cent Associés n'en usa de la sorte, que parce qu'elle se lassa même du peu de dépenses qu'elle faisait pour la colonie. C'est qu'en effet, à considérer les conditions sous lesquelles cette cession fut faite, elle était plus avantageuse que nuisible aux intérêts privés de cette Compagnie. Elle céda aux habitants, associés en communauté, à Québec, aux Trois-Rivières et à Villemarie, la traite des pelleteries, dans l'étendue des terres, le long du fleuve Saint-Laurent et

des autres rivières qui s'y déchargent, à l'exception de l'Acadie, de Miskou et du Cap Breton. Mais elle se réserva la pleine propriété de toute la Nouvelle-France, avec les droits de justice et de seigneurie, celui de choisir le Gouverneur général ; et, enfin, elle fit peser sur les habitants toutes les charges qui, par l'édit de sa création, lui avaient été imposées à elle-même. Ainsi, ils devaient faire passer, tous les ans, en Canada, vingt personnes, de l'un ou l'autre sexe, pour l'accroissement de la colonie, fournir chaque habitation du nombre d'ecclésiastiques nécessaires, et leur payer annuellement des pensions. Pareillement, ils étaient chargés de payer les appointements du Gouverneur, du lieutenant, des capitaines, des officiers, de fournir aux soldats les vivres nécessaires ; d'avoir, au moins, cent hommes pour les garnisons du pays, de réparer les Forts et de remplacer, au besoin, les armes et les munitions de guerre. Enfin, sans parler d'autres charges, ils s'obligeaient à transporter, chaque année, en France, et à donner à la Compagnie de Cent Associés, un millier pesant de castors.

XXI.

La cession du monopole aux colons leur est plus nuisible qu'utile.

Mais, en faisant peser sur les habitants seuls toutes les charges de la grande Compagnie, sans leur donner d'autres moyens de les porter, que le bénéfice éventuel du trafic avec les sauvages, cet arrangement était peu utile à la colonie, et devait même la laisser longtemps dans un état de faiblesse extrême. En effet, la guerre cruelle que les Iroquois faisaient alors aux sauvages alliés de la France empêchait souvent ces derniers de porter leurs pelleteries aux habitations Françaises ; jusque-là que, les communications leur devenant extrêmement difficiles, il y eut des années où ils ne purent apporter même une seule peau de castor à Montréal. De son côté, la grande Compagnie, qui restait propriétaire du Canada, et en possession de tous ses autres privilèges, n'avait plus de risques à courir, ni sur terre, ni sur mer. Elle n'était obligée à aucune sorte d'avance ; et s'il arrivait que la colonie ne fût que végéter tristement, et qu'enfin elle fût détruite de fond en comble par les barbares, la Compagnie des Cent Associés était exempte de tout blâme. L'odieux devait en revenir aux habitants, qu'elle était censée avoir favorisés, en leur cédant le commerce des pelleteries, et retomber aussi sur les Associés de Montréal, qui auraient entrepris témérairement une œuvre au-dessus de leurs forces. Nous verrons bientôt, en effet, la colonie Française réduite aux dernières extrémités, sans que la grande Compagnie ait fait aucun effort pour la défendre ; et en même temps les espérances des colons, touchant la traite, diminuées de beaucoup ; tout le pays, enfin réduit à une extrême misère, par suite de la guerre avec les Iroquois, qui s'enflamma plus qu'elle ne l'avait été jusqu'alors, comme nous allons le raconter dans les chapitres suivants.

(A continuer.)

LE DIABLE EXISTE-T-IL ET QUE FAIT-IL ?

(Suite.)

XVI.

LE SPIRITISME ET L'ÉVOCATION DES DÉFUNTS.

Quand on demande aux esprits qui animent les tables et les objets analogues, de vouloir bien décliner leurs noms et qualités, très-fréquemment ils déclarent être l'âme de tel défunt, et si on les évoque sous ce nom, ils y répondent volontiers. C'est à ce point qu'une catégorie nombreuse de spirites nie l'existence des purs esprits, bons ou mauvais, et les remplace par les âmes des défunts.

Nous nous garderons bien de nier la *possibilité* de l'apparition des défunts. L'histoire même du catholicisme en offre d'assez fréquents exemples. Saint Pierre apparaît à Attila et l'épouvante ; Saint Louis de Gonzague apparaît à sainte Catherine dans l'éclat de la gloire céleste ; la bienheureuse Germaine apparaît à la dame de Beauregard et la guérit ; sainte Perpétue voit son frère Dinocrate dans les tourments du Purgatoire, etc., etc. L'Écriture sainte elle-même raconte l'apparition de Samuel à Saül, celle d'Onias et Jérémie à Judas Machabée, celle du Crucifié à Paul, sur le chemin de Damas.

L'évocation même n'est pas condamnée si elle est inspirée de Dieu, et opérée en son nom. Le Bréviaire romain en raconte un mémorable exemple, au jour du 7 mai, fête de saint Stanislas, évêque.

La Pologne avait pour roi Boleslas, que le saint, nouveau Jean-Baptiste, avait irrité profondément en reprenant publiquement son inconduite notoire. Le prince, dans une assemblée solennelle du royaume, fait appeler devant lui en jugement l'évêque, comme possesseur injuste d'une métairie achetée au nom de son Église. Les titres écrits manquaient ; les témoins n'osaient parler. Stanislas promet qu'au bout de trois jours il amènera Pierre, le vendeur de la métairie, mort depuis trois ans. La promesse est accueillie par des rires (comme elle le serait aujourd'hui !) ; mais l'homme de Dieu, après trois jours de jeûne et de prières, ordonne à Pierre de se lever de son sépulchre. Celui-ci reprend la vie, suit l'évêque au tribunal, et devant le roi et sa cour, frappés de stupeur, déclare avoir réellement vendu son champ à l'évêque, qui lui en a payé le prix, puis il se rendort dans le Seigneur.

Les relations entre ce monde-ci et le monde d'outre-tombe ne sont pas impossibles, mais l'illusion des spirites consiste à se persuader qu'au moyen de certaines formules l'on peut briser la barrière qui jusqu'ici

les a séparés. Cette erreur remonte à la plus haute antiquité. Elle est signalée par saint Augustin en ces termes : “ Ces esprits sont trompeurs, non par nature, mais par malice. Ils se font Dieu et *âmes des trépassés*, mais ils ne se font point démons, car ils le sont en effet.” (*Cité de Dieu*, X, II.)

Un savant médecin du seizième siècle, Jean Wier, fait à son tour les réflexions que voici :

“ Ne croyez pas qu’il soit bien difficile au diable de représenter fausement les figures des âmes qui sont hors des corps, et d’épouvanter par apparitions les héritiers des défunts et autres ; c’est à cette fin de contraindre les simples, et ceux qui se fient moins en Dieu, à faire des services illicites, . . . sous ombre de religion, selon la forme qu’on leur en baille. Il tâche aussi de confondre ceux qui sont fermes en la foi, de grouper par tous moyens ceux qui sont assourés, pour essayer de les ébranler ; d’enrichir *par promesses* les désespérés, les crédules, les fous, de perdre ceux qu’il allèche par l’espérance des riches successions, et de les tourmenter par la crainte des mauvaises aventures.” (*Imposture des diables*.)

Sans doute les soi-disant défunts apportent de prétendues preuves de leur identité, mais ces preuves ne sont nullement concluantes. On vous rappelle des particularités que le défunt et vous seul connaissiez ; le crayon mystérieux imite son écriture ; soit. Mais les démons ont été témoins invisibles de ces particularités ; mais ils peuvent sans doute contrefaire habilement une écriture, eux qui opèrent des prodiges bien plus extraordinaires. Et ils connaissent assez le cœur humain pour savoir qu’en vous persuadant qu’une personne chérie est là qui s’entretient avec vous, ils se feront bien mieux écouter, quand, avec une feinte bonhomie, ils déclareront audacieusement que l’enseignement catholique est trompeur. Ces interlocuteurs invisibles prennent les noms les plus augustes, ceux de saint Louis, par exemple, et même de saint Paul ; et sous ces noms ils viennent contredire la foi de saint Louis et les enseignements de saint Paul, et répéter, comme des perroquets, les phrases humanitaires de nos modernes philosophes. Or, jusqu’ici, on a eu, dans l’histoire, des apparitions authentiques de glorieux défunts attestées par des miracles ; aucun d’eux n’a déclaré qu’il s’était trompé quand il croyait et enseignait les dogmes catholiques durant sa vie terrestre : qu’est-ce donc que ces tard venus qui, prenant pêle-mêle les noms de nos saints et ceux des héros de la libre pensée, proclament avec emphase quelques erreurs rajournées avant eux par une douzaine d’écrivassiers d’une incrédulité notoire ?

Evoquer les prétendues âmes des défunts est une vieille pratique de l’idolâtrie punie de la peine de mort dans la législation que Dieu dicta à Moïse. Si la Providence avait voulu autoriser ces entretiens d’outre-tombe, assurément elle en aurait déterminé les conditions, l’humanité les

aurait connues, et l'on n'en serait pas réduit à ces manœuvres suspectes et sans garantie, qui ne peuvent donner à nos âmes que le doute, le trouble, et les plus terribles agitations.

XVII.

D'EXCELLENTS CHRÉTIENS CROIENT POUVOIR FAIRE PARLER LES TABLES,
L'ÉGLISE N'AYANT PAS ENCORE PRONONCÉ.

Des chrétiens ignorants ou présomptueux jusqu'à l'entêtement, oui ; d'excellents chrétiens, non, assurément.

Il existe aujourd'hui des chrétiens de beaucoup de sortes : des catholiques sincères qui nient ce que l'Église affirme, des catholiques respectueux qui ridiculisent ce que l'Église honore, des catholiques soumis qui font ce que l'Église défend et ne font pas ce qu'elle commande. Nous avons rencontré un mathématicien distingué qui se déclarait plus catholique que nous, et ne croyait pas même à l'existence personnelle de Dieu !

Sans doute, des hommes réputés bons catholiques communiquent sans nécessité avec les esprits. Mais n'en voit-on pas qui tombent dans des fautes d'orgueil, d'avarice, de volupté, de haine, de fainéantise, trompant le prêtre qui les admet aux sacrements, ou se trompant eux-mêmes ? Grand Dieu ! si nous nous permettons tout ce que se permettent un tel et un tel qui ne sont pas des impies déclarés, où irons-nous ?

L'Église, qui a très-formellement condamné toute communication volontaire avec les démons, nous l'avouons, n'a pas encore prononcé *sur la forme qu'affecte aujourd'hui la magie*, une de ces décisions solennelles, qui, après de longues et patientes recherches sur la nature des faits observés, les condamne enfin avec éclat ; mais l'Église n'a pas gardé le silence. Un grand nombre d'évêques ont parlé. Pour nous en tenir à la France, dès les débuts de l'invasion spirite, Mgr. Guibert, alors évêque de Viviers, aujourd'hui archevêque de Tours, défendit ces pratiques par un mandement auquel adhérèrent aussitôt de nombreux évêques. Bientôt d'autres voix augustes se firent entendre. Des prêtres d'un éminent savoir, le P. Ventura, le P. de Ravignan, M. Bautain, le P. Lacordaire, combattirent énergiquement cette nouvelle forme de la sorcellerie. Il nous serait difficile de donner la liste exacte des prélats qui ont condamné le spiritisme. Nous pouvons citer S. Em. le cardinal Donnet, NN. SS. Mazenod, Bouvier, Saint-Marc, Dupanloup, Pie, de Marguerie, etc. Mais quand, dans une question religieuse immédiatement pratique, *nul pontife n'a approuvé, beaucoup ont formellement condamné*, le chrétien qui ose s'y livrer est coupable de la plus évidente témérité.

Il y a bien plus. Rome n'a pas ignoré ces manifestations étranges ; elle en a vite pénétré le péril : la cité éternelle sait parfaitement que Pie IX, sans avoir encore fulminé un anathème public, réproouve fortement les pra-

tiques du spiritisme, et encourage les évêques qui le condamnent et les écrivains qui le combattent.

Dès le cinquième siècle, saint Augustin, l'un des plus grands génies qu'ait admirés la terre, écrivait dans le livre immortel des *Confessions* :
 “ Plusieurs voulant revenir à vous, Seigneur, et ne le pouvant point par
 “ eux-mêmes, s'adressèrent aux purs esprits, et, tombant dans le désir
 “ des visions curieuses, méritèrent d'être joués par des illusions. Orgueil-
 “ leux, ils vous cherchaient en gonflant leur poitrine plutôt qu'en la frap-
 “ pant, et alors ils trouvèrent, dans les sentiers de l'orgueil, ces Puis-
 “ sances répandues dans l'air qui les devaient tromper par le déploiement
 “ de leur pouvoir magique. Le diable se transfigura en ange de lumière.
 “ Ce faux médiateur, à qui le secret jugement de Dieu permet de séduire
 “ les superbes, a de commun avec l'homme le péché ; il veut, parce qu'il
 “ n'est pas enveloppé dans un corps mortel, paraître éternel comme Dieu ;
 “ mais le vrai médiateur, que les humbles savent reconnaître, est Jésus-
 “ Christ, mortel avec les hommes, juste avec Dieu.” (X, 42, 43.)

Jésus-Christ, le vrai médiateur, le divin révélateur, a fondé l'Eglise, à laquelle il a dit : “ qui vous écoute, m'écoute ! ” Or, quiconque écoute l'Eglise, ne peut écouter les révélations du spiritisme. Catholique avec soixante générations de saints, ou spirite avec quelques enthousiastes d'hier, il faut choisir. Les deux doctrines sont d'ailleurs, sur les points les plus graves, en contradiction évidente ; si le spiritisme avait raison, l'Eglise devrait disparaître, et les destinées de l'humanité demeurerait à la merci d'une troupe de ces latins invisibles et inconnus dont le langage est plus confus que celui de Babel ! Merveilleux progrès !

XVIII.

EST-CE DONC UNE GRANDE FAUTE DE CONVERSER AVEC LES ESPRITS,
 POURVU QU'ON NE SACRIFIE PAS SA FOI ?

Très-certainement.

La conversation des méchants, quels qu'ils soient, est pleine de danger. La nécessité ou la charité seules l'excusent. “ Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. ”—Vous êtes père de famille ; votre enfant est bon, candide, aimable, vertueux. On vous propose de l'introduire dans une réunion d'enfants fort instruits, fort spirituels, capables de faire leur chemin et de l'aider plus tard à faire le sien, mais gâtés jusqu'à la moelle des os : le jetterez-vous dans la société de tels compagnons ? Plus leurs manières sont gracieuses, leur conversation piquante, leur amitié obligeante, plus ils sont à redouter. Vraiment, on demeure stupéfait devant l'assurance des hommes de ce temps-ci ! On les croirait tous inabordables à la séduction, à l'erreur ; ils semblent avoir reçu un diplôme d'infaillibilité intellectuelle et morale ! Quoi ! vous vous imaginez pouvoir converser impu-

nément avec ce vieux trompeur qui a pour lui, avec l'énorme supériorité de son intelligence et soixante siècles de réflexion et d'expérience, l'éblouissement que vous éprouverez naturellement en pénétrant dans un monde inconnu où, seul, il guidera vos pas ! Celui qui ouvre sans une vraie nécessité un mauvais livre mérite d'y trouver l'aveuglement ; que sera-ce de celui qui, malgré les avertissements que Dieu lui donne par son Eglise, converse avec l'esprit qui dicte ou inspire tous les mauvais livres ?

Soyez francs. Que désiriez-vous apprendre des esprits ? Les choses que Dieu vous cache, les secrets du monde invisible ou de l'avenir.— A vos tables, à vos crayons, vous demandez ce que la superstition a demandé dans tous les siècles à la magie. Vous jugez tout simple de prier un rebelle de vous livrer traîtreusement le secret de votre souverain. Vous allez peut-être jusqu'à lui demander aide et secours pour vous soustraire à la volonté divine. Et vous ne craignez pas qu'à votre curiosité sacrilège le mensonge réponde ? Vous faites jaser le serviteur infidèle, parce que le maître se tait, ou tient un langage qui ne plaît pas à votre mollesse, et vous croyez tout cela innocent et sans péril !— Ce n'est qu'un jeu, dites-vous !— A la bonne heure ; mais croyez-vous donc que l'orgueilleux ennemi du genre humain, ce jaloux dont l'envie a amené tous nos maux, se rend docile à vos fantaisies comme le ferait le chien le plus soumis, s'il n'espérait rien de sa complaisance ? En l'écoutant, vous devenez peu à peu son disciple : il veut bien être votre esclave pendant un temps parce qu'*insensiblement* d'esclave il se fera maître.

Ces expériences sont très-amusantes, dites-vous.

— Je vous réponds avec saint Pierre Chrysologue : “ *Qui prétend s'amuser avec le diable ne se réjouira pas avec le Christ.* ” Tout ce qui amuse n'est pas permis. Certains romans sont très-intéressants, très-piquants, très-divertissants ; et pourtant, si vous les lisez, vous tuerez votre âme.

Que le prêtre, dans l'exercice de ses divines fonctions, que des hommes spéciaux, dans le but charitable de dessiller les yeux de leurs frères aveuglés, interrogent les démons et leur répondent, ils ont des motifs graves d'agir ainsi, et ils peuvent compter sur la protection de la Providence. Mais ils savent combien l'atmosphère diabolique est malsaine, et les deux hommes aussi doctes que dévoués à qui nous devons les plus savants travaux sur ces matières, MM. de Mirville et G. Desmousseaux, n'assistent plus aujourd'hui à ces opérations diaboliques, parce qu'étant suffisamment renseignés, ils jugent avec raison que *la simple curiosité ne justifie pas la présence d'un chrétien en ces réunions.*

Ecrivant aux premiers fidèles, l'apôtre saint Paul leur défendait de manger des viandes immolées aux idoles, parce que ces viandes avaient été consacrées aux démons. “ Vous ne pouvez point, leur disait-il, participer à la table des démons et à la table du Seigneur. ” (1 Cor., x.) Converser avec les démons est chose bien autrement grave que de manger les viandes qui leur ont été offertes. Aux imprudents qui les interrogent s'appliquent donc le commandement de l'apôtre : “ Je ne veux pas que vous fassiez société avec les démons. Est-ce que nous prétendons nous jouer du Seigneur ? et serions-nous plus forts que lui ? ” . . .

A continuer.

LES ESQUIMAUX.

Au moment où des négociations, habilement conduites par nos hommes d'Etat, vont mettre le Canada en possession des vastes contrées qui s'étendent au nord de ce continent, il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les peuples qui les habitent. De tous ces peuples, les moins connus, les plus curieux à étudier, sont les Esquimaux. Nous empruntons à un ouvrage récent quelques traits propres à nous les peindre sous leurs véritables couleurs.

Esquimaux signifie *mangeurs de poisson cru*. C'est un sobriquet que les Indiens ont donné à leurs voisins des régions arctiques.

Frères des Samoyèdes d'Asie et sans doute aussi des Lapons d'Europe, les Esquimaux appartiennent à cette race singulière que l'humanité, dans le cours de ses migrations, a envoyé comme un avant-garde vers les extrémités du globe. Ce peuple étrange, qui vit au sein des neiges et des glaces éternelles, qui mange la chair du phoque et boit l'huile de la baleine, qui habite tour-à-tour sous des huttes de neige et sous des tentes de peaux de renne, et qui poursuit la morse jusque dans le pôle arctique, paraît avoir frayé la voie aux peuplades asiatiques qui vinrent jadis habiter l'Amérique, en franchissant le détroit de Behring. Les Esquimaux ne vécurent pas toujours à une distance aussi éloignée de l'équateur. Au douzième siècle les Scandinaves les trouvèrent sur les rives du Potomac et de la Delaware. Refoulée peu à peu vers le nord par les Indiens, plus puissants, cette race douce et inoffensive pénétra dans le Groënland vers le quatorzième siècle et atteignit bientôt des latitudes qui semblaient à jamais interdites à l'homme.

Il est remarquable que, dispersées sur la moitié du pourtour du bassin arctique et séparées les unes des autres par des distances souvent énormes, rendues encore plus infranchissables par les mille obstacles que la nature polaire oppose aux voyageurs, ces nombreuses tribus ont conservé les mêmes caractères : partout même langue, mêmes mœurs, mêmes traits physiques, même large et grosse figure ronde, aux pommettes saillantes et aux yeux petits et obliques, même bouche largement fendue, même teint de cuivre pâle, que l'air vif et froid anime parfois de couleurs vermeilles ; même caractère placide et négatif, également peu susceptible de grands vices et de grandes vertus. Dans son premier voyage, John Ross rencontra sur la côte ouest du Groënland, un clan d'Esquimaux qui, séparés du reste de la terre par des glaciers gigantesques et de hautes montagnes, n'avaient jamais vu d'autres hommes et se croyaient seuls au monde. Sans traditions, sans souvenir de leurs origines et du lieu d'où leurs pères étaient partis, ces exilés de la famille humaine avaient néanmoins conservé la langue de la patrie.

Emporté sur un traîneau rapide par son attelage de chiens, l'Esquimau émigre d'un lieu à un autre, toujours en quête de la proie de chaque jour. C'est l'arabe hyperboréen. De même que le Bédouin du désert, qui, poussant devant lui son troupeau, s'en va d'Oasis en Oasis à la recherche de nouveaux pâturages, le naturel des régions arctiques promène sa tente voyageuse du sud au nord et du nord au sud, soit que l'hiver le chasse des régions septentrionales, soit que l'été l'y ramène. Ses troupeaux sont les phoques, les balcines blanches, les rennes et les bœufs musqués, qui peuplent ces contrées glacées et qui viennent s'offrir à son javelot en corne de narval, qu'il manie avec une étonnante dextérité. Une mer glacée s'étend devant lui comme un désert sans fin. L'aquilon soulève d'épais tourbillons de neige, comme le Simôun les sables brûlants des solitudes africaines. Mais là s'arrête la comparaison. Le soleil vivifiant nourrit, pour ainsi parler, le Bédouin nomade et le revêt de ses rayons. Esclave d'une nature marâtre, le pauvre Esquimau n'a qu'une préoccupation, qu'un souci : vivre. Son existence n'est qu'un long combat contre des obstacles sans cesse renaissants ; sa subsistance de chaque jour n'est que le fruit de la persévérance et de la lutte. Encore est-il souvent vaincu dans cette lutte incessante. En mettant en fuite le renne et le bœuf musqué, et en protégeant de son bouclier de glaces contre les atteintes du harpon, la baleine et le veau marin, l'hiver apporte trop souvent avec lui la famine. L'imprévoyance, vice ordinaire des peuples qui vivent au jour le jour, aggrave encore les rigueurs de la mauvaise saison. Aussi n'est-il pas rare de voir la mort s'abattre sur des peuplades entières. Kennedy vit un jour sur la côte du Labrador, un vieillard qui seul avait survécu au désastre de sa tribu, faveur qu'il n'avait achetée qu'au prix du plus affreux cannibalisme : le misérable avait dévoré les cadavres de sa femme et de ses enfants, morts de faim ; et, après de longues années, cet horrible souvenir faisait encore couler ses larmes.

Qui aurait le droit de s'étonner après cela du peu de progrès intellectuel et social des Esquimaux ? Cependant leur génie industriel aiguë par la nécessité et stimulé par les obstacles, a produit des œuvres remarquables. Ces *kayacks*, par exemple, ces légères nacelles insubmersibles, longues de quinze à dix-sept pieds, en peaux de phoques tendues sur un châssis d'os de baleine,—flèches rapides sur lesquelles l'Esquimau, armé de sa longue pagaie, fend les flots avec la vitesse du vent, se glisse entre les étroits interstices des glaces et se rit des fureurs de la tempête,—constituent des appareils de navigations inappréciables pour ces peuples, et ont excité l'admiration de l'illustre Cook lui-même.

L'architecture de leurs habitations d'hiver n'est pas moins digne d'attention. Parry nous a laissé la description d'un village Esquimau qu'il rencontra à quelque distance de son vaisseau, pendant son hivernage à l'île

Winter. Six vastes huttes, arrondies en forme de ruches, composaient la bourgade arctique. La glace et la neige, seuls matériaux que l'avare nature fournisse à l'homme sous ces latitudes désolées, formaient tout à la fois les murs et l'ameublement de ces constructions étranges. On pénétrait en rampant par une étroite ouverture cintrée, haute de trois pieds, dans une première pièce circulaire, semblable à un four de boulanger, et avec laquelle communiquaient trois chambres de forme identique. Chacun de ces compartiments, ayant de quatorze à quinze pieds de diamètre sur sept d'élévation, était habité par une famille. Des blocs de neige durcie, artistement façonnés, composaient les murailles de ces singuliers édifices ; la plus grosse de ces pierres de taille de nouvelle espèce servait de clef de voûte. Au plafond était encadrée une large table de glace, à travers laquelle filtrait dans l'intérieur un jour indécis et pâle. Au milieu de chaque pièce s'élevait un poteau de neige qui servait de piédestal à une lampe de pierre, où fumait dans l'huile de cétacé une mèche de mousse, et qui servait tout à la fois de flambeau pour l'éclairage et de foyer pour la cuisson des aliments. Une couche circulaire de neige battue, sur laquelle étaient étendus des fanaux de baleine, des tiges de bruyère et des peaux de renne et de phoque, en guise de matelas et de couvertures, composait le lit où la famille reposait en commun. Telle est l'habileté des Esquimaux, que deux heures suffisent à deux d'entre-eux pour l'édification d'une de ces huttes. Les navigateurs n'ont trouvé rien de mieux que d'emprunter leur ingénieux système architectonique, et, pendant leurs excursions lointaines, s'abriter chaque nuit sous des cabanes de neiges, les plus chaudes qu'on puisse habiter dans ces régions glacées. La neige oppose au rayonnement du calorique un rempart si infranchissable, que la flamme d'une lampe suffit pour échauffer une vaste pièce bâtie dans ces conditions.

Les demeures d'été sont le plus ordinairement des tentes de peau de renne et de morse cousues ensemble, assujetties à terre au moyen de lourdes pierres et soutenues au sommet par un pilier en os de baleine. Une arête de poisson et un boyau de veau marin servent aux Esquimaux d'aiguille et de fil pour coudre les pièces de ces abris et leurs vêtements de fourrures.

La malpropreté et la glotonnerie des Esquimaux sont proverbiales. La rigoureuse température au sein de laquelle ils vivent annule les fâcheux effets de la première, en même temps qu'elle explique la seconde, en surexcitant la faim par une incessante déperdition de carbone.

Comme celles de tous les peuples ichthyophages, leurs unions sont fécondes ; mais sous ce ciel d'airain qui tue les faibles, les enfants les plus robustes seuls survivent. Leurs mœurs d'ailleurs présentent une brutale promiscuité. S'il est vrai que la façon dont l'homme traite la femme soit un des traits principaux à l'aide desquels les divers peuples se classent dans l'échelle

de la civilisation, les Esquimaux doivent y occuper un des degrés inférieurs. Pour eux, comme pour presque tous les peuples sauvages et barbares, la femme est, non une compagne, mais un serviteur voué aux travaux les plus rebutants, et qu'en récompense ils laissent quelquefois mourir de faim. Ajoutons toutefois que chacun d'eux se choisit parmi les femmes âgées une *amama* ou *mère*, qu'il entoure de ses respects. Les étrangers qui nouent des relations avec une tribu sont soumis à la même formalité. Le gouvernement des Esquimaux est celui de tous les peuples enfants, le régime patriarcal primitif.

La croyance aux esprits élémentaires des phénomènes terrestres, à la magie, aux sorciers ou *angelokks*, semble composer toute la religion de la plupart des Esquimaux. Quand, par exemple, l'aurore boréale jettant d'un bord à l'autre de l'horizon ses arcades lumineuses, couronne le pôle céleste d'aurores flamboyantes, ou lance de longs jets de feu semblables aux éclairs dont un orage d'été incendie le firmament, l'Esquimau contemple ces météores avec une terreur superstitieuse, et voit dans ces jeux de lumière les esprits de ses ancêtres errants dans le pays des âmes. Cependant une faible lueur de christianisme a commencé de percer ces épaisses ténèbres sur la côte du Groënland, où quelques tribus voisines des établissements danois ont été évangélisées.

De tous les animaux dont l'homme a fait les compagnons de son pèlerinage terrestre, le chien seul a suivi les Esquimaux dans leur lointain et sévère exil. *L'ami de l'homme* lui est resté fidèle jusqu'à la fin. Seul il l'a accompagné jusqu'aux extrémités de la terre, au milieu des glaces et des neiges. Partageant sa misérable vie, comme lui il mange la chair du phoque et boit l'huile de cétacé ; et comme s'il voulait lui tenir lieu des autres animaux qui ont refusé de le suivre sous le pôle, il s'est fait son esclave, sa bête de somme.

Dans son beau chapitre sur l'instinct de la patrie, l'auteur du *génie du Christianisme* a demandé aux Esquimaux une des preuves les plus frappantes apportées à l'appui de sa thèse. L'illustre écrivain ne pouvait, en effet, choisir un argument plus péremptoire pour démontrer l'indéfectible et instinctif amour que le créateur a mis au cœur de chaque homme pour le coin de terre qui l'a vu naître. Fut-il jamais un pays plus horrible que celui qu'habitent ces peuples misérables, une nature plus cruelle que celle au sein de laquelle ils vivent, un ciel plus âpre et une terre plus ingrate que leur ciel et leur terre ? Et pourtant ces êtres déshérités ont pour leur "épouvantable patrie," l'amour que l'habitant de la région la plus favorisée nourrit pour la sienne ; et l'on a vu ceux de ces sauvages qui ont été amenés en Europe, atteints bientôt de nostalgie au milieu des douceurs et de l'éclat de la civilisation, soupirer après leurs huttes de neige, leurs glaciers et leur éternel hiver.

LE CONCILE ŒCUMÉNIQUE.

Organisation du Concile—Commissions—Lettres apostoliques—les Evêques Orientaux—Le Prince de Birmanie—M. Guizot—Publications diverses—Les gouvernements—les Evêques titulaires—Saint-Pierre de Rome.

I.

Tout ce qui a trait aux préparatifs du prochain Concile œcuménique intéresse vivement les catholiques. A ce titre nos lecteurs nous sauront gré de reproduire les détails suivants empruntés à diverses correspondances étrangères.

Les règles suivies dans les travaux préparatoires du prochain Concile sont les mêmes qui ont été observées lors du saint Concile de Trente, à cette différence, que les matières destinées à être soumises aux délibérations du Concile sont l'objet d'une étude plus longue et plus approfondie. Les Evêques ont envoyé leurs réponses aux questions qui leur ont été adressées un an avant la convocation du Concile, par S. E. le cardinal Caterini. Ces réponses sont examinées avec un soin extrême et confrontées avec la sainte Ecriture, l'enseignement des Pères et les traditions de l'Eglise. Les résultats de ce travail seront soumis aux évêques, pour qu'ils puissent se livrer à un nouvel examen, et asseoir leur jugement définitif.

Ce serait une erreur de croire que les délibérations du Concile seront restreintes aux sujets préparés en commission. Chaque évêque a l'entière liberté de saisir l'assemblée de telle ou telle question. Le siège de Pierre a toujours été l'asile de la liberté chrétienne : et cette liberté est l'héritage commun de tout catholique, et c'est ce qui nous fait croire que les sessions dépasseront les six mois, que quelques évêques très-éloignés auraient désiré voir fixés, pour la limite de temps suffisante à la tenue du Concile, afin d'être moins longtemps absents de leur troupeau.

Le Saint-Père a manifesté l'intention de présider le Concile en personne.

L'organisation et la préparation en ont été confiées à une COMMISSION CENTRALE composée de Cardinaux, presque tous présidents d'une commission spéciale et auxquels sont adjoints un certain nombre de consultants.

Le but de cette commission est de classer les questions, *postulata*, et les avis envoyés par les évêques de l'univers entier, de les renvoyer aux commissions compétentes ; de recevoir toutes les décisions prises par les susdites commissions, de les soumettre à un examen sévère et à une étude approfondie, enfin de communiquer directement avec le Souverain-Pontife sur toutes les matières soumises au Concile.

Voici les membres de la congrégation directrice et des six commissions.

CONGRÉGATION CARDINALICE DIRECTRICE.

LL. EE. les cardinaux : Constantin Patrizi, président. Charles-Auguste de Reisach,

Alexandre Barnabò, Antoine-Marie Paucbianco, Joseph-André Bizzarri, Louis Bilio, Prosper Caterini, Annibal Capalti.

SECRÉTAIRE.—Mgr. Pierre Giannelli, archevêque de Sardes. CONSULTEURS.—1. Mgr. Vincent Tizzani, archevêque de Nisibe ; 2. Mgr. Joseph Angelini, archevêque élu de Corinthe ; 3. Mgr. Georges Talbot de Malahide, prélat de la maison de Sa Sainteté ; 4. Don Melchior Galeotti, préfet des études au séminaire de Palerme ; 5. P. Sébastien Sanguineti, S. J., professeur au collège Romain ; 6. D. Henri Feije, professeur de droit canon à Louvain ; 7. D. Charles-Joseph Héfélé, professeur d'histoire ecclésiastique à Tubingue.

COMMISSION DES RITES ET CÉRÉMONIES.

PRÉSIDENT.—S. Em. le cardinal Patrizi. CONSULTEURS.—1. Mgr. Dominique Bartolini, secrétaire de la Congrégation des rites ; 2. Mgr. Louis Ferrari, préfet des cérémonies pontificales ; 3. Jean Corazza, cérémonier pontifical participant ; 4. Mgr. Pie Martinucci, cérémonier pontifical participant ; 5. Mgr. Camille Balestra, cérémonier pontifical participant ; 6. Mgr. Remi Ricci, cérémonier pontifical participant, secrétaire de la commission.

COMMISSION POLITIQUE ECCLÉSIASTIQUE.

PRÉSIDENT.—S. Em. le cardinal Reisach. CONSULTEURS.—1. Mgr. Marin Marini, archevêque-évêque d'Orviété ; 2. Mgr. Joseph Papardo del Parco, évêque de Sinope ; 3. Mgr. Dominique Bartolini ; 4. Mgr. Ludovic Jacobini, prélat domestique de Sa Sainteté ; 5. Mgr. Louis Ferrari ; 6. Mgr. Vincent Nassi, prélat domestique de Sa Sainteté ; 7. Mgr. Laurent Gizzi, prélat domestique de Sa Sainteté ; 8. P. Camille Guardì, consultant de l'Inquisition ; 9. D. Joseph Kovacs, chanoine de Kalocza ; 10. D. Guillaume Molitor chanoine de Spire ; 11. M. l'abbé Chesnel, vicaire-général de Quimper ; 12. Mgr Ange Trinchieri, secrétaire de la Commission ; 13. D. Christophe Moufang, chanoine de Mayence ; M. l'abbé Ambroise Gibert, vicaire-général de Moulins.

COMMISSION DES ÉGLISES ET MISSIONS ORIENTALES.

PRÉSIDENT.—S. Em. le cardinal Barnabò. CONSULTEURS.—1. Mgr Jean Siméoni, secrétaire de la Propagande ; 2. Mgr. Ludovic Jacobini ; 3. P. Jean Bollig, S. J., professeur d'arabe et de sanscrit à l'Université romaine ; 4. P. Charles Vercellone, consultant de l'Index ; 5. D. Augustin Theiner, de l'Oratoire, préfet des archives du Vatican ; 6. P. Léonard Valerga, préfet des missions étrangères des Carmes déchaussés en Syrie ; 7. D. Joseph David, chorévêque syrien de Mossoul ; 8. D. César Rocetti, chanoine de Sainte-Marie *ad Martyres* ; 9. D. Joseph Piazza, *minutante* de la Propagande ; 10. D. François Rosi, archiviste émérite de la Propagande ; 11. Mgr Séraphin Cretoni, secrétaire de la commission ; 12. P. Daniel-Boniface de Haneberg, Bénédictin, professeur de théologie à Munich ; 13. P. Jean Martinoff, de la Compagnie de Jésus ; 14. Mgr. Edouard-Henri Howard, consultant de la Propagande.

COMMISSIONS DES RÉGULIERS.

PRÉSIDENT.—S. Em. le cardinal Bizzarri. CONSULTEURS.—1. Mgr. Marin Marini ; 2. Mgr Stanislas Svegliati, secrétaire de la Congrégation des Evêques et Réguliers ; 3. Mgr Louis Trombetta, sous-secrétaire de la même congrégation ; 4. Mgr. Ange Lucidi, sous-secrétaire de la congrégation du Concile ; 5. P. Charles Capelli, procureur-général des Barnabites ; 6. P. Marie-François-Raymond Bianchi, des frères Prêcheurs ; 7. Joachim da Cipressa, des mineurs de l'Observance ; 8. P. Nicolas Cretoni, des Augustins ; 9. P. Firmin Costa, S. J. ; 10. Mgr. Victorien Guisasaola, archiprêtre de la cathédrale de Séville ; 11. D. François Stoppani, secrétaire de la commission.

COMMISSION DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE.

PRÉSIDENT.—S. Em. le cardinal Bilio. CONSULTEURS.—1. Mgr. Joseph Cardoni, archevêque d'Edesse; 2. P. Marie-Mariano Spada, des frères Prêcheurs, maître du S. P. apostolique; 3. P. Marie-Hyacinthe de Ferrari, des frères Prêcheurs; 4. P. Jean Perrone, S. J., préfet des études au collège Romain; 5. Mgr. Jean Schwetz, professeur de théologie à l'Université de Vienne; 6. P. Marie Bonfils Mura, ex-général des Servites de Marie; 7. P. Antoine-Marie Adragua, définiteur général des Mineurs conventuels; 8. Mgr Jacques Jacquenet, protonotaire apostolique, curé de Saint-Jacques, à Reims; 9. M. l'abbé Charles Gay, vicaire général de Poitiers; 10. P. Thomas Martinelli, des Augustins, consultant de l'Index; 11. D. Joseph Pecci, professeur de philosophie à l'Université romaine; 12. P. Jean-Baptiste Franzelin, S. J., professeur de théologie au collège Romain; 13. P. Clément Schrader, S. J., professeur de théologie à l'Université de Vienne; 14. D. Camille Santori, secrétaire de la commission; 15. D. Placide Petacci, bénéficiaire de Saint-Laurent *in Damaso*; 16. D. François Hettinger, professeur de théologie à l'Université de Watzbourg; 17. D. Jean Alzog, professeur d'histoire ecclésiastique à Fribourg-en-Brisgau; 18. D. Jacques Corcoran, vicaire général de Charleston; 19. D. Etienne-Moreno Labrador, professeur de théologie au séminaire de Cadix.

COMMISSION DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE.

PRÉSIDENT.—S. Em. le cardinal Caterini. CONSULTEURS.—1. Mgr. Pierre Giannelli; 2. Mgr. Joseph Angelini; 3. Mgr. Stanislas Svegliati; 4. Mgr. Jean Siméoni; 5. Mgr. Laurent Nina, assesseur de l'Inquisition; 6. Mgr. Ludovic Jacobini, secrétaire de la Commission; 7. Mgr. Venance Mobili, *minutante* de la Propagande; 8. Mgr. Ange Lucidi; 9. D. Philippe de Angelis, professeur de droit canon à l'Université romaine; 10. P. Camille Tarquini, S. J., consultant de la Propagande et de l'Inquisition; 11. D. Ange Jacobini, chanoine de Saint-Eustache; 12. D. Joseph Hergenræther, professeur d'histoire ecclésiastique à Wurtzbourg; 13. D. Henri Feije; 14. M. l'abbé Henri Sauvé, chanoine théologal de Laval; 15. D. Joseph Giese, chanoine théologal de Munster; 16. D. Gaspard Heuser, professeur de théologie à Cologne; 17. D. Joseph de Torres Padilla, professeur de discipline et d'histoire à Séville.

Des consultants de divers pays sont fréquemment adjoints aux Commissions. La plus importante est celle de *Théologie Dogmatique*. Mais une de celles qui excitent l'intérêt le plus général, est la commission présidée par le cardinal de Reisach, laquelle s'occupe des relations de l'Église catholique avec les gouvernements et la société civile.

II.

On se rappelle que c'est le 26 juin 1867 que l'auguste Pontife, Pie IX, manifesta, pour la première fois, aux évêques réunis pour le Centenaire de saint Pierre, le désir de convoquer un Concile œcuménique, afin d'apporter, avec l'aide du Seigneur, les remèdes nécessaires aux maux dont l'Église était opprimée, et d'assurer son triomphe sur l'erreur et le désordre.

Les cinq cents évêques réunis au Vatican acclamèrent dans une adresse commune, du 1er juillet, ce désir, affirmant toutes les espérances du pontife suprême et ajoutant : “ que ce concile ne pouvait manquer d'être une “ merveilleuse source d'unité, de sanctification et de paix avec la grâce “ de Dieu et la divine intercession de Marie Immaculée. ”

Ces dernières paroles exprimaient un vœu que le Souverain-Pontife accueillit avec un vif sentiment de joie, et pour y satisfaire, il décréta que le concile se réunirait sous les auspices de la Mère de Dieu, la Vierge Immaculée, et s'ouvrirait le jour même où l'on renouvelle la mémoire de cet insigne privilège.

Le 29 juin de l'année suivante, 1868, la Bulle de convocation *Œterni Patris* fut publiée, fixant l'ouverture du Concile général au 8 décembre 1869.

On sait quelle émotion de joie elle causa à toute la chrétienté. Les politiques, les philosophes, les hérétiques, les schismatiques et jusqu'aux princes infidèles de l'Inde s'en émurent également, mais pour des motifs bien différents. Nul ne pouvait s'empêcher d'admirer ce Pontife d'une inébranlable fermeté qui, pendant qu'on lui dispute son domaine, convoque à Rome même la plus grande assemblée de pontifes que l'Eglise aura peut-être jamais vue, afin d'y délibérer paisiblement, sur les intérêts de la Religion : qui, pendant que tout chancelle autour de lui, les principes, les mœurs, les institutions et les trônes, seul avec une doctrine arrêtée, poursuit un but unique, avec une persévérance surhumaine.

Le 8 septembre de la même année, Pie IX adressait aux évêques schismatiques du rit oriental la Lettre apostolique *Arcano Divinae Providentia*, suivant en cela l'exemple de ses illustres prédécesseurs Grégoire X et Eugène IV à l'occasion des Conciles de Lyon et de Florence.

La Lettre présentée au patriarche grec de Constantinople, par l'abbé Testa, ne fut pas acceptée, et le patriarche grec se contenta de répondre qu'il était " en sûreté de conscience ;" ce que ses diocésains ont trouvé eux-mêmes peu courtois.

Son grand vicaire, qui était à ses côtés, donna ensuite les raisons du refus. " L'Eglise grecque ne reconnaît pas, dit-il, la suprématie que le " Pape de Rome prend sur l'Eglise universelle ; elle rejette son infailibilité " et sa supériorité sur les conciles œcuméniques. " Et cependant, les Pères grecs qui ont précédé le schisme, et en particulier St. Irénée, ont admis cette suprématie, et au concile de Chalcédoine, les évêques assemblés ont reconnu la supériorité du pontife romain sur les conciles œcuméniques, par cette célèbre parole :

" Pierre a parlé par Léon, " *Petrus per Leonem locutus est.*

Quant à l'infailibilité du pontife romain, elle est une conséquence des privilèges accordés par Jésus-Christ à saint Pierre.

Le métropolitain de Chalcédoine renvoya la Lettre avec cette suscription " *Epistrefête* " qu'elle soit renvoyée : " l'évêque de Verna, cru qu'un évêque ne pouvait la recevoir après que le patriarche l'avait refusé.

L'évêque de Salonique a apporté cinq raisons de son refus : la première, c'est que s'il va au concile, son Patriarche pourrait le châtier : c'est assez dire qu'il a peur.

La seconde, c'est que le concile se tient à Rome ; il eut sans doute préféré qu'il se tint sous la protection du Grand-Turc.

La troisième, c'est que le Pape appelle les évêques à Rome pour les dominer. Non pas, Pie IX a dit seulement, "*Venez, afin de rétablir l'union.*"

La quatrième, c'est que le Pape est roi et porte l'épée. Mais saint Pierre portait bien l'épée, il est vrai que Jésus-Christ l'a réprimandé de s'en être servi, mais alors il n'en avait pas le droit, il n'avait pas reçu sa mission. Toutefois, alors même Jésus-Christ ne lui a point dit de rejeter son épée, mais de la remettre dans le fourreau, sans doute jusqu'au temps opportun, et le temps n'est-il point opportun aujourd'hui de la porter et de la tirer aussi, pour la défense du domaine temporel, que tous les évêques du monde, que les politiques les plus profonds jugent nécessaire à l'indépendance spirituelle du Pontife romain et de l'Eglise entière.

La cinquième raison, est l'addition de mot *Filioque*, au Symbole : mais cette addition s'est faite au concile de Florence, que les Grecs ont signé ; qu'ils soient donc d'accord avec eux-mêmes, ou moins ignorants de l'histoire.

L'Evêque de Trébisonde, vénérable vicillard, a accueilli la Lettre avec le plus profond respect, il la pressait sur sa poitrine, la portait sur son front, à la manière des Orientaux ; il la retournait en tous sens, admirait la forme des caractères latins qu'il ne comprinait pas, et s'écriait :

O Rome ! O Rome ! O Saint Pierre ! O Saint Pierre !! mais on n'a pu lui arracher aucune promesse.

L'évêque d'Andrianopolis a renvoyé les Lettres mais en disant : "Je veux d'abord réfléchir, je veux décider de moi-même," indiquant qu'il ne se laissera influencer par aucune autorité, et consultera sa conscience. Puisse Dieu l'éclairer et toucher son cœur !

Le refus de l'épiscopat schismatique, en face de l'acceptation unanime de l'épiscopat catholique, a produit une fâcheuse impression sur les fidèles du schisme grec. "Par son refus d'intervenir au Concile œcuménique, disent-ils, notre épiscopat donne à penser qu'il se sent incapable de soutenir les discussions devant l'épiscopat latin.

La troisième Lettre apostolique émanée du Saint-Siège, à l'occasion du concile, a été la Lettre *Jam vos omnes* du 13 septembre, adressée à tous les protestants et autres non catholiques. Dans un de nos derniers numéros nous avons fait connaître de quelle manière elle a été accueillie par les églises réformistes, et par les jansénistes de Hollande ; nous n'avons pas à revenir sur ce sujet, nous ne relèverons que quelques faits particuliers que nous croyons propres à intéresser nos lecteurs.

L'*Armonia* de Florence rapportait, il y a quelque temps, qu'un missionnaire de la Birmanie ayant parlé au Souverain de ce pays du prochain concile, et lui ayant fait connaître le désir du Saint-Père de voir tous les

princes du monde s'abstenir de mettre obstacle au voyage des évêques, appelés à Rome, en a reçu cette réponse : " Quoi donc ! peut-il y avoir des princes et des souverains qui s'opposent à un si juste et si saint désir ? Pour ma part, non-seulement je ne m'y oppose pas, mais je promets dès à présent de payer les frais de voyage de l'évêque de mon royaume, aller et retour."

Avec les seules lumières de la raison et du bon sens, ce prince païen comprend mieux que l'incrédulité railleuse et corrompue de notre civilisation moderne, les avantages que le monde entier peut retirer des délibérations de cette auguste assemblée, composée de ce qu'il y a de plus éclairé et de plus saint dans le monde, et assistée de l'Esprit de Dieu.

Si ces conséquences échappent aux esprits légers, elles n'échappent pas aux philosophes et aux politiques profonds. Un homme qui a tenu, pendant longtemps entre ses mains les destinées de l'Europe, qui a été le conseiller des rois, M. Guizot, que sa haute intelligence fait respecter de tous les partis, disait récemment dans une réunion d'ecclésiastiques et de laïques chez le curé de Notre-Dame de Dozulé, en Normandie : " Vous autres prêtres vous avez la foi ; c'est la foi qui vous conduit, et lors même qu'il y a eu imprudence apparente, le succès finit toujours par vous justifier. C'est ainsi que l'Eglise catholique se soutient heureusement pour la France et pour le monde. . Non, le clergé ne meurt pas, la papauté ne tombe pas. . Pie IX a fait preuve d'une admirable sagesse, en convoquant cette grande assemblée d'où sortira peut-être le salut du monde : car nos sociétés sont bien malades ; mais aux grands maux les grands remèdes."

La convocation du Concile œcuménique a donné lieu à une foule d'écrits dont quelques-uns ont eu du retentissement, et sur lesquels il est possible que nous revenions un jour.

Outre les trois Lettres apostoliques que nous avons mentionnées et qui forment comme la partie officielle de cette *Littérature du Concile* ; outre les articles sans nombre déjà publiés dans les feuilles périodiques, et les Lettres pastorales des évêques publiant la Bulle de convocation, plusieurs brochures, plusieurs ouvrages ont paru, qui peuvent donner des notions intéressantes sur les opérations futures du concile et ses conséquences salutaires.

Parmi les œuvres qui s'y rapportent plus directement, nous mentionnons : La Lettre de Mgr. Manning, archevêque de Westminster, sur le Centenaire de Saint Pierre.

La Lettre de Mgr. Dupanloup sur le *Concile* que nous avons publiée.

La *somme des Conciles généraux et particuliers*, par M. l'abbé Guyot.

Mais si l'on veut comprendre l'œuvre du concile, en prévoir même les décisions, on ne peut trop méditer le *Syllabus* et les *Acta summi Pontificis Pii Papæ IX*, qui forment aujourd'hui deux forts volumes imprimés à Rome.

III.

Deux questions ont déjà été soulevées à l'occasion du Concile. La première concerne les gouvernements, la seconde les évêques *titulaires* autrement dits *in partibus*.

Jusqu'ici les gouvernements catholiques avaient été représentés dans les conciles œcuméniques, par leurs ambassadeurs. Jusqu'au concile de Trente, les lois de l'Eglise étaient considérées comme lois de l'Etat ; les monarques chrétiens remplissaient dans leur royaume les fonctions d'*évêques extérieurs*, et l'on comprend que dans de tels rapports de l'Eglise et de l'Etat, il était bon pour l'entente et l'union que les gouvernements eussent leurs représentants aux conciles généraux.

Aujourd'hui la situation n'est plus la même, les gouvernements ont proclamé la liberté des cultes, et il n'y a plus de religion d'Etat. Pie IX n'a donc pas cru devoir adresser d'invitation aux princes catholiques ; il s'est contenté d'exprimer le désir que les princes ne mettent aucun obstacle à sa célébration et n'empêchent pas les Evêques de leurs Etats de se rendre à Rome.

En France, le corps législatif s'est ému, et les gouvernements se sont inquiétés de ce qu'on regardait comme une exclusion formelle ; on a voulu y voir une reconnaissance tacite faite par le Saint-Père de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Mais cette séparation est contraire à la doctrine de l'Eglise, et il suffit de relire la Bulle du 22 juin sur les affaires d'Autriche pour s'en convaincre. Le Saint-Siège n'approuve pas cette séparation, qui pour les gouvernements est réelle ; mais comme elle existe, elle lui inspire une nouvelle ligne de conduite que les gouvernements conséquents à leurs principes ne peuvent désavouer.

La seconde question a été soulevée à l'occasion d'un article de l'*Univers*, sur un prétendu livre que faisait imprimer, Mgr. Maret, doyen de la Faculté de Théologie à la Sorbonne, évêque *in partibus*. Le journal en réfutait la doctrine, le prélat déclina la compétence du journaliste, s'appuyant sur son titre d'évêque, et sur le droit qu'il avait d'exposer sa doctrine devant le Concile ; en réponse on lui vint le droit de siéger au concile, comme simple évêque *titulaire*.

La question ainsi posée devient générale, et ne tend à rien moins qu'à examiner, en qui réside le pouvoir souverain dans l'Eglise et quels sont ceux qui ont droit de siéger aux conciles œcuméniques.

Le pouvoir souverain réside tout d'abord dans le Pontife romain, successeur de Pierre, qui a la primauté d'honneur et de juridiction universelle.

Il réside encore dans le collège apostolique qui ne fait qu'un avec son chef.

Mais quels sont les membres de ce collège apostolique, quels sont ceux qui auront le droit dans le concile de définir les vérités de la foi, et d'exercer les *actes juridictionnels* ?

1o. De droit commun ou *divin*, tous les évêques, ayant la juridiction actuelle, ont ce droit.

2o. De droit ecclésiastique ou pontifical, tous ceux qui, ayant juridiction, n'ont pas encore reçu le caractère épiscopal, si le Souverain-Pontife les appelle à délibérer.

3o. Les théologiens sont d'accord pour reconnaître aussi le droit aux évêques *titulaires* missionnaires, par ce qu'ils exercent une certaine juridiction, quoique ce ne soit pas dans le diocèse de leur titre.

Mais ils se divisent en ce qui concerne le droit des évêques *titulaires* sans juridiction. Quant à la bulle *Œterni Patris*, elle convoque au concile tous " les patriarches, les archevêques, les évêques, les abbés, et tous les " autres appelés par droit ou par privilège à siéger et à donner leur avis " dans les conciles généraux. " Ainsi la bulle ne semble point distinguer, reste à savoir si elle a été adressée aux évêques *titulaires*, comme à tous ceux qui sont mentionnés dans la lettre apostolique. Tout porte à croire cependant que le corps épiscopal en entier sera représenté au Vatican, puisque le Saint-Père y invite même les évêques schismatiques du Rit Oriental.

IV.

La question du local où se tiendra le concile est décidée depuis le 8 décembre 1868. Il s'assemblera dans la nef droite de la Basilique de Saint-Pierre pour les sessions *générales*. Les travaux de menuiserie pour les stalles des Pères coûteront seuls plus de deux cent vingt mille francs.

Les *sessions privées* se tiendront dans la grande *Loggia* de la façade de Saint-Pierre, où a lieu, chaque année, la cérémonie de la Cène.

Les travaux doivent être commencés ; Pie IX veut que tout soit digne de l'auguste assemblée qui va se réunir : il compte sans doute sur la générosité du monde catholique, pour des dépenses si considérables, " mais qu'on songe aux millions qui s'engloutissent dans les théâtres, les soirées et les bals, qui se dépensent en préparatifs de guerres sanglantes ; qu'on pèse les résultats immenses que doit avoir cette réunion de prélats sur les destinées du monde et l'on ne regrettera pas les quelques sacrifices, que l'on aura fait pour contribuer au succès d'une telle œuvre de religion et de civilisation. "

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE : — Un métalloïde élevé à la dignité de métal. — Curieuses expériences de Tyndall, sur l'action de la lumière. — Une révolution occasionnée par le soleil dans l'art de la gravure. — Piano électrique. — Les actions mécaniques et l'électricité. — Puissante machine électrique inventée récemment. — Les laboratoires français et les laboratoires prussiens. — Séparateur de l'oxyde magnétique de MM. Larue et l'abbé Audet. — Séparateur universel de M. Pearce.

I.

Depuis notre dernière revue, les découvertes se sont multipliées avec une rapidité inaccoutumée et tout ce que nous pouvons faire ici, c'est de donner à nos lecteurs une idée sommaire, de celles qui peuvent les intéresser d'avantage.

MM. Graham et Tyndall, en Angleterre, ont vivement attiré l'attention du monde savant. Le premier a obtenu un composé de palladium et d'hydrogène qui possède toutes les propriétés d'un véritable alliage. Il est donc vrai que le gaz hydrogène n'est autre chose que la vapeur d'un métal, comme plusieurs raisons l'avaient depuis longtemps fait soupçonner aux chimistes, et ce corps va probablement être rayé de la liste des métalloïdes. Nous avons déjà un métal liquide, le mercure, mais nous n'en avons aucun de gazeux à la température ordinaire. Ce vide va être comblé par l'*hydrogenium*, nom que M. Graham propose de donner au nouveau métal.

M. Tyndall a fait une série d'expériences extrêmement remarquables en vue d'étudier l'action de la lumière sur la vapeur de divers liquides. Il projetait un faisceau de lumière électrique dans un long tube de verre où il faisait arriver, par le moyen d'une pompe à air, la vapeur sur laquelle il voulait expérimenter. Dans les premiers moments de l'expérience il ne se produisait aucun symptôme particulier ; mais au bout de quelques minutes, on voyait se former des nuages qui affectaient un caractère de symétrie ; en outre on pouvait constater que la vapeur de chaque liquide possède un caractère propre. La lumière projetée sur ces vapeurs donne naissance à une nébuleuse ; elle paraît ensuite les faire grouper par ordre symétrique et, dans quelques cas, le phénomène est accompagné de colorations brillantes. Certaines combinaisons ressemblent à des roses, d'autres à des soleils, ou bien encore, à des yeux ou à des têtes de poissons.

Cette méthode d'analyse promet d'être féconde en révélations, non-seulement dans les sciences chimiques mais aussi dans la physique et l'astronomie. On espère qu'elle permettra de saisir des différences dans la constitution de l'air qui n'étaient pas sensibles, et ensuite d'avoir des

connaissances plus exactes touchant la physique du soleil, de démontrer enfin quelle est la symétrie de la lumière.

II.

Pendant que M. Tyndall cherche à dérober à la lumière ses secrets, celle-ci tend à supplanter définitivement les graveurs dans leur difficile travail. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on cherche à lui faire jouer le rôle dont nous parlons. Il y a déjà dix ans, M. Niepce de Saint-Victor et M. Talbot réussissaient, presque en même temps, à obtenir des gravures exécutées directement sur une planche de cuivre par l'action même de la lumière du soleil. Ces gravures cependant n'étaient pas suffisamment accentuées et manquaient du relief nécessaire. M. Dion, de Montréal, l'inventeur de l'alarme pour le feu, travailla, avec une ardeur digne d'un meilleur succès, à faire disparaître ce défaut. Une foule d'autres praticiens, d'ingénieurs, de chimistes, de physiciens se sont occupés du même problème et n'ont obtenu que de médiocres résultats lorsqu'ils n'ont pas complètement échoué.

M. Drivet, vient enfin de prouver combien la science avait eu raison de compter sur la réalisation d'un procédé qui devait permettre d'appliquer l'art photographique à la gravure sur cuivre et, partant, d'obtenir, au moyen de l'imprimerie, un nombre indéfini d'exemplaires d'œuvres qu'il désirait reproduire. Avec le procédé de M. Drivet, la plaque de cuivre obtenu par dépôt se trouve gravée automatiquement, assez profondément pour défier l'usure qui résulte d'un tirage considérable d'exemplaires. Laisant de côté pour l'instant toutes les branches de la science et de l'art qui ne peuvent manquer, si elles comprennent bien leur intérêt, de devenir tributaires du système Drivet, nous nous bornerons à dire que le succès le plus réel, industriellement parlant, va tout de suite se porter sur l'héliogravure des cartes géographiques, des cartes topographiques, des tableaux et des portraits d'après nature. Pour apprécier l'économie qu'offre l'emploi de ce procédé, il suffira de dire que, pour une somme à peine égale à celle que coûtent deux ou trois douzaines de portraits-cartes chez un bon photographe, l'on possédera une plaque de cuivre bien gravée, et avec laquelle on pourra, pour un prix insignifiant, faire tirer, chez le premier imprimeur venu, son portrait photographique à centaines ou milliers d'exemplaires ineffaçables, qualité que ne possèdent pas les photographies ordinaires. Chacun va enfin pouvoir à son tour jouir du privilège, jusqu'à présent réservé aux grands personnages, de créer pour ses descendants, non pas des galeries, mais des albums d'ancêtres.

C'est donc toute une révolution qui va s'opérer dans l'art de la gravure et de la photographie.

III.

Malgré leur caractère de précision inflexible, les sciences peuvent souvent rendre de précieux services aux arts, même les plus délicats.

On en a une nouvelle preuve dans l'application qui vient d'être faite avec succès de l'électricité à l'art musical.

Un des principaux inconvénients de l'orgue consiste dans la difficulté et la dureté du toucher, chaque mouvement des doigts de l'artiste devant établir un nombre considérable de contacts et faire agir autant de soupapes. Il en résulte que l'on est souvent obligé de limiter la puissance de l'instrument, afin de ne pas rendre le jeu trop difficile.

L'orgue de la nouvelle église Saint-Augustin, à Paris, offre sous ce rapport une amélioration remarquable. Nous avons dit dans l'un des derniers numéros de l'*Echo*, comment MM. Peschard et Barker, les constructeurs de cet orgue, étaient parvenus à faire exécuter tout le travail mécanique à des courants électriques fournis par des piles qui fonctionnent à peu près comme dans nos télégraphes modernes.

Mais voici une autre application encore plus inattendue de l'électricité, il s'agit des pianos électriques qui exécutent d'eux-mêmes, et sans l'intervention d'un artiste, les morceaux les plus compliqués des grands maîtres avec une perfection mathématique, comme si l'âme du compositeur était passée dans l'instrument et le faisait elle-même parler. Le principe de cette application est pourtant bien simple. Imaginons une longue feuille de carton flexible, dite bande d'harmonie, qui est mise en mouvement par un mécanisme d'horlogerie et qui se développe entre deux rouleaux en face des marteaux métalliques du piano.

La bande est percée de trous, et chaque fois qu'un trou vient à passer devant un marteau, il y a transmission d'un courant qui met en mouvement une touche et fait résonner la note correspondante. Supposons maintenant que les trous de la bande, au lieu d'être distribués au hasard, le soient de manière à répondre aux diverses notes d'une partition musicale quelconque, le morceau sera exécuté avec une précision rigoureuse, dans toutes les conditions de sa composition.

Reste encore, il est vrai, la question de l'expression et de l'âme musicale que l'artiste peut seul communiquer à l'instrument ; mais déjà les inventeurs se sont préoccupés de suppléer, dans une certaine mesure, à cette lacune au moyen d'un système de pédales et de sourdines destinées à renforcer ou à affaiblir les notes. Tels qu'ils sont, les pianos de M. Spiess ont donné, dès leur début, des résultats vraiment remarquables.

IV.

Dans diverses circonstances les ouvriers des ateliers ont remarqué que le frottement des courroies sur les poulies métalliques donnait lieu à un

bruit analogue à une sorte de frémissement ; dans l'obscurité on apercevait même une lueur : cet effet se remarquait surtout avec les courroies vieillies au service et devenues bien sèches. Un ingénieur des poudres, M. Joulin, a étudié à fond ce phénomène et en a déduit des conclusions qui intéressent vivement la théorie et la pratique :

1° Le frottement d'une courroie sur sa poulie est cause d'électricité, si la poulie est conductrice et si la courroie est suffisamment isolante. Le cuir sec est éminemment favorable à la manifestation du phénomène et peut donner une étincelle d'un ou plusieurs pouces quand on approche un conducteur métallique.

2° M. Joulin a étudié quelle était l'influence de la tension de la courroie, de la vitesse dont elle est animée, et de sa nature. L'influence de la tension est faible ; les aigrettes lumineuses ne s'accroissent pas sensiblement quand on rend plus énergique le frottement de la courroie sur la poulie.

La vitesse a, au contraire, une très-grande influence, la puissance de l'effet croissant avec la rapidité du mouvement de rotation.

Quant à la nature de la courroie, il suffit que celle-ci soit sèche et isolante ; on peut, en modifiant la nature de la surface adhérente, par l'interposition de matières étrangères réduites en poudre, modifier l'intensité du phénomène et le faire même disparaître. Le talc et les oxydes métalliques donnent des effets énergiques ; la plombagine, en rendant la courroie conductrice, anéantit au contraire le phénomène ; aussi l'auteur conseille-t-il de frotter de plombagine les courroies des ateliers de poudreries pour éviter les accidents que pourraient causer les étincelles électriques.

M. Joulin a entrevu dans ses expériences une autre théorie que celle du frottement pour en expliquer les effets. Le frottement ne serait pas la cause génératrice de l'électricité recueillie, puisque la puissance de l'effet n'augmente pas sensiblement avec le degré d'adhérence de la courroie à la poulie : la cause serait la destruction d'adhérence entre les molécules de la courroie et celles de la poulie ; M. Joulin s'appuie, pour poser cette hypothèse, sur les expériences de M. Becquerel père, relatives au dégagement de l'électricité par la pression. M. Becquerel a montré, en effet, que l'intensité de l'action électrique dépend de la rapidité de la séparation des molécules en contact. Il est très-admissible que le même phénomène soit mis en jeu dans les expériences que nous analysons.

M. Joulin dispose en ce moment des modèles de machines électriques, fondées sur ce principe de la rupture d'adhérence entre un corps conducteur et un corps isolant. Les expériences de M. Joulin, conclue M. Ernest Saint-Edme, à qui nous empruntons l'analyse précédente, sont donc très-intéressantes, puisqu'il en résultera un nouveau mode de générateur d'électricité basé sur une action essentiellement mécanique.

Nous ne pouvons quitter ce sujet sans mentionner la machine électrique construite récemment par M. F. Carré, de Paris, et qui semble destinée à remplacer les anciens modèles dans tous les cabinets de physique. C'est, disait dernièrement l'inventeur lui-même à l'Académie des Sciences, un générateur d'électricité fondé sur l'influence ou l'induction statique ramené à sa plus simple expression, et dont le fonctionnement pourra aider à définir plus nettement ce phénomène.

Il se compose du plateau à friction de l'ancienne machine électrique, tournant lentement entre deux coussins ; au-dessus et parallèlement à ce plateau, tourne un disque plus grand en matière non conductrice, dans une position telle, que les secteurs supérieur et inférieur des deux plateaux se recouvrent mutuellement des trois quarts aux deux-cinquièmes de leurs rayons.

Le plateau inférieur remplit la fonction d'inducteur, dont la charge est maintenue constante par son passage continu entre les coussins ; il prend l'électricité positive. En avant du secteur inférieur du disque induit est un peigne vertical relié à un conducteur qui se charge d'électricité positive ; un second peigne, placé diamétralement, recueille l'électricité négative qui s'est écoulée sur le disque par le peigne inférieur.

Il résulte de l'action immédiate et du maximum de charge du plateau inducteur, que l'appareil est peu sensible à l'humidité atmosphérique, et que le disque induit fournit un dégagement abondant d'électricité à tension considérable.

Avec un plateau d'un pied et demi de diamètre, les étincelles peuvent dépasser un pied de longueur. Cet effet déjà si intense est augmenté par l'interposition d'un condensateur.

v.

Il paraît que certains articles écrits de l'autre côté de l'Atlantique ont piqué au vif le fameux Duruy. Ces articles, qu'une portion de la presse canadienne a reproduits avec une visible satisfaction, tendaient à prouver l'infériorité de la France vis-à-vis de l'Allemagne pour ce qui concerne l'organisation des études scientifiques. La France, disait-on, ne possède pas un seul laboratoire digne de ce nom, tandis que la Prusse et d'autres parties de l'Allemagne mettent au service de leurs étudiants de véritables palais qui ont coûté des millions et où rien ne manque. L'accusation était évidemment exagérée, mais ne manquait pas d'un certain fonds de vérité. La France, qui avait toujours marché à la tête du progrès scientifique, allait-elle donc se laisser dépasser par sa rivale ? l'orgueil national et la fierté de M. Duruy en auraient trop souffert. Celui-ci s'est donc aussitôt mis à l'œuvre pour faire disparaître cette infériorité, et son activité, cette fois bien dirigée, a opéré des merveilles. Ce ne sont pas des palais qu'on a bâti, mais de nombreux laboratoires qu'on a ouvert aux jeunes talents.

Ces laboratoires, au nombre de 15, possèdent tout ce qui est nécessaire pour de sérieuses recherches et sont dirigés par des hommes d'un talent et d'une expérience incontestables. Voici comment s'exprimait dernièrement à ce sujet l'illustre Milne Edwards, dans son exposé au conseil académique :

Pour l'étude de la physique, la faculté possède aujourd'hui deux laboratoires. Elle possède un *laboratoire d'enseignement* dans lequel, sous la direction habile de M. le Professeur Desains, nos aspirants à la licence apprendront à manier les instruments de précision et s'exerceront à répéter une série d'expériences classiques relatives à l'étude de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, du magnétisme et de l'acoustique. Notre second laboratoire de physique est un *laboratoire de recherches*, c'est-à-dire un laboratoire destiné aux travaux d'investigation à l'aide desquels on découvre des faits nouveaux et on agrandit le domaine de la science. M. le professeur Jamin en a la direction ; il l'a organisé d'une manière remarquable ; l'ouverture en a été faite vers le milieu de l'été dernier, et les travaux qui s'y produisent avec ardeur, ont formé le sujet de plusieurs mémoires importants adressés à l'Institut de France.

Pour la chimie, un vaste laboratoire d'enseignement, en communication directe avec les laboratoires consacrés à la préparation des expériences de démonstration pour les cours, est en construction. J'ai tout lieu d'espérer que dans les premiers jours de janvier nos élèves y seront admis et pour inspirer toute confiance relativement à l'importance des études qu'ils y feront, il me suffira d'ajouter que la direction en a été confiée à M. H. Sainte-Claire-Deville et que ce professeur éminent aura, pour l'aider dans l'accomplissement de sa tâche laborieuse, un de nos jeunes chimistes les plus distingués, M. Schulzenberger, dont les recherches sont très estimées.

Pour la géologie, la faculté a également un laboratoire d'enseignement et un laboratoire de recherches. Dans le premier M. Hébert reçoit deux fois par semaine un nombre considérable d'étudiants qui s'exercent à la détermination des roches et des fossiles caractéristiques des divers terrains. Dans le laboratoire de recherches, le même géologue a réuni des collections importantes faites par ses soins dans différentes parties de l'Europe et propres à l'étude de certains terrains dont l'histoire est encore obscure.

La faculté ne peut répondre d'une manière aussi complète aux besoins de l'enseignement de la botanique ; mais nos élèves trouveront au Muséum d'histoire naturelle ce que la Sorbonne ne saurait leur fournir, et, dans le laboratoire que M. le professeur Duchartre leur ouvrira très-prochainement, ils s'exerceront à la dissection des plantes, aux observations microscopiques et à la pratique des autres opérations à l'aide desquelles on étudie la structure intime des végétaux et on analyse les organes de ces êtres vivants.

Les travaux pratiques d'anatomie zoologique ne pouvaient être installés.

à la Sorbonne ; mais le résultat voulu n'en sera pas moins obtenu, à l'aide d'une combinaison des plus simples : la création d'une école pratique des hautes études, dans laquelle le muséum d'histoire naturelle, le collège de France, la Faculté des sciences, se prêteront un mutuel appui et mettront au service de tous, les ressources particulières dont chacun de ces grands établissements dispose. C'est donc dans le laboratoire de zoologie anatomique et physiologique, ouvert récemment au muséum, que nos élèves iront disséquer les animaux. Du reste, ils trouveront à la Sorbonne des moyens d'étude nouveaux que la faculté désirait depuis longtemps leur offrir. Des améliorations importantes faites par l'administration municipale dans les locaux servant de cabinet de zoologie, permettront à nos élèves d'y étudier ; et ils trouveront là une série de pièces de démonstration propres à leur donner une idée nette, non pas de toutes les espèces animales, comme dans les galeries du Muséum, mais des principaux types zoologiques.

Enfin, la faculté a pu faire aussi quelque chose pour les études pratiques en physiologie expérimentale. Un laboratoire d'enseignement s'organise en ce moment pour cette branche du service, sous la direction de M. Claude Bernard ; et bientôt nos élèves y seront admis pour voir répéter ou pour répéter eux-mêmes une série d'expériences classiques en rapport avec le cours de cet éminent professeur.

Je dois ajouter que la faculté a cru devoir compléter ces moyens d'étude par la création d'une salle de lecture dans laquelle les élèves de notre école pratique pourront consulter les recueils périodiques les plus importants et utiliser le temps qui s'écoule souvent entre deux leçons.

Les établissements que M. Milne Edwards signale comme étant encore à l'état de projet ou en voie de construction sont maintenant terminés et munis de tous les appareils convenables. La nouvelle école pratique est dans un état de prospérité exceptionnelle ; elle est fréquentée par un grand nombre de jeunes gens pleins d'ardeur. N'allons pas croire toutefois qu'il suffise de se présenter pour y être admis ou qu'on puisse obtenir son admission à prix d'argent. Le gouvernement n'atteindrait pas ainsi son but. Les laboratoires n'ont été créés que pour les hautes études, pour les aspirants à la licence et au doctorat ; et de même que l'on congédie, au conservatoire, les élèves qui cessent de faire des progrès dans l'art musical, on interdit l'entrée des laboratoires de recherche à ceux qui ne font preuve que d'une aptitude peu remarquable ou qui donnent peu d'espérance pour l'avenir.

VI.

Si après ce coup-d'œil rapide sur les progrès accomplis en Europe, nous arrêtons nos regards sur l'Amérique, nous voyons que les recherches n'y sont point négligées et n'y demeurent pas non plus sans résultat utile.

C'est avec un vif plaisir que nous mentionnons deux nouvelles machines construites l'une à Québec, l'autre à New-York, et destinées toutes les deux à remplacer le lavage des minerais, par un triage mécanique plus expéditif et surtout plus économique.

Les matières d'où l'on extrait les métaux—les *minerais*—ne forment presque jamais à elles seules des amas considérables dans la terre. On les trouve disséminées dans du quartz, de la serpentine, des calcaires, des chistes, etc., avec lesquels elles constituent des roches souvent très-dures. Il faut avant tout éliminer cette *gangue*, et ceci donne lieu à une double opération. La première consiste à pulvériser les matériaux extraits de la mine ; la seconde, à laver le sable obtenu, dans un courant d'eau. Les particules de la gangue plus légères que celles du minerai sont entraînées et se séparent de ce dernier.

Le lavage offre de grands inconvénients. S'il s'opère sur un sable grossier, il laisse beaucoup de gangue et de cet excès de gangue résultent des pertes notables lors du traitement ultérieur du minerai dans les hauts fourneaux. Si, au contraire, le sable est très-fin, une forte portion du minerai est enlevée par l'eau quelques précautions que l'on prenne. Par cette méthode défectueuse du lavage, il y a au moins un tiers du métal extrait de la terre qui n'entre point dans l'industrie ; il était donc urgent de lui substituer un procédé plus rationnel. C'est ce problème que résout la machine de Québec, pour le cas particulier de l'oxyde de fer magnétique, et celle de New-York pour toute espèce de minerais.

L'oxyde magnétique est, comme on le sait, attirable par l'aimant. M. le docteur Larue et M. l'abbé Audet ont utilisé cette propriété pour extraire ce précieux minerai des sables qui le contiennent en abondance sur plusieurs points de la rivière nord du St. Laurent.

Entre des aimants fixés à demeure et une mince couche de sable qu'un mécanisme fait avancer graduellement, est tendue une toile. A mesure que le sable arrive à proximité des aimants l'oxyde de fer est attiré et vient se fixer sur la face inférieure de la toile ; celle-ci est ensuite éloignée des aimants, la force attractive devient nulle et le minerai tombe par son propre poids dans un vase destiné à le recueillir.

La machine entière n'occupe qu'un espace fort restreint, ne demande qu'une force médiocre, celle d'un cheval ou même d'un homme, pour être manœuvrée et néanmoins séparée, à l'état de pureté presque parfaite, pris d'une tonne de minerai pour chaque heure de travail. On lui a imposé le nom de *séparateur de l'oxyde magnétique*.

La seconde machine est une belle application des effets de la force centrifuge ; elle a été construite par M. S. T. Pearce de New-York, de la manière suivante :

Au centre d'une plate-forme circulaire, divisée en compartiments con-

centriques par des cloisons, s'élève une colonne qui porte à sa partie supérieure un disque creux, percé de trous sur tout son pourtour.

Le disque est surmonté par un tuyau vertical en communication avec une trémie semblable à celle qu'on emploie dans les moulins à farine.

Les produits des mines, finement pulvérisés, sont versés dans la trémie, descendent dans le disque et, s'échappant par les ouvertures latérales de ce dernier, tombent sur la plate-forme.

Tant que le disque reste immobile, le minerai et la gangue s'amoncellent pêle-mêle et aucune séparation n'a lieu ; mais aussitôt qu'on imprime au disque un rapide mouvement de rotation, la force centrifuge se développe et les grains les plus lourds, ceux du minerai, par conséquent, sont projetés plus loin que les autres. La force centrifuge opère donc un véritable triage en disposant les matières par ordre de densité du centre à la circonférence.

On peut faire tourner à volonté la plate-forme, au moyen d'un engrenage et alors des brosses fixées par un levier au-dessus de chaque auge, balayent les substances séparées. Celles-ci tombent par une ouverture dans des cuves placées au-dessous de la plate-forme.

Un modèle de la machine que nous venons de décrire fonctionne à New-York, depuis quelque temps. Son diamètre est de vingt pieds et peut séparer dix tonnes de minerai de fer dans l'espace d'une heure. Elle est complètement renfermée dans une sorte de cabane et se manœuvre de l'extérieur. De cette manière les ouvriers se trouvent complètement abrités contre la poussière.

L'inventeur se propose de faire des modèles plus petits, moins compliqués. Les cultivateurs pourront s'en servir pour séparer les grains de blé les plus lourds, et obtenir ainsi une excellente semence. Ils pourront être utilisés aussi dans un grand nombre d'industries.

E. Y.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS,

ULYSSE S. GRANT.

Ulysse S. Grant, installé à la Maison Blanche le 4 de ce mois, est né à Point Pleasant, dans l'Ohio, le 27 avril 1822. Il promettait si peu dans son enfance ce qu'il est aujourd'hui, que sa mère, plaisantant sur son nom, l'appelait *Useless* au lieu d'Ulysse.

A dix-sept ans il entra à l'école militaire de West-Point où il fût le condisciple de Jackson, de Lee et d'autres officiers qu'il devait plus tard rencontrer sur les champs de bataille. Jackson, le plus célèbre général des Confédérés, était sombre, excentrique, sujet à d'étranges hallucinations, il devint un puritain austère ; les compagnons de Grant n'ont rien remarqué en lui de singulier.

Sorti sous-lieutenant en 1843, trois ans après il prenait part à la guerre du Mexique, et par des actions d'éclat, à l'affaire de Molino-del-Rey et de Chapultapee il gagnait les épaulettes de lieutenant et de capitaine et trois citations à l'ordre de l'armée.

Après la guerre il épousa la fille d'un commerçant de Saint-Louis, dont il eut plusieurs enfants, à l'éducation desquels il consacra tous ses loisirs. En même temps il chercha fortune dans le commerce et l'agriculture, fut successivement fermier, collecteur, tanneur. Un de ses biographes américains, se prend d'enthousiasme en nous peignant le capitaine Grant "maniant le cuir et tirant de la cuve des peaux crues." Le tableau n'est pas ravissant, et il est douteux que le nouveau Président ait eu le génie du commerce des cuirs ! Mais bientôt s'ouvrit, de nouveau, pour lui une carrière plus conforme à ses aptitudes.

Au mois d'avril 1861, le canon résonnait au fort Sumter, et la guerre de la sécession commençait. Grant habitait alors l'Illinois. Nommé capitaine de recrutement, il devint bientôt colonel des volontaires de l'Etat, puis brigadier-général.

Entré dans le Missouri il s'empare de Paducah, puis est battu à Belmont par Polk. Nommé commandant de l'armée de Tennessee il prend le fort Donelson, devient major-général, se distingue à la sanglante bataille de Pittsburg-Landing, et sous Halleck, au siège de Corinth dont il prit bientôt la direction.

Les échecs de Sherman devant Wicksburg firent jeter les yeux sur Grant pour le remplacer ; c'est alors que parurent son habileté et son audace dans les grandes manœuvres et les gigantesques travaux d'investissement.

En moins de vingt jours, du 1er au 20 mai 1863, Grant livra cinq

combats aux Confédérés, et les battit à Port-Gibson, à Raymond, à Jakson, à la Rivière-Noire, leur prit 68 canons, détruisit d'immenses magasins, coupa les ponts, les viaducs, s'empara de tous les abords de Wiksburg, et après cinq semaines de blocus et d'assauts, força Pemberton à se rendre avec 18,000 prisonniers.

Encouragé par de tels succès, il se jette sur Bragg, le harcèle, et lui livre une série de combats sous Chattanooga, qui deviennent autant de victoires et le portent au commandement en chef de l'armée de l'Ouest, à la place du général Rosencranz tombé en disgrâce.

Dès les premiers mois de l'année suivante 1864, le Président Lincoln le place à la tête de toutes les troupes de l'Union. Il était à peine installé à son poste qu'il commence les formidables opérations de Virginie dont le Potomac est la base, et dont Richmond la capitale des Confédérés est le but.

L'armée s'avance contre Richmond par trois côtés, Grant se porte de sa personne contre Lee, le meilleur des généraux ennemis; la bataille de Wilderness dure cinq jours du 5 au 12 mai, l'avantage reste à Grant, mais il l'achète chèrement; ses soldats se découragent, ses lieutenants sont battus, le général subit lui-même quelques échecs, mais il tourne Richmond, investit Petersburg la clef de la capitale, et donne l'assaut le 30 juillet.

Repoussé avec perte, il recommence son système de mouvements et de manœuvres contre la capitale, et malgré la diversion de Lee sur Washington, après une série de combats qui durèrent quelquefois trois, cinq, dix jours consécutifs, et dont quelques-uns lui coûtèrent 8,000 hommes, il force toutes les positions confédérées, enlève d'assaut Petersburg et Richmond qu'il livre aux flammes, le 3 avril 1865.

De ce jour la cause du Sud fut perdue. Cette rapide campagne eut cela de caractéristique qu'elle montra le rôle que les chemins de fer pouvaient jouer dans l'exécution d'un plan militaire. Conduite à travers un pays boisé, accidenté et très-défavorable aux envahisseurs, elle fit voir dans le général un caractère d'une inflexible fermeté. "Grant n'hésite pas, disait le *Moniteur*; Grant ne compte pas ses morts. Il a répondu à Lee qu'il n'a pas le temps d'enterrer ceux qui sont tombés."

Peu d'hommes ont acquis autant de popularité et reçut autant de témoignages d'estime et d'honneurs que Grant au retour de cette campagne. Accueilli partout avec enthousiasme, à New-York il fut l'objet de véritables ovations au milieu desquelles il fit preuve, dit-on, de beaucoup de modestie et presque d'indifférence.

Depuis 1865, il a consacré son temps à ses devoirs de général-en-chef, évitant l'éclat, refusant de se prêter aux manœuvres des partis qui voulaient le mettre "au grand jour." Un journaliste peu content d'une réponse honnête qu'il en avait reçue, insista en disant: "Général, de retour à la

maison, que dirai-je à notre peuple.” “ Ne dites rien, Monsieur, ” répondit Grant.

Le nouveau Président est âgé de quarante-sept ans, sa taille est un peu au-dessous de la moyenne. Sa tête carrée, les traits de son visage révèlent l'énergie de son caractère et la confiance en soi-même. Dans l'intimité comme en public, il est peu communicatif, il a un goût très-prononcé pour les chevaux et le cigare : il ne cesse pas de fumer, c'est un prétexte pour lui, de ne pas répondre aux questions impertinentes. Il lit peu, mais il a l'esprit pénétrant, et son jugement sur les affaires publiques révèle un sens droit, en un mot, c'est un homme qui ne peut manquer de laisser sa trace dans l'histoire.

De tous les événements qui, dans les Etats-Unis, se sont accomplis depuis sept ans, il n'en est aucun en effet qui donne autant d'espérance que l'élection du Président actuel. L'élection de Lincoln fut le triomphe d'un parti politique, mais son avènement amena la plus furieuse tempête qui eut secoué le vaisseau de l'Union depuis l'Indépendance. Sa réélection faite au milieu de la guerre ne fut qu'une nécessité de la situation. Johnson, après l'assassinat, poursuivit l'œuvre de son prédécesseur mais la capacité incontestable, unie à l'énergie de caractère dont il a fait preuve, ne pouvaient apaiser les animosités violentes que la guerre avait allumées et que le congrès attisait au lieu de s'unir au Président pour rétablir la paix et l'union. Le général Grant se trouve dans une situation plus favorable, il a la confiance du peuple et de l'armée. Les Etats du Nord savent qu'ils peuvent compter sur lui, ceux de Sud sont disposés à se rallier à sa politique avec sincérité, car ils croient qu'un brave officier qui, plus d'une fois, a fait preuve de désintéressement, est incapable de leur imposer un joug injuste. La carrière qui s'ouvrira devant lui n'est pas sans difficultés, mais sa mission est belle, noble, glorieuse ; espérons pour l'honneur de l'humanité et le maintien de la paix, qu'elle sera fidèlement remplie.

H. ***

LA SEMAINE SAINTE A JÉRUSALEM.

Le dimanche des Rameaux.—La grotte de Gethsémani.—L'office des Ténèbres.—le Jendi Saint.—La Passion.—La nuit du Samedi Saint.—Pâques.

Mars, cette année, ramènera la *Grande Semaine* et les solennités pascuales. Rien de plus touchant que les cérémonies de la Semaine Sainte à Jérusalem.

Dès la semaine de la passion on voit se rendre à Jérusalem tous les pères de Terre-Sainte, et affluer les pèlerins Cophtes, Arméniens, Grecs et Catholiques accourus de toutes les parties du monde. Le matin de *Pâques fleuries*, les pères descendent à Bethphagé, le Père Gardien, députe deux religieux vers l'endroit où Jésus avait député ses apôtres : ils en ramènent une ânesse avec son ânon, sur lesquels ils étendent leurs manteaux, et font monter le Père Gardien. Alors la foule des pèlerins et les religieux, tous portant de hautes palmes de Gaza, s'acheminent vers le Saint-Sépulchre par la porte même que traversa Notre Sauveur, en chantant :

“ Les enfants des Hébreux, portant des branches de palmier, allèrent au devant du Seigneur, criant et disant : Hosanna au plus haut des cieux ! Hosanna au fils de David ! ” La procession est suivie de la messe et du chant de la Passion. En entendant ces chants sur les lieux mêmes où les faits se sont accomplis il y a dix-neuf siècles bientôt, l'esprit du pèlerin se remplit des plus tendres souvenirs et son cœur bat des émotions les plus diverses, les plus vives et les plus profondes.

Mais pour avoir le droit de faire cette procession, il faut payer un tribut au Pacha, aujourd'hui que les Pères sont trop pauvres, la procession fait seulement trois fois le tour du Saint-Sépulchre.

LE MERCREDI-SAINTE. Dès trois heures du matin, les Pères se rendent à la grotte de Gethsémani où Jésus agonisa, où il fut trahi par Judas. Ils y célèbrent huit messes, y chantent Prime, Tierce et Sexte. Après l'office, la messe conventuelle est chantée, suivant l'usage, par un religieux espagnol.

Le soir, au Saint-Sépulchre, a lieu le chant des *Ténèbres*. Cet office qui remonte à la plus haute antiquité a une telle ressemblance avec l'office des *Morts*, qu'il est impossible qu'il ne fasse pas naître dans l'âme les sentiments d'une profonde tristesse, tandis que les psaumes, les prophéties, les *lamentations* surtout qui en forment les diverses parties, pénètrent le cœur, le remuent, le troublent, l'effraient, l'attendrissent ou l'abattent, l'accablent ou le consolent. Et si l'âme est ainsi remuée partout où elle entend ces chants, qu'est-ce donc quand elle les entend sur les ruines mêmes de Jérusalem, là où Jérémie “ *fondant en larmes, s'assit, et fit ses lamentations soupirant dans l'amertume de son cœur*, et disant :

“ Comment est-elle devenue déserte cette cité pleine de peuple ? Elle est

devenue veuve, cette dominatrice des nations, et la capitale de tant de provinces courbe sa tête sous le joug.”

Après le chant des Ténèbres, les cierges s'éteignent et, au signal du Père Gardien, les enfants remplissent l'église de tumulte pour figurer le tremblement de terre, le craquement des rochers, et le bouleversement de la nature entière à la mort du Sauveur.

LE JEUDI-SAINT, anniversaire de l'institution de la Saint-Eucharistie, de celle du Sacerdoce et du Lavement des pieds est plus particulièrement désigné, en Palestine, sous le nom de *Jour des Mystères*, et célébré à Jérusalem avec plus de pompe qu'en aucun lieu du monde.

Ce jour-là, l'église est décorée comme aux plus grandes solennités et la foule des pèlerins est plus considérable.

Le saint sacrifice achevé, six religieux revêtus de chapes éclatantes d'or et d'argent viennent recevoir sous un dais magnifique le Révérendissime Père-Gardien, qui porte en grande pompe le Saint Sacrement au Sépulcre. Rangés sur deux files, les Pères de Terre-Sainte et, après eux, les fidèles, l'accompagnent un flambeau à la main, chantant des hymnes et témoignant par une marche lente et respectueuse, par un recueillement profond, la foi la plus ferme et la plus vive reconnaissance pour l'auguste mystère. La procession fait ainsi trois fois le tour du Saint-Sépulcre, puis s'arrête à la porte. Le célébrant suivi des prêtres pénètre dans l'intérieur qu'éclaire un grand nombre de cierges et de lampes. Il dépose la Sainte Eucharistie dans un tabernacle portatif, en argent, d'un fort beau travail et d'un grand prix, placé sur le marbre qui recouvre le tombeau du Christ.

Le corps du Seigneur reste ainsi sur la pierre du sépulcre jusqu'à l'office du lendemain. Pendant ce temps deux Pères viennent successivement y passer une heure en adoration. L'accès en est interdit aux laïques et même aux pèlerins qui ne sont pas religieux.

L'office de la matinée du VENDREDI-SAINT diffère peu de celui qui se célèbre dans nos églises ; mais le soir a lieu une cérémonie touchante et tout-à-fait conforme au goût des Orientaux.

Au moyen d'une figure en relief de grandeur naturelle, dont tous les membres se prêtent aux mouvements qu'on leur imprime, les Pères de Terre-Sainte représentent le crucifiement, la descente de croix et la sépulture de Jésus-Christ, de manière à en rendre sensibles toutes les circonstances principales.

Vers le déclin du jour les religieux se réunissent dans la chapelle de la Vierge, et en sortent vers six heures, ayant à leur tête le Père qui porte l'image du Sauveur, escorté de jeunes Arabes. Les religieux, sur deux files, un flambeau à la main, cheminent lentement au milieu d'une foule immense d'hommes de femmes et d'enfants, récitant d'une voix plaintive et émue le *Miserere* ou le *Stabat*.

La procession s'arrête d'abord à l'autel de la *Division des Vêtements*

ensuite à celui de l'*Impropre* pour y entendre quelques paroles simples et pleines d'onction que lui adresse un Père espagnol, sur les scènes douloureuses de la Passion : puis elle poursuit sa marche sans interruption jusqu'au sommet du Golgotha.

Là, le religieux qui porte le crucifix le dépose respectueusement au pied de l'autel, et le prédicateur reprenant son discours poursuit, en présence de la multitude attendrie et fondant en larmes, le récit lamentable des souffrances et des ignominies du Sauveur jusqu'au moment où il fut mis en croix.

En cet instant, il cesse de parler, et l'image de Jésus est attachée avec des clous sur la croix que l'on élève et que l'on place à l'endroit même où s'est accomplie la Rédemption du monde. A cette vue les gémissements et les sanglots redoublent, souvent la voix du religieux, étouffée par l'émotion générale, ne peut achever le récit de ce drame sanglant du Calvaire.

Après un certain temps accordé à la douleur des fidèles et des religieux, un des Pères muni de tenailles, monte à la hauteur de la croix, enlève la couronne d'épines et les clous, tandis que des Frères soutiennent le corps au moyen d'écharpes blanches passés, sous les bras, puis le déposent au pied de la croix.

Alors le célébrant et tous les assistants s'avancent en silence, se prosternent et baisent avec respect la couronne et les clous déposés sur un plateau d'argent.

L'adoration terminée, la procession se remet en marche, les clous et la couronne sont portés par un Père, le corps par quatre autres religieux, comme l'on porte un corps mort au tombeau.

On s'arrête à la pierre de l'*Onction* pour imiter la pieuse action de Joseph d'Arimathie, de Nicodème et des saintes femmes. Tout y est préparé d'avance ; le marbre est recouvert d'un suaire blanc très-fin : aux angles sont les vases de parfums, le corps enveloppé d'un linceul y est déposé la tête reposant sur un coussin. Le célébrant ensuite l'arrose d'essences, fait brûler quelques aromates, et après une courte prière et une courte exhortation pour exposer le sujet de cette station, on reprend le chemin du Saint-Sépulchre. La sainte effigie y est placée sur le marbre du tombeau, et un dernier discours met fin à cette touchante cérémonie.

Le lendemain SAMEDI-SAINT, l'office se célèbre avec solennité. La *Bénédiction du feu nouveau* et du *Cierge Pascal*, la *lecture des prophéties*, la *Bénédiction des fonts baptismaux*, la messe et les cérémonies qui l'accompagnent diffèrent peu de ce qui se pratique dans nos églises d'Occident.

A minuit, les Pères retournent à l'office.

On a beau avoir longtemps vécu, avoir beaucoup voyagé, avoir vu de belles choses dans sa vie, on n'a probablement jamais été témoin d'un spectacle plus magnifique, plus imposant que celui qu'offre l'église du Saint-

Sépulcre dans cette nuit mystérieuse du samedi au dimanche de Pâques.

Imaginez un vaisseau d'une grandeur immense, illuminé dans toutes ses parties avec un goût et une richesse extraordinaires, dix mille pèlerins et plus, parés de leurs plus beaux habits, un flambeau allumé à la main, les femmes, les enfants remplissent les vastes galeries portant également des flambeaux allumés, tous faisant retentir, à l'envie les voûtes sacrées du glorieux ALLELUIA : tandis que des évêques couverts d'or et de pierreries précédés de thuriféraires qui parfument d'encens leur passage, suivi d'une foule nombreuse de prêtres en chapes blanches richement brodées d'or, font processionnellement le tour du tombeau, selon l'ordre assigné à chaque nation, en chantant des hymnes et des cantiques, en l'honneur du vainqueur de la mort et de l'enfer. Imaginez, dis-je, un tel spectacle et dites, si vous le sentez, l'impression qu'il produit sur une âme embârsée de foi, il efface le souvenir de toutes les scènes douloureuses des jours précédents. *Alleluia !! Alleluia !* s'écrie le pèlerin dans l'expansion d'une joie dont il ne peut modérer les élan.

A une nuit si douce, si consolante pour le cœur, succède la lumière du plus grand des jours, de ce jour "*que le Seigneur a fait.*" On y déploie, à Jérusalem, tout ce qu'en des temps meilleurs l'Europe chrétienne y envoya de plus magnifique. Les tapisseries, les croix, les candélabres, les lampes, les ornements pontificaux, ceux des simples prêtres, tout y rappelle l'antique piété et les bienfaits des rois. Un autel richement orné de tout ce qui peut rehausser l'éclat d'une telle fête, est dressé à la porte du Saint-Sépulcre. Là le Révérend Père Gardien, qui porte la crosse et la mitre, célèbre pontificalement le saint sacrifice. Il donne lui-même la communion aux nombreux fidèles et aux pèlerins qui, deux à deux et dans un recueillement profond, se présentent à la table sainte, et il termine l'office par une bénédiction solennelle.

Le soir comme le matin se passe dans la prière, dans une joie sainte, et les grandes ombres descendent déjà de la montagne de Sion, que l'église retentit encore des hymnes, des cantiques et du chant victorieux de l'éternel ALLELUIA !!

L. G.

NÉCROLOGIE.

I.

LE VICOMTE DE CORMENIN.

Une autre mort regrettable datant du mois de Mai dernier a été celle du spirituel orateur du livre des *Orateurs*.

Louis Marie de la Haye, Vicomte de Cormenin, membre de l'Institut publiciste et jurisconsulte français, avait vu le jour à Paris, le 6 Janvier 1788, et avait été tenu sur les fonts baptismaux par le duc de Penthièvre et la princesse de Lamballe.

Après de brillantes études il commença son stage, en étudiant le droit il cultivait les muses de concert avec M. Villemain, et ses poésies étaient accueillies au *Mercure de France*.

Auditeur au Conseil d'Etat sous l'Empire, il devint Maître des requêtes sous la Restauration, et Représentant dans l'opposition.

L'élévation de Louis-Philippe au trône et son gouvernement, trouva en lui le plus acharné des adversaires et le plus terrible ; ses *Philippiques* eurent vingt-cinq éditions ; ses pamphlets satiriques, répandus par toute la France, ses articles reproduits par tous les journaux, sous le pseudonyme de *Timon* firent échouer les projets les plus choyés du roi.

Après la révolution de 1848, il prit part à la rédaction de la nouvelle Constitution ; puis entra au Conseil d'Etat où il demeura après le coup d'Etat du 2 décembre. Depuis 1855, il était membre de l'Académie des sciences morales.

Il a laissé plusieurs ouvrages de droit remarquables et dont le plus estimé est celui intitulé *Droit administratif*. Son livre des *Orateurs* a été traduit dans toutes les langues, et l'on sait avec quelle finesse d'observation, et quelle verve satirique il y traite de l'éloquence parlementaire et repasse en revue les Orateurs de la Chambre sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet.

Mais ce qu'on sait peut-être moins, c'est de quelle bienveillance affectueuse pour les personnes, et de quelle charité ardente pour toutes les misères, était animé M. de Cormenin. Il serait difficile de dire à combien de bonnes œuvres il a consacré ses efforts et une partie de sa fortune, en tout temps, mais surtout dans les dernières années de sa vie. Ouvroirs pour les personnes âgées, œuvres de couture pour les jeunes filles des campagnes, distributions de secours aux vieillards par les enfants de la première communion, bains à prix réduit pour les enfants des écoles et les

pauvres ; dernières prières assurées aux morts, voilà quelques-unes des inventions ingénieusement charitables par lesquelles il essayait d'unir étroitement au bienfait, les leçons morales de ses *Entretiens de Village* et de ses *Dialogues de Maître-Pierre* qui lui ont valu en 1846 un des prix Montyon.

Le Vicomte de Cormenin avait des sentiments profondément religieux. Au moment où s'achevait sa vie, il était tout occupé du projet d'élever une chapelle à l'entrée des catacombes de Paris, qui renferment quelques milliers d'ossements sans nom. Il aura certainement regretté en mourant de n'avoir pu élever lui-même ce monument de pieuse sollicitude, pour un si grand nombre de ceux qui l'ont précédé dans la mort. Voilà des œuvres qui restent et qui vaudront à leur fondateur la bénédiction des malheureux et une immortalité meilleure que celle que donnent les mortels.

II.

LE CARDINAL D'ANDRÉA.

Le Cardinal Jérôme d'Andréa, trop célèbre par ses écarts, mais digne d'éloge dans sa soumission, est mort aussi, au mois de mai, d'une asphyxie pulmonaire.

Il était fils d'un ministre du roi de Naples, était né en 1812, et avait reçu son éducation à la Flèche, en France. Son élévation dans les Ordres fut aussi rapide que brillante ; Archevêque de Mytilène *in partibus*, Abbé commandataire de Subiaco, Préfet de la Congrégation de l'*Index*, il exerça avec la plus grande énergie les fonctions de commissaire extraordinaire à la suite de la révolution romaine de 1849, et fut promu au cardinalat le 15 mars 1852 ; jouissant d'une certaine réputation de libéralisme, malgré les souvenirs de 1849, il paraît avoir exercé une certaine influence dans le Sacré-Collège. Malheureusement, dans les difficultés des derniers temps, il fut entraîné à une résistance qui lui attira les foudres du Vatican ; mais à peine frappé, il se reconnut et fit sa soumission. Peu de mois après, la mort le visitait sans le surprendre.

III.

POUILLET.

L'Académie des Sciences de Paris n'a pas plutôt comblé un vide qu'un autre se fait. Elle venait d'élire MM. Cahours et Bouilland lorsque le 13 juin M. Pouillet l'appela par sa mort à de nouvelles élections.

Il était né le 16 février 1791, à Cuzance, dans le Doubs. Élève du Lycée de Besançon, il en sortit après de brillantes études, pour occuper la chaire de mathématiques à celui de Tonnerre.

En 1811, il fut reçu à l'École-Normale, s'y distingua dans les lettres comme dans les sciences, et y fut nommé Maître de Conférences.

Au sortir de cette épreuve, il fut chargé des cours de Physique au Collège-Bourbon, et bientôt après nommé Professeur adjoint à la Sorbonne, il devint le collègue de Biot chargé du cours de Physique.

C'est vers cette époque qu'il publia son *Traité de Physique et de Météorologie*, un des meilleurs traités didactiques que possède l'enseignement, mais qui a perdu un peu de sa valeur à cause des progrès de la science.

En 1829, il devint professeur des princes de la famille d'Orléans et obtint la Chaire du Conservatoire des Arts-et-Métiers.

La révolution de juillet vint hâter sa fortune, et ses relations avec la famille royale, aidées de son talent l'élevèrent rapidement, à la direction du Conservatoire, à la Chaire de Physique de la Sorbonne, au professorat de l'École Polytechnique, à la dignité de Membre du Conseil de l'Instruction Publique, de Chevalier de la Légion d'Honneur, de Membre de l'Académie des Sciences, et de Représentant à la Chambre Législative.

La révolution de 1848 fut injuste envers lui, et lui ôta la direction du Conservatoire. M. Pouillet rentra dans la vie privée, et se livra à l'achèvement de la tâche qu'il s'était imposée, avec un zèle et une patience que l'Académie a admirée jusque dans ses derniers jours.

Ses travaux ont presque tous porté sur l'Électricité et la chaleur. Un des derniers et des plus remarquables, c'est l'instruction sur l'emploi des paratonnerre.

Homme intègre, honorable, il est mort entouré de ses amis, honoré de la sympathie universelle et soutenu par les sentiments religieux qui ne s'étaient point éteints au milieu des préoccupations de la science.

M. Pouillet avait un rare talent d'exposition, que M. H. Sainte Claire Déville a parfaitement exposé dans l'éloge funèbre du défunt.

“ Ceux d'entre nous, dit-il, qui peuvent se reporter par la pensée jusqu'à une trentaine d'années en arrière, se rappelleront sans doute ce maître si parfait dans l'art de l'expérimentation, si lucide dans l'exposition des théories, si heureux dans le choix des expressions, qui remplissaient un discours d'une clarté et d'une limpidité admirables. Comme professeur à la Sorbonne, M. Pouillet a obtenu un succès dont le souvenir ne peut s'effacer.”

“ L'éloquence de M. Pouillet semblait au premier abord facile à imiter. Très-sobre de gestes, très-simple dans son élocution, qu'il ne précipitait jamais, il paraissait s'entretenir avec ses auditeurs plutôt que leur faire une leçon ; il donnait dans le discours à chacune de ses paroles, une place si naturelle qu'on aurait pu croire les deviner, s'il ne les avait prononcées. De même l'enchaînement des idées, des faits, des expériences si admirablement préparées par F. Silberman, et qu'il faisait intervenir avec sagesse

et à propos, cet orpre si pur, cet arrangement si nécessaire, ne semblaient pas être l'effet d'un art profond, le don d'une si riche nature : on se serait volontiers attribué le talent du professeur, en se faisant l'illusion que l'on trouvait en soi-même la facilité avec laquelle on l'avait suivi."

" Je me souviens de l'impression que ressentait devant moi notre illustre et regretté confrère M. Léon Foucault. Il sortait d'une leçon faite à la Sorbonne, sur une de ses plus belles expériences ; il me semblait craindre que ce public, qu'il dédaignait un peu, à la manière d'Horace, n'eût, en moins d'une heure, grâce à l'éloquence de M. Pouillet, réussi à pénétrer jusqu'au fond des phénomènes qu'il avait passé un si long temps à mettre en lumière, sur lesquels il avait usé sa patience devenue proverbiale, et dont l'explication avait exigé tous les efforts d'un esprit qui n'aimait à se livrer entièrement qu'à un petit nombre."

" Quand on pense que le grand succès de M. Pouillet a été obtenu dans un temps où la Faculté possédait encore des professeurs comme Thénard Poisson, Biot, Dulong ; où elle possédait déjà ces grands orateurs de la science qui sont aujourd'hui l'honneur de l'enseignement, quoiqu'ils n'en soient plus les membres actifs, on ne trouvera sans doute pas exagéré le tribut d'admiration que vient respectueusement déposer sur cette tombe un auditeur assidu de M. Pouillet."

IV.

VIENNET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Le 10 juillet, s'éteignait doucement, à l'âge de 91 ans, un homme d'une trempe singulière, au moral aussi bien qu'au physique, actif, causeur infatigable, pétillant de sève et d'originalité et qui a dû à son impopularité et aux épigrammes dont il a été plus de trente ans l'objet, autant qu'à ses talents, une célébrité presque légendaire.

Jean Pons Guillaume Viennet, est né à Béziers, le 18 novembre 1777, d'une famille qui se disait descendre de Didier roi des Lombards, et d'un père qui siégea à la Convention, mais qui ne voulut pas voter la mort de Louis XVI.

Destiné à la soutane, il endossa l'uniforme de lieutenant de marine, fut fait prisonnier, en 1796, par les anglais, et resta huit mois prisonnier sur les pontons de Plymouth.

Libre en 1797, il eut le courage de voter contre le Consulat et l'Empire, ce qui n'empêcha pas qu'on le vit en 1813 décoré par la main de Napoléon sur le champ de bataille de Lutzen.

Au retour des Bourbons il s'attacha à la Restauration qui amena la Révolution de Juillet.

Cette période est la plus brillante de sa vie littéraire commencée depuis

longtemps. “ Je rimais dès l'âge de sept ans, dit-il lui-même, et Dieu me pardonne les vers que j'ai livrés au public.”

En 1810, il obtint un prix aux *Jeux Floraux* de Toulouse, et bientôt la *Violette*, l'*Eglantine*, le *Souci* et toutes les fleurs de Clémence Isaure vinrent orner sa couronne.

Mais ce fut à l'Athénée en 1820, que son poème de *Parga* publié au profit des Grecs insurgés, recueillit les premiers applaudissements du public. Ses *Epîtres* suivirent et sont comme un tableau sommaire des principaux événements politiques de l'époque.

Ce fut lui qui, dans son *Epître aux Muses*, déclara la guerre au Romantisme naissant : et à la loi de la Presse, dans son *Epître aux chiffonniers sur les délits de la Presse*, cette épître mit le sceau à sa réputation.

Nous ne parlons ni de ses tragédies, ni de ses drames comiques, ni de ses poèmes épiques, ni de ses essais d'éloquence et de ses fables qui ne manquent pas de mérite, mais qui n'ont obtenu que peu de succès. Chez M. Viennet, le littérateur n'était peut-être pas à la hauteur de l'homme. Il a été un des derniers représentants des doctrines ultra-classiques, et c'est à ce titre et à la guerre qu'il fit à l'école nouvelle qu'il dut d'être choisi pour occuper à l'Académie le fauteuil de M. Ségur en 1830. Ses vers sentent un peu l'amplification rhétorique, heureusement que chez M. Viennet, il y a de l'esprit, du trait, de la passion, du mordant, et c'est ce qui le sauvera de l'oubli.

Au fond, comme Académicien, M. Viennet a été utile aux bonnes lettres ; il votait pour le mérite, plutôt que pour les *marquis* ou *comtes de la nullité* ; c'était un homme sincère, attaché à ses convictions, cet écrivain spirituel qui tournait si joliment un mot, témoin cette définition de la calomnie :

“ C'est un charbon qui noircit tout ce qu'il ne brûle pas.”

Il appartenait à un autre siècle que le nôtre, et les taches qui déparent ses écrits sont les défauts de son temps : mais il vaut mieux se souvenir de ce qui les relève, de ce ton fin, incisif et spirituel qu'il savait si bien leur donner.

Avec la Révolution de Juillet, le rôle de M. Viennet changea, et sa popularité s'effaça tout à coup. Il fut des premiers à reconnaître le nouveau gouvernement qui le paya en lui donnant la pairie ; mais les révolutionnaires ne le lui pardonnèrent jamais, et le procès en diffamation qu'il fit à la *Tribune* mit le comble à leur mauvaise humeur. Alors s'abattit sur sa tête cet orage d'épigrammes, de sarcasmes, d'outrages, de calomnies et de caricatures, qui ne lui laissa plus de repos, mais dont il fut le premier à rire et à plaisanter. “ Traqué dans les provinces par les charivaris, poursuivi dans la capitale par l'index et par le regard des dandys et des loustics de toutes les classes, j'aurais fait ma fortune en

trois mois, si je m'étais montré derrière un rideau à côté de la femme géante : les paillasses ne m'auraient pas manqué."

" On a compté, dit-il encore, jusqu'à cinq cents épigrammes par année contre ma personne, ma figure, mes poésies, mes discours de tribune, mon épi de cheveux rebelles et ma redingote verte. Tout échappé de collège, qui entrait dans un feuilleton, essayait sa plume sur ma friperie et croyait me devoir son premier coup de pied."

M. Viennet a été un des grands dignitaires de la franc-maçonnerie ; ce fut le mal de l'époque d'incrédulité et de préjugés, dans laquelle il avait reçu son éducation. Mais avant tout, il a été bon, obligeant, prêt à servir toutes les nobles causes, et d'une loyauté parfaite. On voit d'ailleurs par sa mort que cet esprit vigoureux et indépendant, avait su corriger les erreurs de son éducation et s'élever peu à peu au-dessus des fausses notions qui avaient d'abord prévalu en lui à l'égard de la Religion. Il a eu le temps de rectifier ses idées premières, de rendre justice à l'efficacité des vraies doctrines et de se convaincre des vérités de la foi. Dans les derniers jours de sa maladie, il a demandé le curé de sa paroisse, l'abbé Lancien, il s'est confessé, a fait abjuration de ses erreurs et a déclaré vouloir mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Et par cet acte de réparation suprême, il a mis le sceau à une vie qui commande le respect et l'estime à la postérité.

V.

TADDEUS STEVENS.

Taddeus Stevens était le plus puissant esprit du parti radical de la grande République voisine. Il était né en 1793, comptait par conséquent 75 ans, et chose étonnante ce n'est que depuis la guerre qu'il avait pris sa place dans les conseils de la nation. Quelle vigueur y avait-il donc dans ce veillard, et à quoi avait-il dépensé les forces de sa jeunesse et de l'âge mûr ?

Un peu à la cause du peuple, le reste à sa fortune ; tantôt tribun aux plates-formes et tantôt avocat, il ne s'était signalé que par ses agressions violentes contre les Démocrates de la Pensylvanie auxquels il avait voué une haine sans merci.

Sa violence même en fit un chef de parti, il avait l'intelligence assez élevée pour pouvoir affirmer ses opinions sans subir celle des autres ; assez de mépris du vulgaire pour les lui imposer sans souffrir de réplique ; de l'initiative et de la force pour tout entraîner à sa suite, les fanatiques, les modérés et ceux qui ne savent jamais se décider.

Sa politique était que la Constitution était usée, que la Confédération des Etats avait fait son temps et qu'il fallait en Amérique tenter ce que

l'on avait tenté en Italie, en Allemagne, l'unité et l'absorption de tous les Etats dans une fusion et une centralisation absorbant tous les gouvernements locaux, dans une vaste administration semblable à celle du vieux monde.

Là est peut-être en effet l'avenir de la République Américaine, mais la violence avec laquelle ce programme a été posé et avec lequel le Congrès a commencé de la réaliser, est-elle opportune, utile ? La situation présente des esprits et des affaires publiques ne permet guère de le croire !

VI.

LE COMTE DE WALEWSKI.

Alexandre, Florian, Joseph Colonna, comte de Walewski, décédé au mois d'octobre, était né à Walewia, le 4 mai 1810. Dans toute son éducation, il montra une précoce activité d'esprit, et dès l'âge de dix neuf ans, il se rendit à Londres pour entamer avec les premiers hommes d'Etat, des négociations en faveur de la Pologne. Personne n'a mieux apprécié cette existence que M. le Marquis de Moustier, dans le discours qu'il prononça au nom de l'Empereur sur la tombe de l'illustre défunt ; c'est le discours, que nous rapportons en entier :—

“ Appelé par un douloureux privilège à venir sur cette tombe si prématurément ouverte, apporter l'adieu suprême de l'Empereur et du pays à l'homme éminent dont nous pleurons la perte, je voudrais, pour payer à sa mémoire le tribut d'éloges qui lui est légitimement dû, retracer ici, avec les développements qu'elle mérite, la vie politique de M. le comte Walewski ; mais dans un tel lieu, dans un tel moment, mon émotion et la vôtre ne me permettent d'en rappeler que les traits principaux.

Rattaché par sa naissance à une généreuse nation de tout temps sympathique à la France, ses premières affections, ses premiers efforts s'inspirèrent de cette origine ; préparé à la vie active par une éducation forte, presque enfant il donnait déjà sa mesure en faisant preuve d'un brillant courage, d'une remarquable fermeté de caractère, et d'un jugement solide et précoce.

Un peu plus tard, naturalisé Français, le comte Walewski entra au service militaire et se faisait remarquer en Afrique au milieu de ces jeunes officiers dont beaucoup prélevaient alors aux glorieuses destinées qui les attendaient. De cette époque date sa première mission diplomatique. Envoyé auprès de l'émir Abd-el-Kader, qui se disposait à attaquer une de nos provinces d'Algérie, il réussit par son attitude ferme et conciliante, à écarter ce danger. Malgré ces heureux débuts, M. Walewski, revenu en France en 1837, renonça à une carrière qui s'ouvrait si brillamment devant lui et rentra dans la vie civile.

Il suivit pendant quelque temps avec un vif intérêt le mouvement

littéraire et politique de cette époque, s'y mêlant lui-même, et préluant ainsi à des travaux plus importants. Les événements qui agitaient l'Orient en 1841 préoccupaient l'Europe. Nos intérêts y étaient sérieusement engagés : c'est en Egypte que se trouvaient posées les plus graves questions. Le comte Walewski, envoyé auprès de Mehemed-Aali-Pacha, sut gagner en peu de temps la confiance de cet homme supérieur et lui inspirer une modération plus conforme à ses véritables intérêts qu'à la vivacité des sentiments dont ce prince était alors agité.

Nommé plus tard ministre plénipotentiaire à la Plata et chargé d'interposer la médiation de la France entre la république de Buenos-Ayres et celle de Montevideo, il accepta résolûment la charge de défendre les intérêts de nos nationaux. Il partit pour ces contrées lointaines, suivi sans hésitation par la femme dévouée qui s'associait dès lors si intimement à sa vie et à sa carrière.

Pendant ce temps, de grands événements s'accomplissaient en France. Le gouvernement que le comte Walewski avait loyalement servi venait de disparaître ; il retrouvait son pays profondément troublé et agité. Associé au grand mouvement national qui en élevant le prince Louis-Napoléon à la présidence, faisait pressentir déjà l'acclamation de l'Empire, le comte Walewski devait voir bientôt un champ plus large s'ouvrir à son activité, à son patriotisme et à son dévouement. Il put faire apprécier de plus en plus ses éminentes qualités dans les missions dont il fut chargé à Florence en 1849, à Naples en 1850 et enfin à Londres en 1851.

On n'a pas oublié en Angleterre, et je me plais à rappeler la dignité, le tact, la fermeté, l'à-propos dont il fit preuve pour préparer et constituer le rapprochement intime des deux nations, pour substituer enfin aux rivalités du passé une émulation généreuse à marcher de concert dans les voies de la civilisation et du progrès. Sa vaste correspondance diplomatique pendant cette grande mission est un modèle d'abondance, de vigueur et de clarté ; elle atteste son habile et prudente persévérance et le succès de la politique loyale dont il était à la fois le représentant et l'actif instrument. L'alliance des deux pays, préparée par le comte Walewski et cimentée sur les champs de bataille de la Crimée, en fut la conséquence. Le 7 mai 1855, l'Empereur lui confiait le ministère des affaires étrangères, qu'il devait diriger pendant cinq ans, au milieu des circonstances les plus propres à relever l'éclat de son administration. Appelé à l'honneur insigne de préparer la réunion du congrès de Paris et de présider à ses délibérations, il sut, tout en consacrant les grands résultats de la guerre d'Orient, faire comprendre à tous les vœux civilisatrices et désintéressées de la politique impériale. L'Europe, rassurée désormais sur les intentions loyales de la France, s'associait avec un empressement sympathique à l'œuvre de concorde qui allait s'accomplir sous nos auspices. Profitant de ces heureuses dispositions, il fit pénétrer

dans le droit public des nations les principes libéraux dont la France s'honorait depuis longtemps.

C'est une grande fortune pour un honorable d'Etat que d'avoir pu attacher son nom à un acte aussi mémorable que l'est, dans l'histoire de l'Europe, le traité de Paris, c'est un grand honneur que d'avoir pu se concilier complètement la faveur et l'estime de tant de collaborateurs si considérables par leur réputation et leur talent, et d'avoir mérité les remerciements, glorieux par leur sincérité, qu'ils lui adressèrent au dernier jour de leurs travaux.

Dans le cours de cette grande négociation comme dans toute sa vie publique, le comte Walewski n'a cessé de donner cet utile enseignement de l'influence qu'exercent sur la conduite des grandes affaires la dignité du caractère, la droiture et la loyauté.

Doué d'aptitudes variées, unissant à la science politique les qualités les plus brillantes et les plus aimables de l'homme du monde, un amour des arts et des lettres qu'éclairait un goût fin et délicat, son esprit comprenait tout ce qui peut contribuer à l'éclat d'un grand règne, et, dans son passage au ministère d'Etat et des beaux-arts, il déploya ce tact élevé qui fait découvrir et récompenser le vrai mérite et encourager tous les efforts.

Cette phase de sa vie fut signalée par deux faits marquants. Il eut l'honneur de coopérer à un des actes les plus considérables du règne, celui par lequel l'Empereur, devançant les aspirations libérales du pays, appelait les assemblées délibérantes à une plus large participation aux affaires publiques. Il eut l'heureuse pensée de soumettre à une étude approfondie la grande et difficile question de la législation dans laquelle les nobles travaux de l'intelligence ont trouvé une consécration nouvelle de leurs droits.

Le comte Walewski jouissait, dans l'estime publique, d'une situation personnelle et indépendante de toute fonction. Soit qu'il participât au gouvernement de son pays à la tête d'un département ministériel ou au sein des grands corps de l'Etat, soit qu'il se retrepât dans un repos momentané, il faisait toujours sentir autour de lui l'influence de cette considération qui s'attache à l'expérience, au dévouement et à la dignité du caractère. Le comte Walewski était âgé de cinquante-huit ans au moment où la mort la plus subite, la plus inattendue est venue le frapper, plein de santé et de vie, alors que toutes les apparences promettaient encore à l'empereur et au pays de longs services, à sa famille et à ses amis de longues années d'une existence que tout contribuait à embellir et à rendre heureuse.

Mais les hommes dévoués à leur devoir et qui ont consacré leur vie au service de la patrie avec autant d'éclat ne meurent pas tout entiers. Ils continuent à vivre dans le cœur de leurs amis, dans la reconnaissance de leurs concitoyens et dans l'histoire, gardienne fidèle de tous les grands souvenirs !

Puisse cette pensée apporter quelque adoucissement à la cruelle douleur de cette noble campagne de sa vie et de ces enfants qui entouraient de tant d'affection celui qui n'est plus !

Il y a pour tous dans cette carrière si glorieusement remplie une consolation, et pour ses fils un enseignement et un exemple qu'ils sont dignes de suivre et de perpétuer."

Cet éloquent discours, dans lequel étaient si fidèlement retracés les

services rendus par M. le comte Walewski pendant sa glorieuse et trop courte carrière, a produit sur l'assistance la plus profonde impression.—
Moniteur.

VII.

LE BARON DE ROTHSCHILD.

Le baron James de Rothschild, décédé le 15 Novembre 1868 était le cinquième fils de Meyer Anselme Rothschild, né à Francfort sur-le-Mein, en 1742, mort en 1812, et fondateur de cette célèbre famille de banquiers allemands et juifs annoblis, en 1815 et créés barons en 1822 par l'Empereur d'Autriche. Des dix enfants qui composaient cette famille à la mort du père, cinq restèrent qui se partagèrent les capitales de l'Europe : Charles établi à Naples, Solomon à Vienne, Anselme, l'ainé, à Francfort, sont tous trois morts la même année, 1855 ; et Nathan, établi à Londres, était mort en 1836.

La fortune prodigieuse de ces banquiers, due à l'union qui fait la force, autant qu'aux secrets politiques qu'il leur a été donné d'exploiter, est passé à l'état de proverbe, et leur a valu la première place parmi les financiers de l'époque.

Le Baron James était appelé le " Prêteur des rois " et plus d'une fois il a décidé de la paix ou de la guerre en Europe. Depuis 1812, il s'était fixé à Paris, où il reçut de l'Empereur d'Autriche le titre de Consul général de l'Empire, en France.

Il a laissé en mourant des sommes considérables destinées aux pauvres, et que la veuve a fait distribuer aux Etablissements de bienfaisance de Paris.

VIII.

LE ROI DE SIAM.

En même temps que le câble transatlantique nous transmettait la mort du célèbre financier, il nous apportait des Indes la nouvelle de la mort du Roi de Siam,

Chao, Pha, Mongkout, était né en 1805. Il aurait dû succéder à son père en 1825, comme héritier légitime et fils de la Reine, mais son frère, né d'une concubine, s'étant emparé du trône, il se retira chez les bonzes, et se livra exclusivement à l'étude jusqu'en 1859 où son frère étant mort, les grands l'appelèrent à lui succéder.

Il signala son règne par d'importantes réformes, proclama la liberté religieuse, conclut des traités de commerce, et renoua avec Napoléon III toutes les anciennes relations d'amitié qui, sous Louis XIV, avait fait du Royaume de Siam, comme une colonie de la France : enfin, l'année dernière, un traité a été conclu avec les plénipotentiaires français pour régler les limites du Cambodge qui s'est placé sous le protectorat de la France. Ce protectorat a été reconnu, et de son côté la France s'est engagée à ne point s'emparer du pays.

Le monarque défunt était très-intelligent et très-instruit ; il parlait facilement le français, l'anglais, le latin, le sauserit, et possédait des connaissances étendues en astronomie, sa science favorite.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

XVIII.

LA DAME BLANCHE.

(*Suite.*)

—Blanche, dit enfin la dame, de cette voix douce et plaintive qui avait déjà produit tant d'effet sur la jeune fille, asseyez-vous quelques minutes, et reposez-vous ; vous en avez besoin après la secousse que vous venez d'éprouver. Tranquillisez-vous, vous sortirez maintenant du château : n'ayez, je vous le répète, aucune crainte de ce côté. Mais auparavant, il est nécessaire, impérieusement nécessaire que vous prêtiez une oreille attentive aux conseils que je vais vous donner, et que vous vous prépariez à adopter sans murmure et sans hésitation la ligne de conduite qu'il est de mon devoir de vous indiquer.

—Madame, vous m'avez désignée par mon nom, dit Blanche en se rasseyant ; et la façon pleine de bonté dont vous m'avez parlé prouve que non-seulement vous me connaissez, mais que j'ai été, en outre, assez heureuse pour mériter votre sympathie.

La dame se détourna quelques instants, et un profond soupir qu'elle s'efforça vainement d'étouffer arriva jusqu'aux oreilles de Blanche. Cette dernière, dans un élan généreux, s'élança de son siège ; et, prenant dans les siennes la main de la dame, elle s'écria :—Vous me portez de l'intérêt et vous êtes malheureuse ! Oh ! permettez-moi de vous offrir toutes les consolations qu'il est en mon pouvoir de vous donner ! Je pleurerai avec vous. . . je prierai avec vous, je ramènerai, s'il est possible, le sourire sur vos lèvres.

—Le sourire ! exclama la dame avec une sorte de désespoir ; oh ! non . . . jamais, jamais ! Mais ne parlons pas de mes chagrins, Blanche ; il y a longtemps qu'ils durent, ils sont profonds et irréparables. Tout ce qui vous concerne est pour moi plein d'intérêt. Vous me demandiez si je vous connaissais : ne me suffira-t-il pas d'appeler votre attention sur la petite bourse en velours que vous examiniez tout à l'heure dans la salle des Etats ?

—Ah ! ainsi vous me voyiez, sans que moi, je me doutasse de votre présence, madame ? s'écria Blanche, qui sentit, un moment, renaître ses superstitions ; oui, ajouta-t-elle, et ce soupir que j'ai entendu . . .

—Ne perdons pas un temps précieux dans des observations qui ne sont pas absolument nécessaires, dit la dame. Oui, je vous connais, et c'est moi qui vous ai fait parvenir cette bourse de velours, avec l'avertissement qu'elle renferme et la chaîne de cheveux qui y est attachée. Mais, hélas ! ma langue est tellement liée par les circonstances que je n'ose vous dire,

ni même vous laisser soupçonner les motifs de ma conduite, ou vous expliquer la nature des périls contre lesquels j'ai voulu vous mettre en garde. Si vous croyez que je prends sincèrement intérêt à vous, si vous voulez consentir à suivre mes conseils avec la persuasion que je n'ai en vue que votre bien, et si vous êtes disposée à croire que je ne suis guidée que par le dévouement le plus pur, sans me demander un seul mot d'explication, alors, mon enfant, ajouta la dame en donnant à sa voix un accent plus solennel, alors vous agirez prudemment vis-à-vis de vous-même, et vous ferez preuve de bonté à mon égard.

—Oh ! oui, j'aurai en vous une confiance aveugle, exclama Blanche profondément touchée ; et, ajouta-t-elle, ce sera pour moi une source d'ineffable bonheur, si je puis soulager votre cœur de la douleur qui l'opprime.

—Écoutez, alors, ma chère Blanche, reprit la dame en caressant le doux visage de la jeune fille. Vous ne vous doutez pas que vous avez été jusqu'à présent victime de circonstances si étranges, si tristes, si mystérieuses que si on en faisait le sujet d'un roman, on les prendrait pour le produit d'une imagination en délire. Mais je ne soulèverai pas le voile qui couvre vos yeux, car mon anxiété serait bien plus grande encore si vous me demandiez des explications que je ne peux vous donner. Néanmoins, c'est cette combinaison de circonstances qui me force à vous recommander la ligne de conduite que je vais vous supplier d'adopter.

—Il y a tant de franchise et de sincérité dans votre accent et vos manières, madame, observa Blanche, que je suis toute prête à agir comme vous l'entendrez, et à me laisser entièrement guider par vos conseils.

—Dieu soit béni de t'avoir inspiré cette confiance, mon enfant ! exclama la dame en joignant les mains avec ferveur, et en levant les yeux avec une expression d'ineffable reconnaissance. Les moyens qui m'ont permis de vous voir examiner votre petite bourse de velours dans la chambre des Etats, m'ont permis également de m'assurer des intentions violentes de Rodolphe à votre égard. Oui, je n'ignore pas quelles menaces il a préférées ; et je crains, hélas ! qu'il ne soit disposé à les mettre à exécution. Mais, comme il est écrit sur le parchemin que vous portez sur votre sein, le sort du condamné est préférable à celui qui vous attendrait si vous deveniez la femme de Rodolphe de Rotenberg.

Un frisson glacial courut par tous les membres de la jeune fille quand elle entendit ces paroles, car la pensée lui vint que si elle échappait pour le moment, aux poursuites de Rodolphe, il faudrait une main plus puissante que celle de Gaspard, le garde-forestier, pour la protéger à l'avenir contre ses poursuites et ses violences.

—Je ne vous demande pas si vous aimez le fils du baron, reprit la dame après une pause d'un instant, parce que je sais que votre cœur ne peut répondre à l'indomptable passion qu'il a conçue pour vous. Mais ni votre vertu, ni votre indifférence, ni votre réserve ne réussiraient à vous défendre contre ses audacieuses entreprises.

—Alors, que dois-je faire, madame ? demanda Blanche avec la confiance que montrerait une fille envers sa mère.

—Il n'y a qu'une voie à suivre, mon enfant, répondit la dame. Dites-moi, que feriez-vous si vous rencontriez un serpent prêt à s'élançer sur vous ?

—Je fuirais, madame, je fuirais, s'écria la jeune fille. A présent, je comprends ce que mon devoir m'ordonne à l'égard du fils du baron de Rotenberg, ajouta-t-elle avec une énergie qui montrait de quelle résolution elle serait capable si jamais elle se trouvait en face du danger.

—Oui, Blanche, il faut fuir le périlleux voisinage du château de Rotenberg, reprit la dame ; il faut quitter cette chaumière où tu as demeuré si longtemps, et dire adieu à ces dignes paysans qui t'ont tenu lieu de père et de mère.

—Oh ! madame, s'écria Blanche en joignant les mains avec désespoir, vous parlez comme si j'avais des amis prêts à m'offrir un asile quand j'abandonnerai celui qui a si longtemps abrité ma tête orpheline. Mais je n'en ai pas, madame, je suis pauvre.

—Blanche, Blanche ! exclama la dame dont les yeux s'emplirent de larmes, tu ne te doutes pas combien tu m'affliges en cédant ainsi au découragement. Il y a une minute, tu étais prête à lutter avec courage, et maintenant te voilà sans force contre le malheur qui te menace. Mais, rassure-toi, Blanche : Dieu ne t'abandonnera pas, et peut-être auras-tu à te féliciter un jour du conseil que je vais te donner.

—Parlez, madame, dit Blanche : je suis toute attention, toute obéissance et toute gratitude ; car, quoique la cause de l'intérêt que vous me témoignez me soit inconnue, je sens qu'il est important pour moi de n'avoir d'autre volonté que la vôtre. Parlez donc, madame, dites-moi ce que je dois faire, . . je remets ma destinée entre vos mains.

—Si je ne consultais que mon inclination, dit la dame, si profondément émue qu'elle avait peine à articuler ces mots, je ne vous recommanderais pas de fuir un voisinage où je pourrais avoir l'espérance de vous rencontrer quelquefois. Mais, ainsi que je vous l'ai dit, votre sûreté exige que vous partiez promptement ; et diverses circonstances me portent à vous conseiller de vous rendre à Prague, sans délai.

—A Prague, madame ! exclama Blanche.

—Oui, dans la capitale de notre Bohême, où vous trouverez le comte de Schonwald au service de qui sont vos parents adoptifs. Il vous a sans doute vue souvent ? observa-t-elle d'un ton interrogateur.

—Quelquefois, répondit la jeune fille, et il s'est toujours montré bon et bienveillant pour moi ; mais il n'est pas marié, madame, il n'a point de parents avec lui, continua Blanche en hésitant ; il ne serait donc guère convenable que j'aie implorer sa protection.

—Son âge est plus que double du tien, mon enfant, dit la dame ; et la

vertu jointe au caractère irréprochable et chevaleresque du baron de Rotenberg imposeront silence à la médisance. Ainsi, il est convenu que vous irez à Prague, et que vous vous jetterez aux pieds du comte pour lui demander protection contre l'audace d'un jeune insensé que rien n'arrêterait dans ses projets. A présent, Blanche, je vais vous donner certaines instructions qui vont peut-être vous étonner, qui sont de nature à faire naître la défiance dans votre esprit.

—Je ne saurais avoir de soupçons injurieux sur vous, madame, exclama la jeune fille avec un accent de confiance illimitée.

—C'est Dieu qui t'a inspiré ces sentiments à mon égard, qu'il soit béni ! dit la dame. Puisse-t-il te conserver la foi que tu places en moi, et permettre qu'elle ne soit point affaiblie par les recommandations qu'une nécessité impérieuse me force à te faire. Quand nous nous serons séparées, ce qui sera tout à l'heure, continua la dame d'un ton presque solennel, regarde-moi comme un être n'appartenant plus au monde des vivants, mais à celui des morts ! Bien plus, garde-toi de parler à qui que ce soit de notre rencontre dans les murs de ce château. Pense à moi, si tu veux. Oh ! oui, pense à moi souvent, mais ne parle *jamais* de moi ! En racontant à tes parents adoptifs les incidents de ton évasion du château de Rotenberg, je t'en prie, je t'en conjure, Blanche, sois également réservée, sois muette sur mon compte. Oh ! si tu savais quels intérêts compromettrait une parole indiscrette tombée de tes lèvres, tu n'hésiterais pas à tomber à genoux et à jurer, par toutes tes espérances de bonheur en ce monde et de salut en l'autre, d'obéir aux injonctions que je viens de te donner.

—Je jure ! exclama Blanche en tombant aux genoux de la dame, dont elle prit la main qu'elle porta à ses lèvres en signe de reconnaissance, d'obéissance et de sympathie.

—Puisse le Dieu éternel te combler de ses bénédictions ! murmura la dame en se penchant et en imprimant un baiser sur le front de la jeune fille.—Maintenant, lève-toi, mon enfant, s'écria-t-elle brusquement, comme si elle eût eu peur de s'abandonner au cours de ses sentiments ; lève-toi, et laisse-moi te conduire hors d'ici, car il est bien près de minuit, et il faut que demain matin, de bonne heure, tu sois sur la route de Prague. Viens, suis-moi ; bientôt tu te trouveras en liberté ; les instants que nous avons passés à causer ont été mis à profit pour préparer certains arrangements et te procurer les moyens de retourner chez tes parents, et d'entreprendre le voyage que tu commenceras demain.

En parlant ainsi, la dame prit la lampe, ouvrit une porte située dans un coin de la chambre, et descendit un escalier de pierre, suivie par notre jeune héroïne.

XIX.

LA CHAMBRE DES MACHINES.—LES SOUTERRAINS.

Au bas de l'escalier de granit était un étroit corridor, voûté comme tous ceux que Blanche avait traversés, et auxquels les murailles massives donnaient l'apparence de sépulcre.

La dame avait soin de tenir la lampe haute, afin que la jeune fille pût mieux y voir, et, en marchant ainsi au milieu des ténèbres, elle ressemblait à un véritable fantôme. Il y avait, en effet, quelque chose d'effroyablement solennel dans le spectacle de cette femme enveloppée de vêtements blancs, marchant lentement dans les souterrains d'un château qu'on prétendait être hanté, et qui en avait dit suffisamment à notre héroïne pour la convaincre que son existence était entourée de quelque terrible mystère.

Mais Blanche n'eut guère le temps de faire ces réflexions, car le murmure de l'eau frappa bientôt son oreille, et presque aussitôt elle fut conduite dans une pièce voûtée, petite mais haute, et où un spectacle aussi étrange qu'il était terrible lui apparut dans tous ses hideux détails. Ses regards se fixèrent avec épouvante sur cet effroyable mécanisme que nous avons minutieusement décrit dans un précédent chapitre.

C'étaient, en effet, les six vastes cylindres en bois avec leurs innombrables lames de fer et la corde roulée, au bout de laquelle était le poids qui devait les mettre en mouvement. Au-dessus était la trappe pratiquée dans le plafond voûté, et au-dessous coulait un ruisseau qui, après être entré par un bout de la chambre, ressortait par l'autre extrémité.

Sans comprendre à quoi devait servir cette machine, la jeune fille éprouva une véritable horreur ; son sang se glaça dans ses veines, et elle fut longtemps sans pouvoir avancer ni reculer.

—Blanche, dit la dame avec un accent de douleur qu'elle cherchait vainement à dissimuler, j'aurais voulu éviter la nécessité de contempler cette preuve de l'adresse que l'homme, hélas ! emploie souvent à la réalisation de ses projets les plus infernaux. Mais c'est le seul chemin par où je puis vous conduire hors du château.

—Madame, exclama la jeune fille dont les joues étaient presque aussi livides que celles de son guide mystérieux, quoique cette machine soit en ce moment sans bruit, une voix secrète me dit que ces roues sont destinées à causer la mort en se mettant en mouvement, et il me semble entendre retentir le cri des malheureuses victimes dont ces lames doivent déchirer les chairs !

—Au nom du Ciel ! s'écria la dame dont les vêtements furent agités par le tremblement qui courut par tout son corps, ne me questionnez pas, je vous en conjure ! Au contraire, Blanche, . . chère Blanche, continua-

t-elle avec plus d'excitation qu'elle n'en avait montré jusqu'alors, je vous en supplie aussi solennellement que je l'ai fait tout à l'heure, je vous supplie, dis-je, de garder le silence le plus inviolable sur toutes les choses mystérieuses et terribles que vous avez vues, cette nuit, dans le château de Rotenberg. La quantité de passages que vous avez traversés, la statue devant laquelle vous vous êtes agenouillée, et ce mécanisme qui emplit votre âme de sombres ressentiments, oubliez tout cela, et n'en parlez jamais, entendez-vous, jamais !

—Ne redoutez aucune indiscretion de ma part, madame, dit Blanche en cherchant à recouvrer son assurance et sa fermeté. Je vous dois trop de reconnaissance pour tout ce que vous m'avez dit et ce que vous avez fait pour moi, pour que je puisse jamais désobéir à vos injonctions.

—Encore une fois je te remercie, ma chère enfant, répliqua la dame blanche. Mais viens, quittons cette place effroyable, et continuons notre chemin. J'avais eu d'abord l'intention de vous prier de vous laisser mettre un bandeau sur les yeux ; mais la franchise, l'accent de sincérité avec lesquels vous vous êtes soumise à ce que je vous ai demandé, m'ont décidée à renoncer à des précautions indignes de la confiance que vous m'avez témoignée. J'ai donc préféré vous exposer aux horreurs que vous inspire tout ce que vous venez de voir, plutôt que de faire naître dans votre esprit un soupçon qui m'aurait été douloureux.

Après avoir ainsi parlé, et sans attendre de réponse, la dame traversa la chambre des machines ; et, poussant une porte, elle entra dans un vaste espace qui se terminait par une longue succession de voûtes, supportées par d'énormes piliers, et qui auraient ressemblé à de sombres prisons souterraines, sans les tombeaux et les monuments dont elles étaient remplies.

—Vous voyez autour de vous, Blanche, dit la dame en élevant la lampe afin que la jeune fille pût mieux distinguer les objets, vous voyez autour de vous les tombeaux de l'illustre famille de Rotenberg. Tous les barons et toutes les baronnes de ce nom, qui ont payé leur dette à la nature, sont enterrés sous ces voûtes, et ont reçu le vain honneur posthume d'une statue, d'un monument, ou d'une tablette de marbre.

Elles s'étaient arrêtées non loin d'un tombeau de marbre noir, sur lequel était gravée l'effigie d'une femme, qui, les bras légèrement soulevés, joignait les mains comme si elle priait. Il y avait sur le côté du monument une inscription ; et, à l'aide de la lampe, Blanche lut les lignes suivantes :

Ici repose les restes de

ERMENONDA, BARONNE DE ROTENBERG,

Que la mort a enlevée

*Au printemps de sa jeunesse, de sa gloire
et de sa beauté,*

A un mari qui l'aimait tendrement.

Paix soit à son âme, paix soit à ses cendres !

Morte le 25 août 1415, à l'âge de 20 ans.

La dame n'interrompit point notre héroïne, tandis qu'elle lisait cette inscription ; mais quand elle s'aperçut, en suivant la direction de ses regards, qu'elle était arrivée à la dernière ligne, elle dit d'une voix basse et solennelle :

—C'est le monument de la femme du baron de Rotenberg, par conséquent la mère de Rodolphe.

—Hélas ! pauvre femme ! observa Blanche profondément affectée par la solennité de cette scène et le souvenir de tous les bruits qui avaient couru au sujet de la mort de la baronne Ermenonda. Elle est morte bien jeune, ajouta-t-elle, et l'on a prétendu que sa mort fut soudaine et mystérieuse.

—Silence ! ne répétez pas ici les soupçons que l'on conserve dans le monde, dit la dame en l'interrompant. Vingt ans se sont écoulés depuis l'époque assignée à sa mort, et, durant ce long intervalle, la calomnie a eu le temps d'inventer des histoires. Mais, si vous vous sentez quelque sympathie pour cette pauvre femme qui est descendue au tombeau au printemps de sa jeunesse, de sa gloire et de sa beauté, si votre cœur s'émeut à cette pensée qu'elle était même de trois ans plus jeune que vous, quand la mort appesantit sur elle sa main de glace, alors, agenouillons-nous, Blanche, agenouillons-nous, ma chère enfant, et prions pour l'âme de la baronne Ermenonda !

Elles s'agenouillèrent toutes deux et prièrent ; puis, au bout de quelques minutes, elles se relevèrent et poursuivirent leur route à travers les tombes. Ces monuments élevés à la mémoire des morts avaient les formes de style et de sculpture particulières aux siècles durant lesquels ils avaient été accumulés, depuis le sarcophage des premiers chrétiens jusqu'aux riches effigies enrichies d'or, comme celle de la baronne Ermenonda.

Au bout de quelques minutes, la dame et Blanche arrivèrent à une grille de fer, communiquant à un superbe escalier en marbre qui conduisait, dit le guide mystérieux, à un oratoire où, quand un membre de la famille de Rotenberg venait à mourir, on célébrait l'office des morts, avant de déposer le cercueil dans le sépulchre préparé pour le recevoir.

Ce ne fut pas, toutefois, par cette grille qu'elles passèrent. Quand elles furent arrivées à l'extrémité de l'allée qui traversait les tombeaux, elles tournèrent brusquement à gauche ; et, longeant les murailles que surmontaient des arches gothiques, elles marchèrent longtemps, lorsqu'enfin la dame s'arrêta soudain, et ouvrit une petite porte avec une clef qu'elle tira de dessous ses vêtements ; puis, passant dans une espèce de corridor étroit, elle referma avec soin la porte derrière elle.

Ce corridor, qu'elles suivirent d'un pas rapide, était légèrement en pente, jusqu'à une certaine distance, puis il continuait en droite ligne, et enfin s'élevait graduellement, en proportion de sa première déclivité. Au bout se trouvait un escalier d'une douzaine de marches en pierre, mais qui était fermé en haut par une trappe.

Cette trappe, la dame la souleva sans difficulté ; et puis, après avoir éteint sa lampe, elle donna la main à la jeune fille, qui, en une seconde, se trouva dans une petite chapelle ouverte par devant et cachée au milieu des arbres qui s'étendaient de la forêt vers l'extrémité de l'aile droite du château.

XX.

UNE NOUVELLE QUI MODIFIE LES PROJETS DE LA DAME BLANCHE.

Le souffle de la brise agita doucement la chevelure de notre jeune héroïne, qui fut fort surprise de se trouver hors de la forteresse et de voir le fossé entre elle et les hautes murailles grises.

La lune qui brillait dans le ciel, lui permit de promener les yeux autour d'elle.

La trappe, qui s'adaptait merveilleusement dans le plancher de la petite chapelle, fut immédiatement abaissée par la dame blanche, qui entraînant après elle la jeune fille, l'emmena dans les profondeurs de la forêt. Après avoir marché ainsi pendant près de dix minutes, en silence, elles arrivèrent à un petit sentier qui serpentait au milieu des fourrés, et que Blanche reconnut être celui qui conduisait du château à l'habitation de ses parents adoptifs.

Elles aperçurent, caché dans l'ombre, un cheval tout sellé, que le vieil intendant Hubert tenait par la bride.

Ce dernier ne prononça pas une parole, mais on aurait pu voir, à la clarté des rayons de la lune, un sourire de satisfaction se jouer sur ses lèvres.

Il tira de la poche de son pourpoint une bourse bien garnie, et la présenta à la dame ; puis ses regards se portèrent de celle-ci à la jeune fille, comme s'il avait une crainte qu'il n'osait exprimer.

Blanche exprima sa reconnaissance à la dame mystérieuse et au vieil intendant pour le secours qu'elle avait reçu d'eux. Mais quand elle vit de grosses larmes couler sur les joues de la dame, elle se jeta dans ses bras, en s'écriant :

—Il n'y a qu'une heure que je vous connais, et je vous aime comme si je ne vous avais jamais quittée depuis mon berceau !

—Chère Blanche ! murmura la dame.

Elle l'attira à elle, et la pressa tendrement sur son cœur.

—Au nom du Ciel ! ne perdez pas des instants qui sont si précieux, dit le vieil intendant en rompant enfin le silence et en passant la main sur ses yeux pour essuyer une larme. Je vous en supplie, ne cédez à aucune faiblesse, madame ! Prenez garde, je vous en conjure, exclama-t-il en la tirant par la manche de sa robe : nous sommes dans un temps où vous avez besoin de toutes vos forces, car j'ai de mauvaises nouvelles à vous communiquer.

—Quelles autres misères pourraient encore m'être réservées ? demanda la dame en se tournant vers Hubert. Parlez, . . parlez vite, et ne me tenez pas en suspens.

—Je vous supplie de vous tranquilliser, madame, dit l'intendant, et je vous dirai tout ce que je sais. En quittant la chambre des Etats, ce soir, après son entrevue avec vous,—et il se tourna vers la jeune fille,—Rodolphe se préparait à se retirer, lorsqu'un messager est arrivé au château. Il avait quitté Prague, le soir du 2 de ce mois, et il apportait la nouvelle que le baron de Rotenberg, le comte de Schonwald, et un autre seigneur, dont j'oublie le nom . . .

—N'importe, cria la dame en proie à une grande excitation. Qu'est-ce qui est arrivé ?

—Ils ont été arrêtés par le capitaine général des Taborites ! répondit Hubert qui se doutait bien de l'effet que cette nouvelle allait produire.

—Arrêtés ! s'écria la dame avec un tressaillement soudain. Alors, ç'en est fait de tous nos plans, de tous nos projets, Blanche ! ajouta-t-elle, d'un ton de désespoir.

—Je ne dis pas cela, répliqua Hubert vivement. Au contraire, il est plus essentiel que jamais que cette jeune fille se rende à Prague.

—Je ne vous comprends pas, mon bon ami, observa la dame qui, ainsi que la jeune fille, regardait l'intendant avec étonnement et anxiété.

—Un mot vous expliquera ma pensée, répliqua Hubert : Zitzka est tout-puissant à Prague, et il a imposé aux trois seigneurs qu'il a fait arrêter certaines conditions de l'exécution desquelles dépendra leur vie. Que cette jeune fille aille à Prague, qu'elle s'emploie à faciliter l'évasion de ces seigneurs. Qui sait si elle ne deviendra pas l'héroïne de l'un des plus beaux épisodes de l'histoire de Bavière ?

—Vous plaisantez, Hubert ! exclama la dame blanche, presque au désespoir. Que peut faire en pareil cas une pauvre jeune fille, sans amis et sans défenseurs ?

—Jeune fille ! sans doute, exclama Hubert, respectueusement ; mais elle est brave et courageuse, et j'ai le pressentiment qu'elle réussira dans son entreprise. Mais si elle échouait,—si les choses en arrivaient au point que la vengeance de Zitzka frappât le comte de Schonwald, le baron de Rotenberg, et le marquis de Schomberg,—car tel est le nom que j'avais oublié,—alors, comme dernière ressource, et *seulement* comme dernière ressource, elle pourrait remettre à Zitzka quelque témoignage plausible, ou un billet contenant quelques lignes tracées de votre main.

—Ah ! je vous comprends, à présent, mon cher Hubert, dit la dame d'un ton presque joyeux. Mais qu'une pareille idée vienne de vous,—de vous qui êtes généralement si timide, si plein d'appréhensions . . .

—Silence ! madame, exclama le vieil intendant, ne dites pas un mot qui ne soit nécessaire ! Il y a des existences à sauver, ajouta-t-il en lui

jetant un regard particulier ; et il faut qu'on les sauve, dût-on pour cela dévoiler ce qu'on avait juré de tenir à jamais secret. Mais je vous ai déjà dit qu'on n'aurait recours à ce moyen que comme dernière ressource, quand tous les autres stratagèmes auront échoué.

—Oui, il sera fait comme vous conseillez, Hubert, dit la dame. A présent, il ne nous reste plus qu'à donner des instructions à cette jeune fille, ajouta-t-elle en se tournant vers Blanche.

—J'en ai assez entendu, madame, observa notre héroïne qui n'avait pas perdu un seul mot de cette conversation, dont elle devinait être l'objet, et qui, d'ailleurs, mettait une aveugle confiance en sa nouvelle amie ;—j'en ai assez entendu pour savoir qu'une tâche grande et difficile m'est assignée ; mais je ne reculerai pas devant cette entreprise. Les incidents de cette nuit ont été si nombreux, si variés, et si merveilleux qu'ils semblent être l'introduction à une nouvelle phase de ma destinée ; et j'accepte de la Providence le rôle qu'elle m'a assigné.

—Voilà qui est parlé en héroïne ! s'écria Hubert avec une satisfaction visible.

—Dites plutôt comme une femme au cœur noble, fort et généreux, observa la dame. Blanche, continua-t-elle d'un ton plus solennel, il faudra vite dire adieu à vos parents adoptifs et partir pour Prague. Ce cheval est à vous, et voici une bourse où vous trouverez de quoi subvenir à vos dépenses. Mais souvenez-vous, ma chère enfant, qu'en expliquant à Gaspard et à sa femme les raisons qui vous obligent à fuir les persécutions de Rodolphe de Rotenberg, vous ne devez mentionner Hubert que comme étant l'ami qui a favorisé votre évasion du château et vous a procuré les moyens de vous rendre à Prague. Vous avez juré de ne jamais faire la moindre allusion ni à moi ni à ce qui me concerne, et je suis sûre que rien ne saurait vous faire manquer à votre serment. A votre arrivée dans la capitale de la Bohême, mon enfant, vous vous trouverez en face d'une tâche bien difficile. Vous aurez à sauver la vie de trois hommes, et Dieu vous en inspirera les moyens ; car il me serait impossible de vous donner à ce sujet aucun conseil. Mais s'ils étaient irrévocablement condamnés, ajouta-t-elle, si vous ne voyiez aucune possibilité de les soustraire au sort qu'on leur réserve, alors, et comme dernière ressource, demandez une audience à Jean Zitzka, le capitaine général de l'armée taborite, jetez-vous à ses pieds, montrez-lui cette bague, et laissez à Dieu le soin de faire le reste !

En parlant ainsi, elle tira de son sein une petite bourse pareille à celle que la jeune fille portait suspendue à son cou, elle prit dedans une bague fort simple, ornée d'un seul diamant qui brilla aux rayons de la lune, et la passa au doigt de Blanche.

—Maintenant un mot encore, reprit-t-elle, avec une telle émotion qu'on attendait à peine le son de sa voix : si vous étiez jamais dans la nécessité

de solliciter de Zitzka une entrevue et d'avoir recours à l'influence magique de cette bague pour sauver les seigneurs dont on vous a dit les noms, alors Blanche, seulement *alors* vous seriez déliée du serment par lequel vous vous êtes engagée à ne pas parler de moi. Dans ce cas, à chacune des questions que vous adressera le chef taborite, vous pourrez répondre franchement, sincèrement et sans réserve.

— Vos instructions, madame, seront suivies à la lettre répondit Blanche, à qui sa mission paraissait plus importante à cause même du mystère dont elle était entourée.

A présent, adieu, mon enfant, adieu ma chère enfant ! dit la dame en serrant la jeune fille sur son cœur, avec une vive tendresse.

Puis, s'arrachant soudainement de ses bras, elle s'enfuit et disparut dans l'obscurité de la forêt.

Toutefois, sa précipitation ne fut pas si grande que Blanche ne pût entendre ses soupîrs. Notre héroïne, de son côté, avait les joues baignées de larmes, car il lui semblait qu'elle venait de se séparer de sa meilleure et plus chère amie.

Hubert l'aida à monter sur le cheval qui, avec son sabot, battait impatiemment la terre. Puis, d'une voix tremblante d'émotion, il lui dit :— Puisse le Ciel vous aider et vous protéger dans votre mission ! Un rêve que j'ai eu la nuit dernière m'a laissé la persuasion que vous êtes destinée à un avenir merveilleux. Il est possible que ce ne soit que l'illusion d'un vieillard, mais il est possible aussi que ce soit un de ces songes par lesquels Dieu se plaît quelquefois à révéler ses desseins. Le temps nous dira si mes pressentiments étaient fondés : encore une fois, jeune fille, j'appelle sur ta tête la bénédiction de Dieu et de ses anges !

Après avoir prononcé ces paroles, d'une voix émue et tremblante, le vieil intendant porta la main de Blanche à ses lèvres avec une sorte d'ardeur paternelle, et s'éloigna ensuite rapidement dans la direction du château.

Blanche, à qui ses habitudes de la vie des forêts et son éducation avaient rendu facile le maniement d'un cheval, partit au trot, et suivit sans crainte, à travers le bois, le chemin qui devait la conduire à la chaumière de ses parents adoptif, qu'elle devait ensuite quitter pour ne les revoir peut-être jamais.

(A continuer.)

BIBLIOGRAPHIE.

RELIGION, PHILOSOPHIE, MORALE, SCIENCE, HISTOIRE, LITTÉRATURE. ETC.

HISTOIRE DU BON LARRON, in-12. Ce nouvel ouvrage de Mgr. Gaume est, comme l'auteur le dit lui-même, l'histoire d'un grand pécheur devenu un grand saint. Elle est dédiée à un grand pécheur qui a le plus pressant besoin de devenir un grand saint. Ce grand pécheur s'appelle le *Dix-neuvième siècle*. L'ouvrage est piquant, curieux, exagéré parfois peut-être : ceci dépend des goûts et des esprits.—Gaume frères et Duprey.

LA SAINTE COMMUNION CONSIDÉRÉE AU POINT DE VUE PHILOSOPHIQUE, THÉOLOGIQUE ET PRATIQUE, 2 vols. in-18. On retrouve dans cet ouvrage traduit de l'anglais, par M. l'abbé Godard, la plupart des qualités qui distinguent les écrits mystiques du P. Faber : la solidité, l'élévation, l'abondance, la profondeur, l'exactitude. C'est un livre rempli de doctrine, qui instruit et nourrit tout à la fois, et fait méditer le lecteur : c'est là un mérite que le R. P. Dalgairns possède et que l'on trouve très-peu dans les ouvrages ascétiques et mystiques modernes.

LE CREDO DE BOSSUET, 3 vols. in-18. Le Vicomte de Caqueray a composé cet ouvrage d'après le plan tracé par Mgr. Dupanloup. Il se divise en trois parties : *Dieu, Jésus-Christ, l'Église*. La lecture en est aussi instructive qu'attachante.

DE L'IDÉAL DANS LA VIE RELIGIEUSE, in-18. Cet ouvrage est revêtu de l'approbation de six évêques, honoré d'un bref de Pie IX, et couronné par l'association nationale d'encouragement au bien. Mlle. Brady a donc fait un bon livre, appelé à faire tomber bien des préjugés contre la vie religieuse, à réfuter bien des objections, à consoler aussi bien des douleurs.

SAINT BERNARD, ABÉLARD ET LE NATIONALISME MODERNE, in-12. Cette savante étude historique de l'abbé O. J. de Rochely, est une réfutation victorieuse des erreurs répandues dans la *Vie d'Abélard* par M. Rémusat qui, avec un art extrême, s'efforce de faire passer Abélard pour l'émancipateur de l'esprit humain, et St. Bernard pour l'ennemi haineux des lumières et des progrès. L'auteur traite à fond son sujet, dévoile les erreurs, les ruses dans l'exposition des faits, les suppositions fausses et hasardées et les insinuations perfides à l'aide desquelles M. Rémusat est parvenu à travestir la vérité historique. Pour cette école, le progrès c'est le mensonge !!

LE CATHOLICISME ET LES QUESTIONS SOCIALES, in-8. M. Bourgeois expose à grands traits la situation présente : en moraliste chrétien il met le doigt sur les plaies du temps. Examinant les systèmes qui, en dehors du catholicisme, prétendent rétablir l'ordre social si profondément ébranlé, il expose les théories socialistes et en démontre la vanité, dans tout ce qu'elles n'empruntent pas aux doctrines chrétiennes.

LES CHOSSES DE L'AUTRE MONDE, in-12. C'est le journal d'un philosophe recueilli, laissé en manuscrit par l'auteur, l'abbé Beautain. C'est l'itinéraire d'un rationaliste à la recherche des choses de l'autre monde, qui ne les trouve ni dans la philosophie, ni dans les sciences physiques ;

mais que la mort d'un ami et l'entretien d'un prêtre amènent à étudier sérieusement les dogmes catholiques et à recourir à la prière. Dieu touché de la sincérité de ses désirs accorde au philosophe le don de la foi. Il y a là de quoi ramener à la religion bien des esprits droits et généreux mais sans croyance par défaut de lumière plutôt que par impiété.

LA DÉsertION DES CAMPAGNES, in-12. M. Olivier Jeantet va plus loin que le titre de son ouvrage ne semble l'annoncer. Il étudie les principales maladies morales de la société contemporaine, et il en indique le remède : la lecture en est à la fois attrayante et utile.

DE LA MÉTHODE MORALE.—DE L'ART D'ENSEIGNER.—SIMPLE EXPOSÉ DES PRINCIPES DE LA PHILOSOPHIE MORALE.—LA MÉTAPHYSIQUE SIMPLIFIÉE ET AGRANDIE. Ces quatre opuscules de morale, sortis de la plume de M. Ch. Charaux, sont écrits de main de maître et dans un esprit franchement chrétien.

LE BIEN-ETRE DE L'OUVRIER, in-12., de l'abbé Tunisoux, est un bon livre pour le fond, renfermant d'excellentes choses sur la situation actuelle, les besoins et les ressources des ouvriers.

LE PRINCIPE DE LA POPULATION, in-18., par F. Passy, ne convient pas aux enfants, mais il est utile aux hommes de nos jours, surtout pour restreindre à leurs véritables sens les théories, de Malthus et montrer ce qu'elles ont de défectueux.

HISTOIRE DES MÉTÉORES, in-8. Comme cadeau, le livre de M. T. Rambosson est un des meilleurs à conseiller. Les phénomènes dont il parle piquent la curiosité de tous les âges, et mêmes des enfants. D'un autre côté, comme le dit fort bien l'auteur, "quelle science par sa grandeur et ses généralités peut contribuer plus que la météorologie au développement des facultés de l'intelligence, et satisfaire à un plus haut degré les aspirations de l'âme pour ceux qui aiment à chercher Dieu dans ses œuvres."—A. Delahaye.

TRAITÉ PRATIQUE DE LA MALADIE DES YEUX, 2 vols. in-8., par le Dr. Fano.

TRAITÉ DE LA GOUTTE ET DU RHUMATISME GOUTTEUX, in-8., par le Dr. Charcot.

LES ARTS AU MOYEN-AGE ET A LA RENAISSANCE, in-8., par Paul Lacroix.—Firmin Didot.

DICIONNAIRE DES ANTIQUITÉS ROMAINES ET GRECQUES, in-8., par Anthony Rich, traduit de l'anglais par M. Chéruel.—A. Delahaye.

DICIONNAIRE DE BIOGRAPHIE, MYTHOLOGIE, GÉOGRAPHIE ANCIENNE, in-4., traduit de l'anglais du docteur Smith, par M. Theil.—A. Delahaye.

Ces cinq ouvrages se recommandent par eux-mêmes et le nom de leurs auteurs.

LA VIE ET LES MŒURS DES INSECTES, in-12., par M. C. de Montmahou : c'est un extrait judicieux des six volumes de Réaumur, aujourd'hui fort rares.

GÉOLOGIE CONTEMPORAINE, in-8. M. l'abbé Chevalier a recueilli dans cet ouvrage les notions les plus intéressantes sur les phénomènes actuels du globe, dans le but d'expliquer les phénomènes anciens ; il a des considérations sur les grandes questions de la cosmogonie, et intéresse les gens sérieux.

LES LECTURES SUR LES DÉCOUVERTES ET LES PROGRÈS DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS, in-12., par M. Mazure, renferment des notions claires,

justes et d'un bon esprit, sur tout ce qu'il y a de plus intéressant dans l'industrie et dans les arts.

VOYAGE DANS LE SOUDAN OCCIDENTAL, par M. E. Mage—(Hachette.)
—Ce voyage est une importante publication, qui ne représente pas seulement le travail intellectuel que nécessite toute œuvre sérieuse et de longue haleine ; mais encore trois années de souffrances physiques et morales, telles que celui qui les a subies se sont tout étonné de se retrouver vivant. La société de géographie lui a décerné une médaille d'or.

LES PENSÉES EN ÉTRENNES, c'est un ouvrage de luxe dédié aux dames et à l'élite des amateurs passionnés pour la culture des pensées, par M. Barillet, jardinier en chef de la ville de Paris.—Rothschild.

A cette liste ajoutez :

L'Océan, l'Atmosphère, la Vie, par E. Reclus.—Hachette.

LA VIE DES ANIMAUX ILLUSTRÉE, par E. Brehm, qui formera vingt séries à 1 franc.—Baillière.

LA PÊCHE AUX BAINS DE MER, ET LA CHASSE ILLUSTRÉE, deux volumes ornés de jolies gravures, mais tous deux assez chers.—Hachette.

UN NOUVEAU TRAITÉ DE MÉDECINE DES FAMILLES, de beaucoup supérieur à tous les ouvrages de ce genre.—Baillière.

HERMINIE DE LA BASSEMONTÉRIE, par le P. H. Thomas des Frères Prêcheurs, in-8. Voici une héroïne de la Croix dont l'histoire montrera ce que peut souffrir et comment peut souffrir une âme qui aime Dieu. Toutes les impressions que l'on peut recevoir de la lecture de ce livre se trouvent résumées dans l'approbation de l'évêché de Tournai. " Il est des personnes pour lesquelles les bons romans, même les mieux écrits, n'ont pas d'attrait, parce qu'il leur répugne de lire le fruit de l'imagination d'autrui ; il en est d'autres qui n'ont pas de goût pour la lecture de la vie des saints, parce qu'elles sont dans la fausse persuasion, que les actes héroïques de vertu, qu'ils ont pratiqués ne peuvent être imités. Nous conseillons à ces deux classes de personnes de se procurer cet ouvrage. Elles n'y trouveront aucune fiction, et elles y verront comment on peut se sanctifier dans le monde et contribuer à la sanctification des autres au milieu des plus rudes épreuves. La piété, l'amour des siens et toutes les vertus nous apparaissent dans *Herminie* avec tous leurs charmes."

LE COMTE DE GISORS, in-8., par Camille Rousset. Indépendamment de l'intérêt qui s'attache à la vie du fils du maréchal de Belle-Isle, et des détails sur les principales cours de l'Europe, il y a dans cet ouvrage d'excellentes leçons pour les chefs de famille, et pour tous ceux qui s'occupent de l'éducation des jeunes gens.

ROSA FERRUCCI. M. l'abbé Monnier nous a donné une traduction fidèle et élégante, d'une vie éminemment utile, publiée il y a dix ans en Italie, par la mère même de Rosa. Cette vie a été courte, obscure, parce que Dieu l'a cueillie dans sa fleur et qu'elle s'est écoulée dans la maison paternelle : mais elle a été laborieuse, innocente, remplie de saintes affections, éclairée des lumières de la charité et sans cesse tournée vers une noble fin.

LES COLONIES FRANÇAISES, in-8., par M. Rambosson. Ouvrage sérieux, précis, appuyé sur les documents les plus intéressants, racontant l'histoire et faisant connaître le commerce des colonies françaises : utile aux législateurs, aux voyageurs, aux colons et aux simples amateurs.

ELISABETH SÉTON, in-8., née au sein du protestantisme, attirée vers le catholicisme. Mme. Séton a puisé dans un examen sérieux et approfondi une conviction sans appel. Mme. de Barbarey expose, dans tous ses détails, ce travail de recherche et de controverse auquel s'est livrée Elisabeth, qui devint la fondatrice d'un ordre analogue à celui des sœurs de charité. L'auteur en racontant cette vie si instructive a exposé l'histoire des premiers développements du catholicisme aux Etats-Unis, sous l'heureuse influence des prêtres français poussés vers l'Amérique par la révolution.

HISTOIRE DE FRANCE, par Mennechet. Edition nouvelle et recommandable d'un livre bien connu, couronné par l'Académie et estimé à cause de l'esprit chrétien, de la méthode et du style de l'auteur, 2 vols., in-12.

JOSEPH RIALAN, in-8., par Robert Oheix. Avec des détails sur l'organisation et la situation de l'armée pontificale, on trouve un compte-rendu des hostilités jusqu'à l'affaire de Montana où le sergent Rialan, frappé par une balle, eut la gloire de verser son sang et de donner sa vie pour la défense du Saint-Siège.

Les livres suivants sont recommandables pour les bibliothèques comme livres de déclassés.—LES CONTES MORALX de Mme. de Genlis, in-12., c'est un choix intelligent qui peut être mis entre toutes les mains.—LES PETITS GUERRIERS, in-8., Par Mlle. E. Foa.—LES FAUCHEURS DE LA MORT, 2 vols. in-12., par A. de Lamothe.—AMOUR ET LARMES in-12., par Mme. de Gaule.—UNE VOCATION D'ARTISTE in-12., imité de l'anglais par E. Chevreau.

Nous terminons par une série de livres qui peuvent être donnés en prix, comme la plupart des précédents.

IÈRE. série in-8., illustrée à 8 f. 30c.

L'AIR ET LE MONDE AÉRIEN, par A. Mangin.

LE DÉSERT ET LE MONDE SAUVAGE, par le même.

LES PLUS BELLES ÉGLISES DU MONDE, par l'abbé Bourassé.

LES FLEURS MONASTIQUES, par M. de Montrond.

HISTOIRE DES PLANTES LES PLUS UTILES, par F. Rambosson.

LES MYSTÈRES DE L'OCÉAN, par A. Mangin.

SIX MOIS EN ORIENT, par Bottu de Simons.

LA TERRE SAINTE, par l'abbé Bourassé.

VOYAGE EN ESPAGNE, par Poitou.

VOYAGE EN FRANCE, par M. Tastu, série in-8., à 3 f. 25c.

LE BARON DES ADRETS, par Th. Ménard.

LES CHEVALIERS DE RHODES, par E. Flandrin.

LE GÉNIE DU CHRISTIANISME, par de Chateaubriand.

HISTOIRE NATURELLE, extraite de Buffon et Laccépède.

JEANNE D'ARC, par M. Sepet.

LES PLUS BELLES CATHÉDRALES DE FRANCE, par l'abbé Bourassé.

LES SAINTS ÉVANGILES, par le même.

ROME, SES ÉGLISES, SES MONUMENTS, ETC., par l'abbé Roland.

SAINT-LOUIS ET SON SIÈCLE, par le Vte. Walsh.

HISTOIRE DES CROISADES, par Poujoulat.

MISSIONS DE CHINE, par le R. P. Brouillon.

CHOIX DE LETTRES DE MME. DE SEVIGNÉ, par l'abbé Allemand.

PÉLERINAGE EN SUISSE, par L. Veillot.

PIERRE SAINTE, par le même.

- LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par Pougoulat, 2 vols.
 ROME ET LORETTE, par. L. Veillot.
 ŒUVRES DE SILVIO PELLICO traduites par M. Woillez.
 SOUVENIRS ET IMPRESSIONS DE VOYAGE, par le Vte. Walsh.
 LES ANIMAUX A MÉTAMORPHOSES, par V. Meunier.
 LES ANIMAUX D'AUTREFOIS, par le même.
 ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE, par l'abbé Bourassé.
 BOTANIQUE ET PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE, par M. Jehan.
 LES CHASSES DANS L'AMÉRIQUE DU NORD, par B. Révoil.
 ENTRETIENS SUR LA CHIMIE, par Ducoing Girardin.
 ENTRETIENS SUR LA PHYSIQUE, par le même.
 L'ESPRIT DES OISEAUX, par H. Berthoud.
 UNE FERME-MODÈLE, par de Chavannes de la Giraudière.
 GÉOLOGIE CONTEMPORAINE, par l'abbé Chevalier.
 LEÇONS D'ASTRONOMIE, par M. Desdouts.
 LES POISSONS, par A. Mangin.
 LA SCIENCE ET LES SAVANTS au XVI siècle, par Paul Cap.
 SERVITEURS ET COMMENSAUX DE L'HOMME, par St. Germain-Leduc.
 Pour cette collection et la plupart des ouvrages après lesquels le nom du libraire n'est pas indiqué on peut s'adresser à Paris à la librairie de M. F. Wattelier, 19, rue de Sèvres.

L. G.

L'ÉGLISE EN ITALIE A LA FIN DE 1868.

On a tant parlé de négociations entre le cabinet de Florence et celui des Tuileries au sujet du retrait des troupes françaises de Rome ; on a tant parlé d'un *modus vivendi* donnant à toutes les aspirations une satisfaction complète, que l'on pouvait s'imaginer que le gouvernement italien ménageait les intérêts et les sentiments des catholiques, ne fût-ce que pour jeter un peu de poudre aux yeux de l'Europe. Cependant il n'en est rien.

Jamais peut-être les droits de l'Église n'ont été plus ouvertement violés qu'aujourd'hui. On connaît les persécutions et les tracasseries qui ont eu lieu contre l'Église depuis dix ans ; la déplorable abstention des catholiques lors des élections a laissé à leurs ennemis le pouvoir de légaliser les mesures iniques qui ont été prises. Seul, M. Cantu a protesté maintes fois, avec un succès que l'on n'eût osé espérer, contre la persécution qui menaçait. Mais la faculté donnée au ministère, à l'occasion de la guerre de 1866, de déposer ceux des évêques qui " *auraient pu troubler l'ordre,*" de supprimer les corporations religieuses et de s'emparer des biens de l'Église, a comblé la mesure du mal. En vertu de cette loi des suspects qui porte le nom de M. Crispi, on a déposé des centaines d'évêques, de prêtres et de laïques, on a spolié la propriété ecclésiastique, mais on n'est point parvenu à s'entendre. Les moyens employés sont inefficaces et sont

devenus la source d'innombrables difficultés que les auteurs même de cette loi sont impuissants à résoudre. Des centaines de procès sont pendans devant les tribunaux, qui, souvent, prononcent des arrêts contradictoires, et nul ne sait à quoi s'en tenir. Aujourd'hui une déclaration détruit ce qu'une autre avait sanctionné.

En attendant, le clergé est dans la situation la plus déplorable. Les évêques eux-mêmes sont réduits à un état plus misérable que ne l'était avant un pauvre curé de campagne. Le patriarche de Venise a dû se mettre en pension au séminaire, et quand le prince Humbert est venu dans la ville des doges, c'est une gondole de louage que le prélat a pris pour aller le visiter. Lorsque l'archevêque de Milan veut sortir, il envoie chercher des chevaux de remise.

On a pris les biens des séminaires, de sorte qu'il n'y a plus de bourse pour les pauvres qui voudraient se préparer au saint ministère. Bientôt il n'y aura plus de professeurs, car bientôt ils n'auront plus de quoi manger.

L'article 16 du traité de Zurich garantit les biens, meubles et immeubles, des familles religieuses en Lombardie, mais on ne le respecte pas plus qu'on n'a respecté les autres. On les dépouille, on ferme les églises, on chasse les sœurs de charité des hôpitaux, on occupe les couvents,—même ceux qui sont la propriété légale de personnes n'appartenant à aucun ordre religieux. Confians dans cette article du traité garanti par la France, les religieux avaient fait des dépenses considérables pour améliorer les terres et les édifices, et se sont chargés de dettes dont on leur laisse aujourd'hui la responsabilité, bien qu'on leur ait ôté les biens qui les garantissaient. Il est pitoyable de voir ces pauvres gens réduits à vivre avec 18 ou 20 centimes par jour, dont on retarde même, autant qu'on le peut le paiement. Les évêques sont dans l'impossibilité de leur venir en aide, et la charité des laïques est elle-même empêchée, à cause de l'énormité des impôts qui pèsent sur eux.

En échange de ces biens si impudemment spoliés, les évêques, les bénéficiers, les chapelains, sont obligés de se contenter de certificats de la rente publique. En présence de la banqueroute qui menace l'Eglise, c'est déjà une iniquité de convertir des biens-fonds d'une valeur réelle en rentes qui, demain peut-être, n'auront plus aucune valeur; mais, il y a plus: on retarde autant que possible la remise de ces titres, de sorte que beaucoup des titulaires sont restés cinq ou six mois sans aucune ressource, obligés pour vivre d'avoir recours à la charité ou au crédit des usuriers.

Quand, en 1866, la persécution a cessé sous le ministère Ricasoli, les évêques ont pu revenir dans leurs diocèses, et une circulaire du gouvernement les autorisait à reprendre l'administration provisoire des biens que l'on avait confisqués. Quelques évêques et chapitres ont accepté, et

ont dépensé beaucoup pour remettre en culture les terres que le fisc avait laissées déperir. Je citerai l'exemple du chapitre de Gallipoli, dont la source principale de revenus est dans la récolte des olives. L'année dernière, la récolte a été mauvaise, et pour payer les impôts ils ont dû s'endetter encore. Cependant on espérait que cette année compenserait les sacrifices de l'année précédente, quand, au mois de juillet, le gouvernement leur demanda par anticipation le paiement des taxes du second semestre. Ils s'acquittèrent, faisant encore de nouvelles dettes, car la récolte n'était pas encore faite. Peu de jours après un décret ordonnait le séquestre de leurs propriétés.

De la confiscation des biens ecclésiastiques on a excepté les biens des paroisses et des bénéfices qui ont charges d'âmes. De là une infinité de procès. Toutes les églises ont des biens des pauvres administrés par une congrégation de prêtres ou de laïques que l'on appelle *fabriceria* et qui n'est pas plus un ordre religieux que l'administration communale. N'importe, le fisc prétend que les *fabriceria* sont soumis à la main-morte, et il s'empare des biens qu'elle administre, c'est-à-dire des biens des paroisses que la loi sauvegardait.

Ces *fabriceria*, en vertu sans doute de la théorie de l'Église libre dans l'État libre, sont sous la tutelle du gouvernement, et ne peuvent aller devant les tribunaux sans la permission des préfets.

Quelques-unes de ces *fabriceria* ont introduit les causes en leur nom et à leurs dépens.

Jusqu'à présent dix-huit sentences ont été rendues en leur faveur et seize en faveur de l'administration. Néanmoins le fisc s'obstine à saisir les biens ; il envoie à ses agents toutes les sentences qui lui sont favorables, afin de les faire exécuter, et se garde bien de parler des autres. En ce moment, la cour de cassation est saisie de cette question. Mais il y a cinq cours de cassation ; oui, cinq ! au nom de l'unité et de l'uniformité. Aussi l'une pourra décréter le contraire de l'autre, jusqu'à ce que quelque député vienne couper court à toutes ces difficultés en proposant une nouvelle loi qui confisque aussi le bien des paroisses. Ce ne sera pas Menabrea qui s'y opposera.

Le gouvernement a ordonné de fermer toutes les églises qui ne sont pas nécessaires au culte. On conçoit à quels abus peut donner lieu une ordonnance si élastique, et quelle interprétation large pourront lui donner les maires, qui, en Italie, sont aujourd'hui les ennemis légaux des curés.

A l'exemple du gouvernement, ils font au clergé une guerre à coups d'épingle : défense de faire des processions ; sonner les cloches avant telle heure ; défense de faire la quête pour célébrer quelque solennité ; défense aux moines de porter leur froc sous peine de voir retrancher leur misérable pension ; défense d'avoir une porte de communication entre lé-

glise et la maison où se sont réfugiés cinq ou six moines sécularisés ; défense d'avoir des aumôniers dans l'armée ; défense.... Je m'arrête pour lire dans un journal qu'à Felitto (Turinois), la *judicature* a défendu de placer des bancs dans l'église. Le peuple et le curé les y ayant mis, les gendarmes et les huisiers sont venus pour les enlever ; mais le peuple, armés de bâtons et de fourches, a protesté qu'il n'y laisserait pas toucher, on en est venu aux mains, et des pierres ont été lancées contre les autorités, qui ont dû reculer, mais qui n'ont pas tardé à revenir plus en force. Le royaume d'Italie était perdu si l'on avait laissé quelques bancs dans l'église de Felitto !

Les journaux sont à la piste de tous ces actes, les dénoncent et invoquent la loi contre eux. La *Gazette de Milan*, un des plus acharnés dans la pratique de cet espionnage, a dénoncé un frère laïque de Valaigne, dans le Véronais, qui, à ce qu'il paraît, exerçait la médecine, sans avoir la patente. Nous espérons, dit-elle, que les autorités voudront bien s'assurer de cet irrégularité et faire appliquer la loi. Elle ajoute que deux ou trois moines ont été logés près de familles de cléricaux. Quel crime ! On fait un procès au curé de Dicomase, dans le Casentin, parce que, sans en avoir demandé l'autorisation préalable, il est allé avec ses paroissiens au-devant de l'archevêque de Florence, qui venait administrer la confirmation.

Enfin, la persécution revêt toutes les formes et donne aux *solidaires* une latitude énorme pour le mal. Je n'en finirais pas si je voulais énumérer tous les faits qui se produisent chaque jour, dans cet ordre de choses. Car les insensés ne s'aperçoivent pas qu'en frappant les moines et les cléricaux, c'est surtout les pauvres, les malades et les infirmes qui sont atteints et qui souffrent le plus directement de la haine qu'ils ont vouée à la religion et à ses représentants.

V. C.

CHRONIQUE.

MARS :

CANADA : M. Nadeau — M. Garnot — Cercle Saint-Pierre — La Confédération—Les ordres de Chevalerie.

ROME : La fête des langues—Découvertes de l'Emporium.

DIVERS ETATS D'EUROPE : Les discours du trône—la Conférence de Paris—Le *Macinato*. —Les Cortès Espagnoles—Le Duc de Brabant.

I.

Les Romains qui se prétendaient issus du dieu de la guerre par Romulus ne manquèrent pas d'appeler MARS, le premier mois de leur année, qui n'était ni lunaire, ni solaire, mais s'appelait simplement l'année *martiale*. Les autres mois, excepté Juillet qui reçut le nom de César, *Julius* et Août qui reçut celui d'Auguste, prirent leurs noms où ils purent, plusieurs se contentèrent de prendre celui de leur rang ; voilà pourquoi nous appelons Décembre, ou *dixième*, un mois qui est aujourd'hui le douzième : c'est une preuve du bon sens du genre humain.

Charlemagne voulut changer les noms des mois, et leur en donner de *parlants*, mais il n'a pas plus réussi à changer le vieil usage que la République française à faire adopter son nouveau calendrier ; même dans les siècles de progrès l'homme est essentiellement routinier.

Mars est le mois des grands vents et des tempêtes, qui accompagnent presque toujours les équinoxes.

Mars a ses proverbes : Un homme qui paraît à propos, tombe là, comme Mars en carême : le moyen à Mars d'éviter le temps du jeûne et de l'abstinence ?

Mars a aussi ses dictons :

Fuis le sercin et les brouillards,
Neige, vents et soleil de Mars.
L'humidité du premier Mars,
Rend malade beaucoup de gars.
Quand le quatre Mars est humide,

L'ivrogne devient invalide.
A la sainte Gertrude, il serait
Très-bon de saigner au bras droit ;
Celui qui ainsi le fera,
Des yeux tout l'an profitera.

Nous ne garantissons pas la prescription, nous ne sommes pas médecin.

II.

La Chronique religieuse de ce dernier mois n'est pas plus riche que la chronique politique, et quand nous aurons signalé la nouvelle publication de M. Delisle sur les travaux du concile ; le succès de la neuvaine de Saint François-Xavier prêchée à Notre-Dame par M. Daniel et M. Martineau, et la mort du vénérable M. Nadeau nous aurons à peu près tout dit.

M. Nadeau, curé de Sainte-Luce, dans le nouveau diocèse de Rimouski, était né en 1808. Elevé à la prêtrise en 1837, il travailla avec beaucoup de zèle, comme vicaire à Rimouski, et comme curé à Sainte-Luce, ayant eu à desservir pendant longtemps les populations du bas du fleuve, jusqu'à Sainte-Anne-Des-Monts. La *Voix-du-Golfe* nous a conservé un trait touchant d'hospitalité qu'il exerça en 1842 à l'égard de deux naufragés protestants. Le brick anglais le *Ruby* avait été jeté par la tempête dans l'anse de Sainte-Luce, le capitaine et le mousse parvinrent à se sauver et vinrent frapper à la porte du bon pasteur. M. Nadeau les accueillit

avec la plus tendre charité. Le capitaine Stokoë n'oublia jamais cette généreuse hospitalité, chaque fois qu'il remontait le fleuve, il descendait à Sainte-Luce revoir son vieil ami, et dans un de ses derniers voyages il lui fit présent d'une magnifique tabatière en argent, sur laquelle était gravée la date de son naufrage.

Le même jour que M. Nadeau expirait à Sainte-Luce, le respectable M. Garnot mourait à Montréal. Il était né en 1801, avait fait ses études au collège de Montréal, avec beaucoup de succès, et y avait ensuite rempli les fonctions de professeur pendant onze ans.

Il remplit depuis le même emploi au collège de Chambly, (1830-1836) et à celui de l'Assomption, où il professa les belles-lettres et la rhétorique (1836-1844).

Depuis ce temps il vécut à Montréal, donnant des leçons privées de français et de latin. Il a été un des fondateurs de l'Ecole Commerciale Catholique de Montréal. Dans ses dernières années, à l'exemple du chancelier Gerson, il aimait à consacrer son expérience et ses talents à l'éducation des plus petits enfants, et il remplit cette œuvre de dévouement avec toute l'affabilité que chacun lui a connue.

Un nouveau Cercle Littéraire est venu se joindre à ceux déjà existants, et a été inauguré le mois dernier, au faubourg Québec sous le patronage des Révérends Pères Oblats, sous le nom de *Cercle Saint-Pierre*.

La cause de la Confédération gagne toujours du terrain : triomphante à la Nouvelle-Ecosse, elle vient d'être préconisée dans le discours du trône par le gouverneur de Terre-Neuve : on dit aussi que l'accession de la Colombie et du Territoire de la Baie d'Hudson sont en bonne voie de réussite.

En attendant nos législateurs provinciaux poursuivent tranquillement leur besogne administrative, sans trop faire de bruit et sans trop se hâter ; la mode du vélocipède n'est pas encore introduite au parlement.

Par un décret du Duc de Buckingham du 8 décembre dernier, *L'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges* sera particulièrement appliqué aux colonies anglaises.

Cet Ordre a été fondé en 1818 par George III, pour les îles Ionniennes et l'Île de Malte ; il se divise en trois classes.

Les CHEVALIERS GRAND' CROIX au nombre de 25 ;

Les CHEVALIERS COMMANDANTS, au nombre de 60 ;

LES COMPAGNONS, au nombre de 100.

Dans l'ordre hiérarchique il tient le cinquième rang parmi les ordres du Royaume-Uni comme on le voit dans le tableau suivant des divers Ordres anglais :

Ordre de la Jarretière.

Ordre du Chardon.

Ordre de Saint-Patrice.

Ordre du Bain.

Ordre de St.-Michel et de St.-Georges.

Ordre des Guelphes du Hanovre.

Ordre de l'Etoile des Indes.

Ordre des Célibataires.

III.

Les correspondances romaines nous ont apporté les détails les plus intéressants sur la *Fête des langues* à la Propagande. Nous empruntons le passage suivant à une lettre adressée à un journal français.

“ Suivant un usage remontant fort loin, les élèves du célèbre collège de la Propagande, placé sous la haute direction de S. Em. le cardinal Barnabo, ont donné, dans l’octave de la fête de l’Épiphanie, une fort belle et forte intéressante séance d’académie polyglotte. Cette fête, qui a eu lieu le dimanche 6 courant et s’est répétée le lendemain lundi, a attiré, comme toujours, une réunion d’élite des plus nombreuses. On y remarquait un bon nombre de cardinaux, d’évêques, de prélats, de princes, de savants, de personnages de toute sorte appartenant à la société romaine et étrangère. Une place dans cet auditoire est une faveur fort recherchée, et longtemps à l’avance le cardinal préfet de la Propagande se trouve l’objet des sollicitations les plus vives et les plus nombreuses. Cette académie polyglotte est assurément une chose aussi intéressante que curieuse, et dont on ne saurait se procurer l’agréable et étonnant spectacle nulle autre part qu’à Rome. En effet, trouver réunis dans un même lieu, voir ou entendre parler, en trente-deux langues ou idiômes différents, de jeunes hommes appartenant à peu près à toutes les nations de l’Europe, à un grand nombre de celles de l’Asie, de l’Afrique, de l’Amérique, de l’Océanie, n’est assurément pas une chose commune et dont on puisse se procurer aisément le plaisir. Ce fait unique ne se trouve qu’à Rome et ne se répète qu’une fois l’année, en l’honneur et à la gloire de Jésus enfant. C’est la terre entière, pour ainsi dire, par des représentants de toutes ses races et toutes ses langues, qui vient en cette belle fête de l’Épiphanie, comme jadis les rois mages, adorer le Rédempteur du monde et lui adresser l’hommage de ses vœux, de sa science et de son cœur.”

Nous avons remis jusqu’à ce jour, à entretenir nos lecteurs de découvertes précieuses pour les arts, faites dans les ruines de l’ancienne Rome païenne, par le Chevalier Visconti, architecte de Sa Sainteté. Ces découvertes, à plus d’un titre, intéressent les catholiques : qu’il nous soit donc permis d’entrer dans quelques détails pour préciser l’importance et la nature des fouilles entreprises par le gouvernement pontifical.

L’ancienne Rome renfermait un grand nombre de ces établissements publics que nous appelons *marchés*, dont le plan régulier sortit de l’Ionie et fut ensuite grandement perfectionné par le peuple romain. Parmi ces marchés, les uns consistaient en places entourées de portiques à colonnes, de temples, basiliques, curies, arcs-de-triomphe et autres monuments honorifiques au centre desquels s’élevaient ordinairement des boutiques et des magasins. Dans ces marchés, il fallait avant tout que l’esprit de la vie politique se manifestât et que les souvenirs patriotiques de toute nature

fussent constamment éveillés : c'était l'agora du Grec, le forum du Romain dont la destination avait, ainsi que nous venons de le voir, un double objet. Les autres marchés (*fora olitoria* et *macella*) avaient pour but unique de satisfaire aux besoins physiques de la vie. L'Emporium rentrait dans cette dernière catégorie et correspondait à ce que nous désignons aujourd'hui sous le nom d'entrepôt. Dans la civilisation antique, l'Emporium, c'est Vitruve qui nous l'apprend, était un édifice considérable contenant une suite de magasins où étaient déposées les marchandises de l'étranger amenées par mer, jusqu'à ce qu'elles fussent débitées aux marchands en détail. Lorsque l'établissement était situé dans une place exposée à des attaques, l'Emporium lui-même était entouré de hautes murailles solidement fortifiées.

Qu'il y eût un Emporium à Rome et d'une importance proportionnée à la grandeur de la cité, il est à peine besoin de le dire. Les auteurs anciens, en particulier Tite-Live, ont plusieurs fois déterminé dans leurs écrits l'emplacement de ce marché, au pied de l'Aventin, sur les rives du Tibre. Les ruines fort étendues, d'une disposition caractéristique, avaient depuis longtemps éveillé l'attention des savants, et l'on retrouve dans plusieurs ouvrages d'archéologie le plan de toutes les parties qui apparaissaient et qui étaient assez étendues pour autoriser à compléter le circuit et à tenter une restitution probable.

Ce n'est pas dans la découverte de l'Emporium que consiste donc le mérite des recherches nouvellement entreprises par le chevalier Visconti. Le savant antiquaire a donné des preuves éclatantes d'une profonde perspicacité en déterminant la nature des objets qui seraient remis en lumière, et d'un grand sens pratique en n'engageant son gouvernement qu'en des travaux honorables et lucratifs tout à la fois.

Il était difficile de se rendre compte de ce que pouvait être et de ce qui se trouvait dans l'Emporium de Rome. Une vigne appartenant au prince Torlonia couvrait l'emplacement du marché ; une immense quantité de matériaux avaient été amoncelés sur la rive du fleuve et la rendaient inabordable ; d'un autre côté, de grands amas de terre servaient de fortifications. Le chevalier Visconti arriva néanmoins à une si ferme conviction que les fouilles découvriraient de splendides vestiges de la puissance du peuple-roi et des valeurs considérables qui défrayeraient toutes les dépenses, qu'il n'hésita pas à proposer à Sa Sainteté l'acquisition des terrains qui appartenaient aux particuliers, et le déblayement des décombres et des terres. Fidèle à ses traditions artistiques, la cour de Rome, malgré la rigueur des temps, accorda au savant chevalier tous les subsides qu'il demandait. Les travaux furent entrepris avec vigueur. Bientôt apparurent sur les bords du fleuve, au niveau même des eaux du Tibre, ces constructions admirablement conservées d'un port et de cales dont les rampes étaient recouvertes de ces larges dalles en terre cuite que les

Romains savaient rendre si dures et si résistantes. Les assises du monument, avec leur appareil antique, ne tardaient pas à être délagées. Enfin se montrèrent les richesses que M. Visconti recherchait. On se trouva en présence d'un amoncellement de marbres de toutes provenances, de toute valeur, de toute dimension, amoncellement si considérable que l'heureux inventeur lui-même vit ses rêves dépassés. Les blocs de marbre se trouvent encore, dans l'entrepôt, la plupart à l'état brut, les autres à peine ébauchés. Il n'a été encore attaqué qu'une partie de cet Emporium, dit un témoin oculaire, et déjà on a mis à jour une énorme quantité de pièces de marbres les plus rares et les plus précieux, dont quelques-unes portent des inscriptions qui rappellent l'époque de leur atterrage. Sur l'un de ces blocs on lit : Echantillon de marbre de *telle carrière* d'Afrique, envoyé à l'empereur Titus. Un autre venait de Grèce pour l'empereur Néron. On a trouvé des colonnes à moitié dégrossies. Mais la découverte la plus surprenante jusqu'à présent est celle d'une colonne du plus beau marbre d'Afrique, monolithe qui n'a pas son pareil non-seulement à Rome, mais dans le monde entier, au dire de M. Visconti.

On conçoit que cette découverte extraordinaire ait vivement ému tout ce qui à Rome s'intéresse aux beaux-arts. Sous les empereurs romains, on s'est complu dans l'emploi des marbres de couleur et de diverses autres pierres colorées. La perfection de ce travail était vraiment admirable. Mais on regrettait de ne pouvoir terminer ou réparer les ouvrages incomplets, par suite de l'impossibilité de trouver les variétés des marbres antiques. Les dépôts de marbres de l'Emporium permettront de satisfaire et par delà à tous les besoins : " Nous n'avions plus de marbres, disait le Saint-Père au chevalier Visconti, et vous m'en avez donné à jeter par la fenêtre." En attendant, le Saint-Père, avec sa libéralité accoutumée, répand ses pièces de marbre antique à travers le monde chrétien. Plusieurs prélats se sont adressés à Sa Sainteté et lui ont demandé pour leurs églises quelques-uns de ces blocs précieux. Le Saint-Père se plaît à accueillir leurs désirs. C'est ainsi que Mgr l'évêque de Vannes a obtenu pour l'autel de Sainte-Anne d'Auray l'un des blocs de l'Emporium.

Ces marbres accumulés par les anciens dans l'Emporium, et puis par eux abandonnés et oubliés, rappellent les plus touchants souvenirs des premiers siècles du christianisme. Ces matériaux précieux ont été extraits des carrières de la Grèce, de l'Asie et de l'Afrique, au prix des plus durs travaux et des plus déchirantes douleurs de nos pères dans la foi. C'étaient les condamnés aux mines qui travaillaient et la nuit et le jour, pour le compte du peuple romain, à tirer des carrières les plus célèbres ces marbres brillants, ornement et orgueil de la ville éternelle. Or les chrétiens étaient condamnés à ces travaux forcés, plus terribles que les galères modernes, car les condamnés aux mines étaient passibles de la mort civile et de l'esclavage perpétuel. L'histoire des persécutions est

pleine des souffrances endurées par les premiers chrétiens aux carrières de porphyre, de basalte et de granit. Il est impossible de lire sans émotion le résumé de ces douloureux et obscurs martyres, que deux savants archéologues traçaient récemment avec tant de science dans le Bulletin d'archéologie chrétienne. Tels sont les souvenirs qui se rattachent à cette profusion de marbres naguère retrouvés sur les bords du Tibre, et qui, travaillés par des chrétiens, ne serviront, par une providence spéciale de Dieu, qu'à l'honneur du christianisme.

IV.

Les chambres se sont ouvertes à Paris, et à Londres, l'Empereur et la Reine ont parlé : le monde entier était dans l'attente de quelque grande révélation, les journalistes surtout étaient à l'affût de quelque nouvelle à sensation, mais l'Empereur et la Reine n'ont rien dit que ce que l'on savait d'avance qu'ils diraient, que tout était satisfaisant au dedans, comme au dehors et qu'eussent-ils pu dire autre chose ? "*Il n'est pas bon de dévoiler le secret du roi.*"

Après les discours du trône, l'événement le plus important des derniers mois a été la réunion de la Conférence diplomatique au sujet du conflit entre la Turquie et la Grèce. Bien des publicistes trouvent qu'elle n'a pas fait merveille, on le conçoit, elle les a pris par la famine ; la guerre n'éclatera pas, la Turquie et la Grèce se sont embrassées. C'est tout de même une bonne action, et la Conférence n'en fera pas son *meâ culpâ*.

En Italie, l'application du *macinato* ou de l'impôt sur la monture a causé une certaine agitation, des émeutes ont éclaté sur beaucoup de points., mais elles ont été réprimées avec énergie. Partout où la cavalerie a chargé, où la ligne et les bersagliers ont usé de leur baïonnettes, force est restée à la loi. Il y a eut des soldats de tués, mais le nombre des paysans qui ont succombé est triple ; ces tristes événements sont peu propres à faire aimer le règne des Piémontais.

Des lettres du Vénitien, du Bolonais, du Napolitain, de la Toscane, de la Lombardie et de la Romagnole, affirment, avec un ensemble qui leur donne un caractère de vérité incontestable, que la résistance a éclaté partout, et que partout elle s'organise, ici, au cri de *Vive l'Autriche !* Là de *vive le Pape !* Ailleurs de *vive la République !* Et dans toute l'Italie, avec un parfait ensemble de : *Abas les Piémontais, mort aux Unitaristes et à leurs sicaires !* Et cependant on n'est qu'aux préliminaires de l'application de la taxe, et quant elle sera en pleine application, n'est-il pas à craindre que la colère n'arrive à son paroxysme.

Les embarras de l'Espagne ne font que s'accroître. Les élections se sont faites au profit du principe monarchique, mais la question du choix d'un souverain reste toujours pendante. Les Cortès se sont assemblées,

le 12 février, le maréchal Serrano a prononcé le discours d'ouverture. Il a démontré, au milieu des applaudissements de toute la chambre, que la révolution a été l'œuvre de la Providence, que le gouvernement provisoire est immaculé, que si les finances sont ruinées, si Cuba est en feu, c'est la faute d'Isabelle. On ne peut abuser de l'usage de la parole avec plus de sang-froid et d'impudence !

Si maintenant nous reportons nos regards vers la Belgique, nous y trouvons la nation entière et ses jeunes souverains plongés dans le deuil le plus profond par la mort de l'unique héritier de la couronne.

Depuis quelque temps le jeune prince doué d'une intelligence supérieure, et d'une fermeté rare dans un enfant de dix ans, sentait approcher sa fin.

—Le 14 de janvier, il demandait à l'un de ses médecins : Aurai-je encore quelques jours à vivre, docteur ?

—Le médecin s'efforça de le rassurer. Votre Altesse est beaucoup mieux, dit-il.

—Eh bien ! non, reprit le Prince, je suis sûr que ma fin approche, et en disant ces mots, il montrait une résignation parfaite.

Au nouvel an, le jeune malade avait demandé à son père une somme de six mille francs.

—Pourquoi faire ? demanda le roi, en s'efforçant de sourire.

—Pour les partager entre les deux anges qui me donnent leurs soins.

Le prince voulait parler des deux sœurs de charité, qui ont en effet donné à l'auguste enfant des preuves constantes de profond dévouement.

Le 21 du même mois, à neuf heures et demi du matin, l'aumônier de la cour donna l'absolution générale au jeune prince ; il avait encore sa connaissance parfaite, il comprenait et répondait sans hésiter à toutes les questions qui lui étaient faites et récitait les prières que M. l'abbé Cockelbergs rappelait à sa mémoire.

Dans l'après-midi survint une crise qui se calma presque aussitôt, mais pour recommencer avec plus de violence vers huit heures et demie.

Le Roi et la Reine qui n'avait quitté le chevet du mourant depuis trois jours, étaient agenouillés auprès du lit de leur fils bien-aimé. L'aumônier a récité les prières des mourants, et il n'a plus quitté le prince agonisant. Depuis ce moment, son Altesse Royale perdit connaissance et ne fit plus que gémir douloureusement. Vers minuit et demi, les gémissements cessèrent et la respiration alla s'affaiblissant continuellement. A minuit quarante-cinq minutes, le prince versa quelques larmes, puis un doux sourire erra sur ses lèvres : on eut dit qu'il souriait aux anges venant au-devant de lui, pour lui montrer le chemin du ciel. Un moment après l'enfant rendait le dernier soupir, dans les bras de la reine sa mère.

Oh ! s'écrie un témoin oculaire, ces dernières heures ont été navrantes

pour la famille royale. A chaque instant du jour et de la nuit, le roi s'approchait de son fils, suivant anxieusement du regard les progrès du mal. Quand le doute ne fut plus permis, quand la mort eut fermé les yeux du jeune prince, la douleur du père fit explosion, et dans cette chambre royale on n'entendit, pendant de longues heures, que des sanglots désolants, que de lamentables gémissements, se mêlant aux prières funèbres. La commotion fut si forte qu'un moment les médecins crurent à la nécessité de saigner Sa Majesté. La Reine était abîmée dans sa douleur, son dévouement maternel, si persévérant qu'il ait été, a été vaincu par ce cruel malheur. Pauvre mère!! s'écrie le pays tout entier.

Dans la matinée qui suivit le décès, le corps du jeune prince a été revêtu de blanc et étendu sur son lit: une couronne de roses blanches reposait sur le chevet au-dessus de sa tête: une statuette de la Vierge, et divers jouets qui avait distrait le prince dans ses longues heures de souffrance et d'insomnie étaient déposés au pied de sa couche: l'enfant n'était point décomposé, mais pâle et blanc comme un marbre, il semblait endormi.

Lorsqu'il a fallu se séparer de ces chères dépouilles les adieux ont été navrants, l'Archevêque de Malines assistait le roi et la reine dans ces tristes circonstances.

Les funérailles ont eu lieu à Laeken avec une grande simplicité et au milieu d'un concours considérable de peuple, que la ville royale, toute voilée de deuil et de drapeaux en jaune, avait peine à contenir.

Le cercueil a été porté à bras. Derrière venait le roi, nu-tête et sans manteau malgré la rigueur du froid, la douleur le rendait insensible, puis suivaient les députations des grands corps de l'Etat.

A la porte de l'église toute tendue de draperies noires frangées d'argent, le cercueil a été reçu par tous les évêques de Belgique et placé sur le catafalque.

La messe des morts a été célébrée par Mgr. Deschamps; après l'absoute, le cercueil a été descendu dans le caveau royal, et placé, en présence du roi, au milieu des tombeaux de ses ancêtres.

Le prince Léopold - Ferdinand - Elie - Victor - Albert - Marie, Duc de Brabant, Comte de Hainaut, était né à Laeken le 12 juin 1859, il est mort le 22 janvier 1869.

Son Altesse Royale donnait les plus belles espérances, forte, bien constituée, pleine de santé et d'intelligence. Une fièvre scarlatine rentrée a été la cause première de ce douloureux événement, sur lequel la Belgique verse des larmes d'une profonde douleur, et dont elle ne se consolera jamais.